LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 24 AOUT 1967 — PRIX 10c

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.



Ottawa lancera une attaque contre le coût trop élevé des médicaments

OTTAWA — Le gouvernement s'est engagé dans une triple attaque contre les coûts élevés des médicaments, appliquant en cela les recommandations d'un comité parlementaire.

Dans son budget du 1er juin, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, annonçait le retrait de la taxe fédérale de 12 pour cent sur les médicaments, pour le 1er septembre.

Au cours d'une conférence de presse donnée dernièrement, le premier ministre, M. L. Pearson, annonçait que lors de la reprise de la session, le 25 septembre, les amendements à la Loi sur les brevets et à la Loi sur les marques de commerce qui concernent les prix des médicaments seraient revus.

Déjà, le gouvernement a baissé les droits d'importation et appliqué des mesures plus sévères sur les médicaments importés en vue de combattre le dumping. Ces mesures seront soumises à une ratification parlementaire à l'automne.

Le gouvernement a ajourné au 1er septembre le retrait de la taxe pour permettre aux manufacturiers et distributeurs d'ajuster leurs prix. Les clients demanderont probablement leur rabais de 12 pour cent dès le 1er septembre, mais les pharmaciens ne peuvent écouler leur stock assez vite pour ajuster les prix sans subir une perte.

Certains manufacturiers et fournisseurs prennent des commandes des détaillants aux nouveaux prix qui seront fixés plus tard. D'autres insistent pour s'en tenir aux anciens prix. Tout cela mène à une confusion dans l'établissement du prix de détail.

Certains droits sur le dumping pourraient être levés contre l'importation de médicaments d'une sorte ou d'une catégorie déjà faite au Canada. De l'avis du comité parlementaire, ces mesures pourraient rencontrer une opposition, à cause du prix élevé des médicaments dans le pays.

Par un arrêté ministériel en date du 1er juin, le gouvernement restreignait l'usage des droits sur le dumping aux médicaments "d'une catégorie fabriquée au Canada". Une application plus rigide de cette mesure "devrait encourager des prix compétitifs", selon M. M. Sharp.

Le tarif contre l'importation de produits médicaux ou pharmaceutiques américains a été réduit de 20 ou 25 pour cent à 15 pour cent. La ratification parlementaire ne sera vraisemblablement qu'une formalité.

Conférence sur le logement

Une conférence fédérale-provinciale sur le logement sera probablement annoncée pour l'automne, a déclaré un porte-parole du gouvernement. Cette conférence a été discutée vendredi par le Cabinet.

A tous les niveaux du gouvernement, des inquiétudes ont été exprimées, au cours de l'année, concernant la pénurie croissante de logements, particulièrement dans les principaux centres industriels. Toronto, en particulier, subit une crise de logement grave.

Le Cabinet aurait également discuté d'une augmentation de prêts directs sur les hypothèques. Le printemps dernier, Ottawa a financé directement 20,000 complexes d'habitation à titre de mesure provisoire.

Les libéraux à Montmorency

QUEBEC — Les députés libéraux du Québec à Ottawa se réuniront du 13 au 17 septembre à la Maison Montmorency, en banlieue de Québec, imitant les penseurs du parti conservateur qui viennent à peine d'y terminer un important colloque.

Le député de Montmorency aux Communes, Me Ovide Laflamme, a déclaré que cette réunion aurait pour but d'orienter la politique générale du parti libéral pour les années à venir.

La question du statut constitutionnel du Québec sera à l'ordre du jour des délibérations comme elle le fut d'ailleurs lors du colloque conservateur de la semaine dernière.

La réunion groupera les députés et les sénateurs libéraux du Québec à Ottawa, l'exécutif de la Fédération libérale fédérale, section du Québec, de même que plusieurs universitaires et penseurs du parti.

Les dégâts à Détroit ont coûté $85,000,000 aux assureurs

NEW YORK — Les pertes encourues par les compagnies d'assurances à la suite des récentes émeutes raciales de Détroit s'élèvent à 85 millions de dollars, estime le "General Adjustment Bureau", représentant 300 compagnies d'assurances de la région.

Le rapport établi par ce "Bureau" précise que 538 édifices industriels et commerciaux, appartenant principalement à de petites entreprises, ont été complètement détruits et 549 autres gravement endommagés.

Ce sont surtout les magasins de vente au détail de vins et spiritueux qui ont été atteints ainsi que les grandes épiceries ou supermarchés.

De son côté, "Dun and Bradstreet", une agence d'informations financières à New York, indique qu'une enquête portant sur 600 des quelque 1,200 entreprises touchées par les émeutes à Détroit démontre que plus que la moitié ont rouvert leurs portes au cours de la première semaine suivant le rétablissement de l'ordre.

Parmi ces entreprises qui n'ont pas rouvert leurs portes, ajoute "Dun and Bradstreet", 58 pour cent ont fait savoir qu'elles comptaient reprendre leurs activités dans le même quartier.



Nous voyons ici le Couloir des Piétons qui entrera en vigueur le 1er septembre au Manitoba. On peut aisément reconnaitre ce couloir par les rectangles blancs peints sur la rue. Il permet au piéton de faire stopper le trafic avant de descendre dans la rue. Il est cependant recommandé tant à l'automobiliste qu'au piéton de toujours agir avec sagesse.

Les pensions de vieillesse

La réponse du gouvernement fédéral à la dernière demande du gouvernement québécois en faveur d'un transfert au Québec du régime des pensions de sécurité de vieillesse a été expédiée lundi au premier ministre, M. Daniel Johnson, et elle a été rendue publique le 15 août dans la capitale.

Diverses sources au bureau du premier ministre canadien et au ministère canadien des Finances ont indiqué que la réponse de M. Pearson à M. Johnson invoque, pour motiver le refus fédéral de négocier un transfert de son régime de pensions de sécurité de vieillesse, le principe de la redistribution des richesses entre les couches sociales à travers le Canada.

Le premier ministre québécois a écrit la semaine dernière à M. Pearson pour demander que s'entament des négociations entre des fonctionnaires des deux gouvernements, en vue d'un éventuel transfert à Québec des programmes fédéraux qui assurent aux citoyens du Québec, âgés de 68 ans et plus, un revenu minimum garanti de $105 par mois.

Il s'agit là au fait de deux programmes, l'un dit des pensions de sécurité de vieillesse, qui assure $75 par mois aux vieillards et l'autre, mis en vigueur au début de l'année, appelé régime d'allocations supplémentaires aux vieillards, qui prévoit un supplément qui porte leurs revenus à au moins $105 par mois.

Les deux régimes représentent des déboursés au Québec d'environ $300 millions, selon les chiffres de l'exercice financier courant.

Le gouvernement fédéral a pris note que la lettre de M. Johnson a spécifié qu'en regard d'un transfert au Québec de ces régimes, le gouvernement québécois ne réclamait pas en même temps un transfert des impôts qui actuellement alimentent la caisse de sécurité de vieillesse. Ceux-ci sont 4 points de l'impôt sur le revenu des particuliers, un point de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et 2 pour cent de la taxe fédérale de vente, établie pour l'ensemble à 12 pour 100.

Au ministère canadien des Finances, on a reconnu, dans des conversations que ces impôts perçus au Québec, au chapitre de l'assistance aux vieillards, donnent un montant plus gros que les déboursés actuels du gouvernement fédéral en faveur des vieillards québécois.

Compte tenu de ce fait, les milieux fédéraux ont noté que le gouvernement québécois a demandé dans sa lettre de la semaine dernière une équivalence fiscale établie pour correspondre au montant exact que représenteraient les régimes fédéraux de sécurité de vieillesse au Québec s'ils étaient continués.

Ainsi, selon la demande québécoise, le transfert fiscale serait moindre que s'il demandait un transfert net des impôts.

Dans les milieux de la statistique canadienne, des porte-parole expliquent que le décalage actuel entre le rendement des impôts perçus au Québec en faveur de la sécurité de vieillesse et les déboursés qui sont faits en faveur des vieillards québécois peut n'être que temporaire et qu'il est dû à un nombre moins grand de vieillards au Québec que dans l'ensemble du Canada.

"La demande du Québec, a souligné un porte-parole fédéral, met en relief qu'en s'attaquant au principe de la redistribution des richesses à travers le Canada, le gouvernement québécois ne cherche nullement à mettre en doute le principe de la péréquation, qui, dans l'optique canadienne est lié au premier."

"Si, en effet, a-t-il continué, le premier ministre du Québec demandait un transfert des impôts perçus au Québec en faveur de la sécurité de vieillesse il se trouverait à admettre que le supplément des impôts fédéraux perçus dans une province et qui, dans un programme déterminé, n'est pas redistribué à cette province, doit lui revenir.

"Or, dans nombre de programmes autres que ceux de la sécurité de la vieillesse, le Québec reçoit en déboursés fédéraux davantage qu'il n'est perçu en impôts sur son territoire".

"Cela s'appelle péréquation et le Québec en est grande bénéficiaire dans la Confédération canadienne", a ajouté ce porte-parole.

☆ ☆ ☆

Réponse du Québec

QUEBEC — Le premier ministre, M. Johnson, a affirmé que l'exercice des droits du Québec ou de toute autre province n'est pas sujet à une acceptation ou à un refus du gouvernement fédéral ni même du premier ministre du Canada.

Le chef du gouvernement commentait alors le rejet, par le premier ministre du Canada, M. Pearson, de la requête du Québec proposant des négociations au niveau des fonctionnaires des deux gouvernements en vue d'un transfert d'Ottawa à Québec du régime de la sécurité de la vieillesse.

M. Johnson, qui se préparait à présider un Conseil des ministres, a dit qu'il n'avait pas encore lu la réponse de M. Pearson à sa requête. Prenant connaissance d'un article d'un journal qui lui était présenté, il a commenté:

"Il semble que notre proposition de négocier avant de légiférer en ce domaine a été refusée. S'il s'avère que les négociations ne sont pas possibles il ne nous restera qu'une chose à faire: légiférer. Si nous légiférons, nous légiférerons au complet."

Première ronde

"C'est la première ronde", devait ajouter le premier ministre. A quand la deuxième, de lui demander un journaliste? "Nous verrons", dit-il.

Selon M. Johnson ,la juridiction accordée au gouvernement fédéral en ce domaine, en vertu de l'amendement constitutionnel de 1951, l'était sous réserve des lois actuelles et des lois à venir.

"Quant à nous, c'est clair: la constitution sauvegarde le droit des provinces de faire des lois futures dans ce domaine de la sécurité de la vieillesse."

"Et, d'ajouter M. Johnson d'un ton ferme, l'exercice des droits d'une province clairement précisés dans la constitution ne sont pas sujets à la permission, à l'approbation ou à un refus d'une autorité fédérale, fusse-t-il le premier ministre du Canada."

Le Canada a réussi à arrêter la hausse des prix à l'exportation

Les cours des exportations canadiennes ont monté de près de quatre pour cent l'an passé, mais durant les premiers mois de 1967 les exportateurs ont réussi à les stabiliser. Voilà ce qui se dégage de statistiques publiées pour les quatre premiers mois de 1967.

En janvier, l'indice des prix de nos exportations a baissé. Cette tendance s'est poursuivie et en avril l'indice était à 140.2 au regard de 140.4 en décembre. Il s'agit d'un indice fixé à 100 pour les prix des exportations de 1948. En janvier 1966 il était à 134.9.

Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, et le Conseil économique du Canada avaient souligné l'importance d'arrêter la hausse de l'an passé pour faire face à la concurrence internationale. M. Winters a fixé au Canada un objectif de $11,250,000,000 d'exportations pour cette année. L'an passé, les exportations canadiennes ont représenté une somme de $10,070,600,000.

Au cours des quatre premiers mois de 1967, nos exportations se sont effectivement élevées, atteignant $3,430,600,000 alors que l'an passé à la même période, elles étaient de $2,932,300,000. Toutefois, nos importations ont également marqué une hausse notable. Pour les quatre premiers mois de 1966 elles étaient de $2,979,500,000; cette année, elles sont de $3,495,400,000. Ces augmentations reflètent principalement l'accroissement de notre commerce avec les Etats-Unis.

Le déficit de notre balance commerciale avec les Etats-Unis n'a à peu près pas changé: $335,400,000 pour les quatre premiers mois de 1967, $354,600,000 pour la même période de 1966, et $363,300,000 l'année précédente. Avec le Royaume-Uni, la balance commerciale est en notre faveur: un surplus de $153,400,000 cette année, de $150,000,000 l'an passé et de $163,000,000 en 1965.

Nos échanges commerciaux avec les pays autres que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et ceux du Marché commun, particulièrement nos ventes de blé aux pays communistes, font beaucoup cette année pour faire pencher en notre faveur la balance commerciale.

Nos exportations à ces pays atteignent, pour les quatre premiers mois de 1967, $542,200,000 alors qu'à la même période elles n'étaient que de $456,500,000 en 1966 et de $347,600,000 en 1965. Le surplus canadien de la balance commerciale avec ces pays, est actuellement de $145,300,000, au regard de $127,700,000 en 1966 et $61,900,000 en 1965.

Exportations de blé et de farine à la baisse

D'autre part, le Bureau fédéral de la statistique rapporte que les exportations de blé et de farine ont connu une diminution de six pour cent durant la période allant d'août 1966 à mai 1967, comparativement à l'an dernier.

On a exporté en effet cette année 430,000,000 de boisseaux comparativement à 456,000,000 de boisseaux en 1966.

Les exportations globales de blé et de farine par les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine et l'Australie sont cette année inférieures de 15 pour cent, s'établissant à 1,334,100,000 boisseaux comparativement à 1,574,200,000 boisseaux en 1966.

Elles marquent toutefois une hausse de 35 pour cent sur celles de 1965 qui s'élevaient à 988,000,000 de boisseaux.

Durant ces 10 mois, les Etats-Unis ont 617,100,000 de boisseaux, comparativement à 709,200,000 boisseaux l'an dernier; le Canada 430,000,000 de boisseaux comparativement à 456,000,000 de boisseaux l'an dernier; l'Argentine 76,100,000 boisseaux comparativement à 249,500,000 et l'Australie 210,900,000 comparativement à 159,500,000 boisseaux.

Refonte du gouvernement central de l'Église

CITE DU VATICAN — Un document portant réforme de la curie romaine a été publié le 18 août à Rome.

Ce document, une constitution apostolique, s'intitule "Regimini ecclesiae universae".

Il annonce, prenant effet au 2 janvier 1968, une véritable refonte du gouvernement de l'Eglise. Les structures en sont modifiées. Il y a renforcement à la fois à la base, par le rôle dévolu aux évêques des diocèses et au sommet par l'efficacité des moyens de gouvernement dont disposera le pape. L'internationalisation est plus poussée.

La secrétairerie d'Etat est divisée en deux organismes, tous deux sous l'autorité du secrétaire d'Etat. L'un, qui garde le nom de secrétairerie d'Etat, assiste le pape dans le gouvernement de l'Eglise, notamment pour les questions intérieures. Le second, qui reçoit le nom de Conseil pour les affaires publiques, joue le rôle de ministère des affaires étrangères.

Les dicastères existants sont modernisés en véritables ministères. Leurs chefs se réuniront en conseil, à l'instar d'un conseil des ministres, sous la présidence du cardinal secrétaire d'Etat.

Trois nouveaux organismes sont créés, en plus du Conseil pour les affaires publiques. Il s'agit de la préfecture chargée des affaires économiques, qui gérera tous les biens temporels du Saint-Siège, du contentieux administratif, dont les attributions seront comparables à celles d'un conseil d'Etat et enfin d'un Institut des statistiques ayant pour tâche la programmation des activités de l'Eglise.

La vie matérielle du clergé devra être décemment assurée, et les prêtres devront bénéficier d'un système d'assurances sociales.

La constitution apostolique sur la réforme de la curie est un texte en latin comportant un préambule, sept titres divisés en chapitres, un appendice et un index, en 48 pages.

Elle prend l'appellation de ses premiers mots "Regimini ecclesiae universae".

Nominations annoncées par M. Paul Martin

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé la nomination de M. George P. Kidd au poste de directeur général suppléant du Bureau de l'Aide extérieure, et celle de M. Peter M. Towe au poste de ministre de l'ambassade du Canada à Washington.

M. Towe, qui exerce actuellement les fonctions de directeur général suppléant du Bureau de l'Aide extérieure, ira à Washington le 1er septembre, et M. Kidd, qui est présentement ministre à Washington, viendra au Bureau de l'Aide extérieure le 1er octobre.

M. Kidd, qui est né en Ecosse, à Glasgow, en 1917, a fait ses études en Colombie-Britannique, d'abord à Brentwood College à Victoria, puis à l'Université de Victoria et à l'Université de Colombie-Britannique où il a obtenu le grade de bachelier, puis de maître ès arts. Il a ultérieurement reçu une bourse de spécialisation en économique de l'Université de l'Illinois, afin de poursuivre des études post-universitaires.

M. Towe est né à London (Ontario) en 1922. Il a reçu un diplôme en économique de l'Université Western d'Ontario et a obtenu ensuite le grade de maître ès arts en économique de l'Université Queen's. Il est entré au Bureau de l'Aide extérieure en 1962.



L'hôtel Skyline de 26 étages, situé dans le bas de la ville d'Ottawa et maintenant presque terminé, et M. W. R. Hodgson, président de Skyline Hotels (Canada) Ltd. L'hôtel de 450 chambres est le bâtiment le plus grand d'Ottawa; le dancing "Top of the Hill" au 26e étage révèle une vue somptueuse des édifices parlementaires. Le prix de la réalisation de cet hôtel s'est élevé à plus de $15,000,000. On y trouve la télévision en couleurs dans toutes les chambres, une piscine intérieure, un appartement de luxe "Vice-Regal" de $80,000, le parcage souterrain le plus grand de l'Amérique du Nord, une boulangerie-pâtisserie propre à l'hôtel, le cabaret "English Pub" et la salle "Diamond Lil's", de très grandes facilités pour congrès et un système de climatisation tout nouveau permettant à chacun de régler la température selon ses propres besoins. L'hôtel Skyline sera ouvert au public le 7 septembre.

Vers un plan de développement global de la région atlantique

OTTAWA — L'Office d'expansion économique de la région atlantique espère avoir jeté sur le papier, avant la fin de cette année, les grandes lignes d'un plan élaboré concernant le développement économique à long terme des provinces maritimes et de Terre-Neuve, déclare le conseil dans son rapport annuel pour 1966-67.

Ce plan, basé sur ce que les économistes appellent un système "d'entrées et de sorties", est développé par plus de 20 études spéciales sur les problèmes d'emploi, de revenus, de population, d'investissements et autres, particuliers à la région de l'Atlantique.

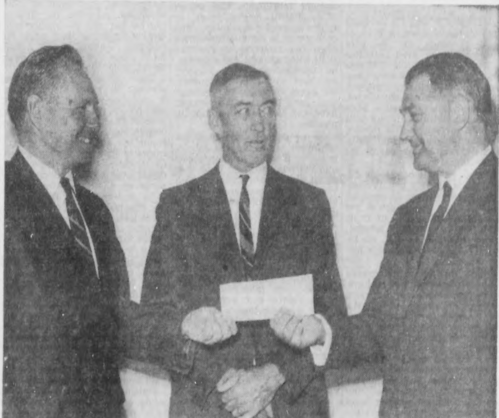
Grâce à ce modèle économique, la commission pourra se rendre compte des résultats qui peuvent découler du développement d'un secteur ou l'autre de l'économie régionale.

"Avant la fin de 1967, les premières approximations d'un plan de développement devraient être complétées, donnant ainsi une image de la forme et du caractère de l'économie à son niveau potentiel d'opération", précise le rapport.

Ce plan d'ensemble, qui représente le premier essai systématique de planification d'ensemble régionale par le gouvernement fédéral, est un plan dont l'Office s'inspirera lorsqu'il fera ses recommandations relativement aux projets d'aménagement. Il pourra également servir de cadre à d'autres organismes fédéraux et aux autorités provinciales dans l'élaboration de leur ligne de conduite à long terme en matière d'aménagement et des priorités à accorder à des programmes déterminés. L'entreprise privée trouvera aussi ce plan utile en ce qu'il détermine les régions propices à de nouveaux investissements.

L'Office devient de plus en plus une agence de coordination pour les politiques provinciales et pour les programmes du gouvernement fédéral concernant les provinces de l'Atlantique. Le développement du plan à long terme aiderait à l'accomplissement de ce travail.

L'Office rapporte qu'il a dépensé $40,000,000 au cours de l'année se terminant le 31 mars 1967.



La Bourse Louis Riel, fondée il y a deux ans par la compagnie H. C. Paul Ltée et son président, H. C. Paul, s'est vue accrue, le jeudi 20 juillet, de $5,000. Le don original était de $5,000. Dans une brève cérémonie à Prince-Albert, M. Paul, à droite, a présenté un chèque à deux représentants de l'Université de Saskatchewan, M. Frank Lovell, à gauche, et M. N. K. Cram, au centre. Cette bourse est destinée à des Métis qualifiés et méritants, parce que M. Paul connait, dit-il, "les problèmes de ce groupe minoritaire dans notre société". M. Paul a toujours trouvé en Louis Riel, "un des plus grands hommes du Canada". La bourse sera éventuellement augmentée jusqu'à un montant de $25,000. Les personnes intéressées doivent écrire à M. N. K. Cram, à l'Université de Saskatchewan.

Crise grave entre Johnson et le Capitole

WASHINGTON — Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir du président Lyndon Johnson, les relations entre le Capitole et la Maison-Blanche traversent une crise grave. L'administration vient de subir devant le Congrès une série de défaites parlementaires qui traduisent le mécontentement — et parfois l'irritation — des législateurs devant la politique du chef de l'exécutif, aussi bien sur le plan intérieur que dans le domaine international.

Au Sénat, l'administration espérait faire rétablir une partie des coupes de plus de 700 millions de dollars décidées par la Commission des Affaires étrangères dans les autorisations de crédit pour l'aide à l'étranger. Au lieu de cela, les sénateurs ont amputé les autorisations de 100 millions supplémentaires, les ramenant à 2.6 milliards au lieu des 3.4 milliards demandés par le gouvernement.

Ce "coup dur" est intervenu une semaine après que la Chambre haute ait pratiquement interdit à l'export-import d'accorder les contrats que la compagnie italienne "Fiat" envisageait de passer aux Etats-Unis pour l'usine de construction automobile qu'elle installe en Union soviétique.

De son côté, la Chambre des représentants a approuvé une augmentation de 12.5 pour cent seulement des bénéfices de la sécurité sociale, alors que M. L. Johnson demandait 15 pour cent. La Chambre avait déjà "torpillé" le programme de dératisation des taudis, cher au coeur du président.

La liste des ennuis parlementaires de l'administration n'est certes pas terminée. La Commission budgétaire de la Chambre basse a accueilli froidement le projet de surtaxe fiscale de 10 pour cent destiné à réduire le déficit du budget fédéral. Il ne fait aucun doute que la Maison Blanche et la trésorerie devront batailler longuement avant que le Congrès accepte d'imposer ce sacrifice aux contribuables, à peine plus d'un an des élections.

En outre, la Commission des Affaires étrangères du Sénat, présidée par le redoutable sénateur Fulbright, vient de commencer une enquête sur les engagements des Etats-Unis dans le monde, enquête qui vise en fait à réaffirmer le droit de contrôle que donne la Constitution à la Chambre haute en matière de politique extérieure.

La situation économique de la famille

Voilà le thème du message social annuel que publie l'Episcopat canadien à l'occasion de la Fête du Travail. C'est la tenue en notre pays de la Conférence internationale de la Famille qui a motivé le choix de ce sujet.

Instituée par le Christ pour réaliser le plan de la Rédemption et mener les hommes au Salut, l'Eglise se préoccupe de tout ce qui peut aider ou entraver ce dessein. Et l'on sait comment des valeurs humaines et sociales de la famille sont mises en danger par une situation économique déficiente.

Citant des chiffres révélateurs, l'épiscopat signale que la misère, la pauvreté, la privation sont encore aujourd'hui le lot d'un grand nombre de familles salariées canadiennes, et ce, dans un monde d'abondance. Et ces chiffres ne font pas état du milieu agricole.

Les évêques soulignent aussi le problème de l'utilisation des revenus face à une publicité parfois des plus contraignantes.

Les évêques jugent inacceptable que dans une société dite d'opulence, tant de familles profitent si peu des avantages du progrès économique et que la présence et le soin des enfants placent les familles les plus fidèles à leur rôle dans un état d'infériorité économique.

L'épiscopat lance un appel à l'Etat pour une politique qui soit vraiment familiale. Les gouvernants doivent par des mesures spéciales aider les familles à affronter les rythmes nouveaux de vie qu'un monde industrialisé et urbanisé leur impose. Mettant en relief quelques problèmes de la famille, les évêques posent la question. "Qui est responsable de ces problèmes?", et ils enchaînent: "N'est-ce pas pour une large part, la société dans son ensemble? Si les familles préparent les citoyens à la société, la société ne doit-elle pas en retour assurer les conditions requises pour qu'on retrouve une qualité de vie familiale dégagée le plus possible de tensions et empreinte à la fois de sécurité et de stabilité?".

L'épiscopat lance un pressant appel pour la mise sur pied de fortes organisations familiales qui uniront leurs efforts et parfois leurs effectifs pour influer sur les législations et participer, comme tant d'autres, aux structures du pouvoir.

Les évêques ne manquent pas de rappeler que l'individu est le premier responsable de sa vie familiale.

Les recommandations du document sont les suivantes:

1) que soit favorisé le développement des associations et mouvement familiaux;
2) que soient mises sur pied, au niveau gouvernemental, des institutions qui s'occupent spécifiquement de la famille; les organismes représentatifs devraient être invités à participer à ces institutions;
3) que soit créé un système diversifié de prestations familiales adaptées aux besoins des familles;
4) que le montant actuel des allocations familiales soit augmenté;
5) que l'on améliore l'équipement social qui relève le standard de vie des familles. Notamment dans les domaines de l'éducation, des loisirs, de l'habitation, de la santé, de la protection devant la loi, etc...

Les évêques, de leur côté, se proposent de demander à un certain nombre de prêtres de se spécialiser dans l'étude des problèmes de la famille.

Dans leur message, les évêques félicitent les organismes existants du travail accompli, ils reconnaissent l'utilité de certaines mesures gouvernementales. Tout en souhaitant la formation d'une opinion publique en alerte en faveur de la famille, ils invitent tous les responsables sociaux à conjuguer leurs efforts pour une action fructueuse face aux problèmes économiques des familles d'aujourd'hui.

La pauvreté détruit-elle la capacité de s'aimer?

N.D.L.R. — Betty Nickerson, sociologue de Winnipeg, a découvert qu'il existait un sentiment décourageant d'apathie générale en Inde, où elle a fait une étude sur les projets de problèmes alimentaires entrepris par les Nations unies. Dans cet article, elle explique les attitudes des Indiens, particulièrement en ce qui a trait aux enfants.

NOUVELLE DELHI — Dans toute l'Inde, j'ai vu, à côté de maux profonds, des remèdes sans proportion avec l'étendue du travail à accomplir. J'ai rencontré des gens qui étaient presque des saints, sincèrement préoccupés du sort des sans-foyer, des malades, des orphelins. Mais j'en ai rencontré beaucoup plus qui passaient outre à la misère, et qui semblaient surtout satisfaits de n'être pas parmi les dépossédés.

Je n'ai pas vu beaucoup d'émotion. J'ai vu très peu d'échange de tendresse ou de compassion entre les gens. Je n'ai pas vu d'enfants se battre, et je ne les ai pas vu non plus pleurer.

Ce qui frappe surtout, en Inde, c'est une sorte d'apathie monumentale.

Je me suis souvent demandé si l'amour existait dans ce pays, ou si des siècles de pauvreté toujours croissante et d'égoïsme inévitable avaient fini par détruire la capacité des êtres humains de s'aimer les uns les autres.

Ce sont des choses difficiles à supporter, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants. Dans un orphelinat, près de Madras, se trouvaient 187 filles, de deux à 18 ans, sous la direction de trois femmes. L'administration de l'orphelinat était confiée à un conseil composé de 12 filles, dont chacune avait des fonctions particulières. Ce foyer, ainsi que plusieurs autres que j'ai visités, doit beaucoup au Dr Lotta Hitschmanova, et au comité canadien du Unitarian Service.

Non loin de la ferme expérimentale de Baraut Block, près de Delhi, j'ai vu un garçon qui transportait des paniers de briques sur sa tête. Lorsque j'ai demandé pourquoi il n'allait pas à l'école, on m'a répondu: "Oh, ce n'est qu'un ouvrier".

"Demandez-lui s'il aimerait aller à l'école", ai-je ajouté.

Le visage du garçon s'éclaira alors d'un sourire incroyable, comme si on lui avait offert le paradis.

"Vous voyez, me dit l'interprète, le désir est là. Malheureusement, nous ne pouvons rien y faire."

Dans mon innonoence, je demandai: "Mais pourquoi? Il y a une école de l'autre côté de la rue".

"Parce que ses parents veulent qu'il travaille, ou parce qu'il appartient à l'entrepreneur. Et puis il est probablement trop âgé pour aller à l'école."

Je crois que je n'oublierai jamais le visage de ce garçon de 14 ans, jugé trop âgé pour aller à l'école, destiné à une vie misérable, avortée et pourtant assez intelligent et assez fier pour essayer de justifier sa petite taille aux yeux d'un étranger qui s'adressait à lui par hasard.

A Lucknow, j'ai visité un foyer pour des jeunes filles de 12 à 18 ans. Elles ont exécuté devant moi des danses de folklore et m'ont fait voir avec fierté les objets d'artisanats qu'elles avaient fabriquées. Ces jeunes filles étaient toutes jolies, et toutes avaient été admises dans ce foyer à la suite de descentes dans des maisons de prostitution. Elles avaient été enlevées, ou vendues par leurs parents, ou bien quelques souteneurs, les ayant trouvées sans protection dans les rues, les avaient livrées à des tenanciers de lupanars.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi les cas innombrables d'enfants abandonnés que j'ai rencontrés en Inde. J'en ai vu plusieurs qui étaient bien vêtus et bien nourris, mais j'en ai vu des millions qui manquaient de tout.

Il y a quand même des projets et un certain espoir. Les jeunes, du moins certains d'entre eux, essaient d'y croire, mais leurs espoirs sont mitigés par la réalité à laquelle ils doivent actuellement faire face. Beaucoup d'entre eux savent qu'il existe d'autres façons de vivre, plus heureuses, mais ils savent également que ce bonheur n'est pas pour eux.

Par conséquent, quelle est exactement notre part de responsabilité vis-à-vis de la jeunesse de l'Inde?

Continuerons-nous à utiliser les moyens qui ont si souvent échoué jusqu'ici pour prouver notre bonne foi?

Comment pouvons-nous vraiment aider? Continuerons-nous à dépenser 20 fois plus pour l'armement que nous dépensons pour le développement?

Est-ce qu'une partie de la nourriture que nous donnons atteint finalement le marché noir, ou bien est utilisée comme fonds de rechange par un "establishment" qui continue de tolérer le travail des enfants? Il est évident que ce sont des questions auxquelles il n'est pas facile de trouver une réponse immédiate.

Pour les jeunes, tout ce qui compte réellement, c'est l'avenir. Eux ne sont pas libres de choisir, mais nous le sommes.

Un service du Bell déménage à Ottawa

La majeure partie du personnel administratif des services interurbains de la compagnie de téléphone Bell du Canada sera transférée de Montréal à Ottawa.

M. J. V. Leworthy, vice-président — services interurbains — du Bell, a déclaré que ce déplacement a été rendu nécessaire par le "développement phénoménal" des besoins en services de communications sur grandes distances centrés sur la capitale fédérale.



Le pavillon de la Grande-Bretagne vous accueille. L'édifice est impressionnant à l'extérieur, on pense parfois à un Mausolée. Mais l'intérieur est plein de vie, d'entrain et de dynamisme... Après avoir étudié un peu d'histoire, vous pourrez constater l'oeuvre civilisatrice de la Grande-Bretagne: l'oeuvre de ses hommes scientifiques, philosophiques et artistiques... Puis vous verrez l'Angleterre d'aujourd'hui, où toute la mode contemporaine, le rythme d'aujourd'hui reconnait sa terre d'origine. Grâce à ce nouvel essor, l'Angleterre se maintient comme une puissance culturelle dans le monde. (Photo R.-H. Boulet)

De la censure et des hommes

Il n'y a pas si longtemps, tout le problème de la censure tournait autour de l'anatomie de Brigitte Bardot. Toute la question était de savoir si l'on permettrait à Monsieur Tout-le-monde de se rincer l'oeil et de contempler à loisir les charmes non équivoques dont la divine Providence — et la nature — a gratifié l'illustre actrice française.

Il y eut, bien sûr, l'épisode désormais célèbre des Ballets africains, qui nous valut la non moins mémorable définition de l'obscénité fournie par un inspecteur de l'Escouade de la moralité de la Police de Montréal.

Mais, depuis, les temps ont changé. Et malgré quelques bouffées occasionnelles de puritanisme intempestif — le Secrétaire de la Province qui s'élève contre les images osées de "La Curée" et le chef de police de la ville de Québec qui part en guerre contre les nus de la rue du Trésor — il reste qu'on a nettement l'impression que la situation s'est stabilisée.

Ajoutons ici, pour éviter tout malentendu, que l'étroitesse d'esprit ou le puritanisme abusif ne sont pas, comme ils ne l'ont d'ailleurs jamais été, le monopole de la très catholique province de Québec. Je n'en veux pour preuve que les fulminations prononcées dans plusieurs états américains et dans plusieurs provinces du Canada par les bureaux de censure contre les dialogues "trop crus" du film que Blake Edwards a tiré de la pièce d'Albee "Qui a peur de Virginia Wolf?".

Tout débat sur la censure aboutit, la plupart du temps, à un cul-de-sac. Car, la plupart des prises de position présupposent au départ une certaine conception de la vie, une philosophie de base qu'on n'est pas toujours en mesure d'expliciter. Cette philosophie de base peut certes être le résultat de réflexions et d'études personnelles, mais on s'aperçoit qu'elle résulte généralement d'expériences particulières, de contingences sociales ou de réactions plus ou moins émotives.

Le choc des idées

D'autant plus qu'on peut aborder le problème de multiples façons: le point de vue de l'artiste et du commerçant sont rarement identiques; l'athée et le prêtre auront bien des difficultés à trouver un terrain d'entente; l'homme de la rue et l'intellectuel seront difficilement intéressés par les mêmes aspects.

Et les positions ne seront pas les mêmes suivant que l'on parle de censure morale, de censure politique ou de censure idéologique.

C'est ce qu'on a vu au cours d'un débat sur la censure organisé par le Festival du film et la Société Radio-Canada dans le cadre de l'émission "Aujourd'hui". Y ont participé: Fritz Lang, Ephrem London, André Martin, Patrick Watson et Gérard Ledain. Wilfrid Lemoine agissait comme modérateur.

Il est impossible de donner ici un aperçu complet de toute la discussion. Contentons-nous d'en présenter les grandes lignes.

Pour Fritz Lang, il ne devrait exister de censure d'aucune sorte, ni pour les adultes, ni pour les enfants. Lang ne reconnait à aucune communauté et à aucun groupe le droit de dire ce qui est bon et ce qui est mauvais. D'autant plus qu'à son avis, il serait très difficile, sinon impossible, d'établir avec précision la ligne de démarcation entre l'obscène et le non-obscène. Lorsqu'on lui fait remarquer qu'il faut quand même protéger les enfants contre certaines influences qui pourraient être néfastes, Lang répond:

"Qui va protéger les enfants contre les parents?" Selon lui, il s'agit moins de censurer que d'éduquer les gens. "Il est plus intelligent d'éduquer les gens que de les empêcher de voir ou d'entendre ce que, de toutes façons, ils finiront bien par voir et entendre".

"Au fond, dira plus tard le grand cinéaste allemand, la censure est une question de goût. J'ai toujours pu faire ce que j'ai voulu faire."

Pour sa part, Ephrem London se dit opposé à toute censure gouvernementale. Il insiste plutôt sur le choix préalable que doivent faire tous ceux qui font oeuvre d'art. Il note également combien il est difficile d'établir une fois pour toute ce qui est bien et ce qui est mal. "Qui a le droit de déterminer que les seins féminins entrent dans la seconde catégorie alors qu'on nous montre à longueur de journées des scènes de violence et des exemples de racisme".

Le danger politique

A son avis, tout art de communication comporte des dangers et des avantages. Mais selon lui, la censure ne saurait être la solution au problème dans une société démocratique.

Patrick Watson ne croit pas à la nécessité de la censure pour les adultes. "Quant à la censure pour les enfants, je préfère que ce soit moi qui la fasse".

Dans l'optique de l'ancien réalisateur de l'émission "This Hour Has Seven Days", la communauté a toujours le droit de dire après coup qu'elle n'est pas d'accord et les gens qui croient avoir été lésés peuvent toujours prendre les recours en justice qui sont à leur disposition.

D'autre part, a dit M. Watson, il faut mettre les hommes politiques en garde contre les dangers de la censure qui équivaut, dans la majorité des cas, à changer les données du problème, à fausser le jeu des institutions démocratiques et à empêcher la libre discussion de sujets controversés.

Quant à Gérard Ledain, il se déclare en faveur d'une entière liberté pour les adultes. Mais il est d'avis que l'Etat a le droit de protéger les jeunes. "Il faut contrôler l'ambiance globale d'une société, parce que les adultes et les parents, pour des raisons d'ordre pratique, sont incapables de le faire".

Par ailleurs M. Ledain se défend de vouloir trancher le problème dans l'absolu. "C'est une question de degré, ajoutera-t-il. Dans notre société, il doit y avoir une limite. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre les principes d'ordre et de liberté".

Il insiste également sur les graves responsabilités qui incombent aux parents et aux éducateurs à une époque où l'on met l'accent sur les comportements "non naturels".

Enfin, le cinéaste et critique français André Martin ne semble pas trop préoccupé par les questions de censure. Il affirme que l'Etat a une responsabilité dans le contrôle des images qui assaillent de toutes parts l'homme moderne. Il conçoit ce contrôle comme un service que l'Etat doit rendre afin qu'il n'existe pas de brusque changement de rythme entre la nouvelle imagerie et la mentalité des individus qui composent une société donnée.

Martial Dassylva
(La Presse)

Regrets du Chanoine Groulx

La famille du chanoine Lionel Groulx, l'Institut d'histoire de l'Amérique française et la Fondation Lionel-Groulx ont rendu public un extrait du testament de l'illustre historien.

Dans ce passage, le prêtre-historien parle de sa vocation spirituelle et temporelle, en exprimant un certain regret de n'avoir pas pu exercer son ministère auprès des âmes.

Voici l'extrait du testament qui a été rendu public:

"Je laisse à mes parents et amis ce court message: prêtre, j'ai fait peu de ministère auprès des âmes. Ce fut l'une des nostalgies de ma vie. Je m'en suis consolé en me rappelant que je n'avais choisi, ni ma carrière, ni mon devoir. J'ai accepté le choix qu'en ont fait pour moi mes supérieurs ecclésiastiques. Une autre de mes consolations, ce fut la conscience de travailler pour la survivance du Canada français: petit pays et petit peuple qui, parce que catholiques, m'ont toujours paru la grande entité spirituelle en Amérique du Nord. De ce point de vue qui fut celui de toute ma vie, on pourrait s'expliquer, je crois, tout ce que j'ai dit, tout ce que j'ai écrit, tout ce que j'ai fait, et de même pourra-t-on comprendre que parfois je l'aie fait passionnément. Pour ce motif et pour cette inspiration de mes actes, Dieu veuille me pardonner et me faire miséricorde.

Quand on n'a pas fait de sa vie tout ce que l'on aurait souhaité, il reste à faire au moins bon usage de sa mort. Une fois de plus, et en toute simplicité, j'offre la mienne pour l'Eglise, pour les causes que j'ai aimées et que j'aurais voulu mieux servir. Ma mort, je l'accepte comme la grâce d'en-Haut m'accorde de le faire et depuis longtemps, telle que le Bon Dieu voudra me l'envoyer, au jour, à l'heure de son choix. Qu'Il m'accorde seulement de l'accepter de sa main comme une suprême offrande: ma dernière messe de prêtre.

Je recommande instamment mon âme aux prières de mes parents, de mes amis, de tous ceux qui ont voulu m'assurer parfois qu'ils me devaient un peu de bien. Jeune séminariste, étudiant la page de théologie qui y a trait, j'ai fait le "voeu héroïque". Je l'ai émis en bonne et due forme. Je ne l'ai jamais répudié. On verra peut-être là une raison de ne pas m'oublier trop vite."

Les Mémoires du général Georges Vanier

Un livre du général Georges Vanier, qui fut gouverneur général du Canada jusqu'à sa mort, en mars 1967, est présentement en préparation. Le livre, tiré de ses écrits, ses annotations de certains livres et de sa correspondance personnelle, est en quelque sorte son testament spirituel à la nation. Il peut être décrit aussi comme une autobiographie de sa profonde spiritualité et de ses expériences et pensées religieuses. Celles-ci, il les vécut et les appliqua durant sa brillante et active carrière comme soldat, diplomate et homme d'Etat.

Le tout a été rassemblé par son fils, le Dr Jean Vanier, avec l'aide d'autres membres de la famille et la coopération de l'ancien personnel du général à Ottawa.

Les contrats de publication furent signés récemment entre Jean Vanier, de Paris, et Robert W. Keyserlingk, président de Palm Publishing. Le livre doit être prêt pour la fin de 1967.

"Egalité ou indépendance" publié à Paris

QUEBEC — Le livre du premier ministre Daniel Johnson, "Egalité ou indépendance", sera édité à Paris.

Le récent voyage du général de Gaulle au Québec et les répercussions internationales des propos qu'il y a tenus en rapport avec le droit à l'autodétermination des Canadiens français ne sont pas étrangers à l'intérêt suscité par la thèse de M. Johnson.

Dans ce volume, écrit et publié en 1965, alors qu'il était chef de l'opposition à l'assemblée législative du Québec, le leader de l'Union nationale affirme le droit des Québécois à l'autodétermination et prône l'égalité, au Canada, des deux grandes nations fondatrices.

"Egalité ou indépendance", dont le "Figaro littéraire" publiait de larges extraits dans son édition du 7 août en disant que le bouquin est devenu le "livre de chevet de tous les Québécois", sera édité par les éditions Didier et distribué dans la collection Forum.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Le professeur Marshall McLuhan estime que les Québécois sont... des "hippies"!

"Dans la controverse causée par de Gaulle, on a confondu le moyen de communication, le message et les siècles."

Celui qui parle ainsi, c'est le professeur Marshall McLuhan, l'un des plus célèbres Canadiens de l'heure qui occupe depuis peu la chaire Albert Schweitzer en humanités, à l'Université Fordham, de New York.

Les Québécois, dit le professeur McLuhan, n'ont quitté le 17e siècle, tribal et féodal, que tout récemment pour sauter gaiement par-dessus les 18e et 19e siècles afin de se plonger dans le 20e siècle.

Le 20e siècle, précise-t-il, est absolument différent du 19e siècle dont les composantes se trouvaient réunies comme sur une ligne d'assemblage pour former une société qui était une agglomération d'individualistes.

Grâce à l'instantanéité des communications électroniques, le 20e siècle vit dans la simultanéité, dans l'engagement total comme dans une tribu ou une société féodale. C'est un temps d'environnement plutôt que de production.

C'est ce qui explique le succès de l'Expo, continue McLuhan; on y a presque banni les produits pour se consacrer à la création d'environnements. Le Québécois féodal ne pouvait que réussir l'Expo, les Québécois étant des "hippies".

Tout cela, ajoute McLuhan, échappe bien sûr au général de Gaulle, un homme du 19e siècle traumatisé, comme tous les Français, par la Révolution de 1789. Il ne comprend pas — pas plus que les Québécois — que ce qui menace la liberté essentielle du Québécois, c'est la société industrielle urbanisée.

C'est contre les brèches faites dans leur liberté par les vestiges laissés par la technologie du 19e siècle que les Québécois en ont, à leur insu, dit encore McLuhan. Et de Gaulle ne s'en rend pas compte puisqu'il pense que les Québécois réclament la liberté nationaliste du 19e siècle, la seule sorte de liberté qu'il comprenne. Par conséquent, il exhorte le Québec à avoir sa Révolution française.

Les Canadiens de langue anglaise ne comprennent pas plus la situation puisqu'ils sont plus attachés au 19e siècle que n'importe qui d'autre, affirme McLuhan. Ce sont des gens de la société des usines et des compagnies ferroviaires absolument éberlués par les agissement de leurs enfants qui deviennent des "hippies" par protestation contre l'individualisme fragmentaire et 19e siècle des adultes.

Ce mot de liberté

C'est ce mot de "liberté" qui met en particulier les Canadiens anglais dans tous leurs états. Ils ne peuvent comprendre qu'on puisse vouloir se libérer d'eux.

Selon eux, c'est être libre que de vivre sous leur système: l'Amérique du Nord anglophone s'est toujours vue comme "la terre de la liberté", le reste du monde étant composé de gens de couleur irrécupérables et de ghettos blancs dont les habitants ne pourraient sortir qu'en adoptant la langue anglo-saxonne et l'éthique d'individualisme fragmentaire du 19e siècle.

En résumé, les trois parties en cause ne reçoivent pas le message parce que les Québécois sont des gens 17e-20e siècle sans expérience du 19e siècle. La communication entre eux et les Canadiens anglais 19e siècle est impossible parce qu'ils n'ont pas d'expérience commune.

Et le pauvre de Gaulle est encore plus perdu que tous parce qu'il croit qu'en connaissant la langue française, il peut comprendre les Canadiens français. Ce n'est pas le cas puisqu'il est lui-même un homme du 19e siècle parlant à des "hippies", conclut McLuhan.

Un éminent biologiste britannique soutient que Dieu pourrait devenir une réalité pour la science

NEW YORK — Les hommes de science, qui concentrent leur attention sur la physique et la chimie pour expliquer le développement de l'homme, font encore face à de nombreux points d'interrogation.

Un éminent biologiste britannique soutient que les questions qui ne trouvent pas de réponse pourraient peut-être être résolues en faisant appel à la religion.

Sir Alister Hardy affirme, en particulier, que la télépathie pourrait offrir des indications sur la structure humaine. Il réclame, par conséquent, l'intensification des recherches sur "la nature de l'expérience religieuse" et sur "les aspects psychiques de l'homme".

Il prédit qu'on en arriverait "à se mettre sur la voie du rétablissement du concept de Dieu, en tant que réalité scientifique tout autant que philosophique".

La sélection naturelle

Sir Alister, jusqu'à tout récemment directeur de l'école de zoologie de l'Université d'Oxford, est un partisan de la théorie de la sélection naturelle exposée par Darwin. Les opinions qu'il professe dans "The Living Stream", ouvrage paru récemment chez Harper and Row, visent à combler des lacunes apparaissant dans cette théorie.

Sir Alister reconnait qu'il devra reviser probablement ce qu'il a toujours enseigné afin de tenir compte des mystères de la vie que n'arrivent pas à percer les sciences physiques.

"En ne consacrant qu'un pour cent de l'argent dépensé présentement pour les sciences physiques et biologiques à faire enquête sur les expériences religieuses et à faire des recherches sur le psychisme, écrit-il, il ne faudrait peut-être pas beaucoup de temps pour qu'un nouvel âge de la foi se lève sur l'humanité."

Sir Alister précise que la science s'est bornée jusqu'à présent à étudier les phénomènes physiques et chimiques en négligeant les autres influences qui s'exercent sur l'homme.

Ce n'est pas tout

"Toute la théorie de l'évolution ne tient pas, précise-t-il, dans la conception généralement acceptée d'un mécanisme de sélection naturelle influencé uniquement par le milieu physique."

Sir Alister ne confesse pas qu'il est religieux lui-même dans le sens orthodoxe mais il se dit néanmoins convaincu qu'il faut accepter la présence d'une "quelconque puissance appelée Dieu".

"Je crois que le monde vivant est tout autant en relations avec la théologie qu'il l'est avec la physique et la chimie, que l'élément divin fait partie du processus naturel, que l'on pourrait appeler paraphysique plutôt que surnaturel."

Il ajoute que "les preuves sont suffisantes de l'existence" d'une communication à distance ou télépathique entre les humains.

Cela "pourrait avoir une importance considérable en biologie" et rendre acceptable la présence d'un "schéma de pensée subconsciente" commun à tous les humains.

La prière et l'amour

Même si les psychologues ont tendance à considérer la prière comme une simple expression adulte de "la relation d'amour parent-enfant", sir Alister n'en croit pas moins que cet amour, tout comme l'amour physique, peut "être rattaché, à un plan inférieur" à un amour suprême.

Il est possible, affirme le biologiste britannique, que "toutes les manifestations d'amour — animal, humain ou divin — soient l'expression d'une immense force d'animation du monde organique, au palier du psychisme".

Sir Alister est d'avis qu'en se livrant à des études suffisantes de l'expérience religieuse, on en arriverait à montrer "la réalité d'une puissance qui viendrait apparemment d'au-delà du conscient".

Le conflit entre la science et la religion n'est qu'apparent, conclut sir Alister: "Ce n'est qu'une phase de transition parce que les dogmes, des deux côtés, pourraient être revisés; la théologie pourrait devenir chose plus naturelle qu'elle l'est et, d'un autre côté, l'interprétation scientifique de la vie montrerait ses failles vis-à-vis de ce qui est le réel".

Médaille au cardinal

Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le premier récipiendaire de la médaille "Famille de l'homme" (Family of Man) créée récemment par la ligue anti-diffamatoire B'Nai B'rith, importante association juive nationale.

La nouvelle a été annoncée par M. Henry Blatt, président national du mouvement. Ce prix sera accordé annuellement par la ligue anti-diffamatoire B'nai B'rith à un Canadien qui aura apporté une importante contribution au développement de la bonne entente et du respect mutuel entre ses compatriotes.

La remise de la décoration au cardinal aura lieu à 8 heures du soir, le lundi 18 septembre, à l'Expo-Théâtre, Cité du Havre.

Fusion du "Sunday Herald" avec le "Canadian Register"

Comme Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, l'a annoncé, le 26 juin, le "Sunday Herald", publié par l'Archidiocèse, fusionnera à partir du 2 septembre avec le "Canadian Register" publié à Toronto. Le nouvel hebdomadaire de Winnipeg sera l'édition, pour le Manitoba, du "Canadian Register"; son format sera le double de celui de l'actuel "Herald" et il sera plus largement ouvert à l'actualité nationale et internationale. Le directeur du "Sunday Herald" est le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., et un rédacteur adjoint est le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., qui est aussi rédacteur adjoint de la chaîne des "Register".

EXPO 67

Vivre sur la Terre des Hommes

Il y a tellement de monde sur la terre des hommes. J'y arrive un matin assez tôt et il me semble que tout peut m'arriver, que je vais subir une foule de choses, accumuler un tas de renseignements. Me voilà un matin seul. Je ne connais personne, personne ne me connaît. Mais c'est comme ça, et c'est normal...

Je vis maintenant dans un pays que j'appelle le mien parce que je suis venu au monde ici. Et je l'aime, j'en suis fier... Mais des pays, il y en a tellement. Et chaque pays est rempli d'hommes qui ne sont pas comme moi. Chacun d'eux, même s'il est bien ordinaire, est unique. Chacun garde en lui son mystère, un mystère que nul n'a le droit de violer.

Je suis à regarder le monde. Je vois des animaux et toutes sortes de plantes: autant de merveilles. Je vois le monde à travers les livres, l'art et les gens. J'entends le monde par la musique, les conversations des gens et tout ce bruit qui m'entoure à chaque instant. Et les nuages glissent lentement dans le ciel: ça va continuer. Le vent fait rider l'eau sans âge. Et toutes les fontaines s'élancent et coulent: l'eau est claire et riche. Les poissons y vivent. Et l'air même est peuplé d'oiseaux de toutes couleurs. Des papillons qui sont beaux, et c'est tout: ils sont beaux. Et sur la terre, des choses qui rampent, qui marchent et qui poussent et dans la terre, les vers creusent leurs labyrinthes avant de devenir papillons...

Ah! mon oeil devient kaléidoscope. Toute cette couleur: mille nuances de vert, de jaune, de rouge et de bleu... et le blanc se transforme en noir... et le noir s'éclaircit, devient blanc. Et dans un ciel qui n'est pas vraiment bleu, les nuages passent. On sent que ça va continuer.

Je mange des tomates, du pain de blé, des légumes frais. Des fruits: cette pêche est juteuse. La terre des hommes donne le fruit, l'homme le cueille, et l'homme retourne à la terre et de lui, les fleurs poussent... des narcisses s'il s'est noyé... des cactus s'il est mort assoiffé. Et les nuages passent. L'homme naît, vit et meurt. Il voit la terre des hommes qui lui semble immuable. Il la voit pour un temps, et c'est tout. Mais la terre même passera, comme il est passé lui-même... Il y aura un jour sans lendemain, un soir qui sera le dernier...

Sur la terre des hommes, quand on ne s'entend pas, on fait la guerre. On fait la guerre pour n'importe quoi. Parce que l'on croit que l'autre nous a volé ou qu'il a l'intention de le faire. On croit qu'il nous veut du mal, qu'il a l'intention de nous en faire. On le tue et c'est fini. Mais cela n'empêche pas les nuages de glisser dans le ciel comme toujours. Et la guerre ne s'arrête pas au premier soldat tué. Il meurt sous une pièce d'étoffe rouge ou blanche ou jaune selon son pays. Il meurt parce qu'il aimait son pays ou parce qu'on l'a obligé à l'aimer. De toute façon, il meurt après avoir tué d'autres hommes qu'il soupçonnait de lui en vouloir, qu'il soupçonnait de tous les crimes. Il meurt sous les étoiles ou les nuages, mais ça continue et il n'y a pas de paix sur la terre des hommes parce que les hommes parlent plusieurs langues, croient en beaucoup de choses et ne s'entendent pas.

Si mon pays n'est pas le plus beau, il est unique pour moi, car c'est le mien. Et bien d'autres l'habitent. Avec plusieurs de ces autres hommes, je ne m'entends pas toujours très bien. Même si ce sont des gens de mon pays. Il y en a tellement qui me regardent de travers parce que souvent j'ai les cheveux un peu longs ou parce que j'aime me mettre les pieds dans les fontaines. Et ceux-là me soupçonnent de toutes sortes de choses fantastiques ou réelles, et moi je les soupçonne de me soupçonner. Et je ne m'entends pas avec tout le monde, c'est normal, c'est humain. Mais que voulez-vous, si plus de gens m'aimaient, j'en aimerais peut-être davantage: alors je pourrais détruire toutes les armes et toutes les bombes... C'est difficile d'aimer tout le monde, qu'on soit chrétien ou non...

On s'attend à ce que je fasse beaucoup de choses, mais moi je ne veux faire que ce que je suis sûr de pouvoir bien faire. Et j'aimerais tout donner si on m'assurait mes trois repas par jour et quelques couvertures pour dormir la nuit. Alors, c'est un échange, et c'est la règle fondamentale de la vie. A toute oeuvre une rémunération. Pour chaque mesure de travail, une mesure de repos. C'est le cycle. Ça recommence. Ça finit pas. Les nuages glissent dans un ciel, le même ici qu'ailleurs, sans doute...

Moi, je suis jeune. Et je me dis que c'est le temps de tout regarder, d'essayer de tout comprendre pour pouvoir donner ma mesure de travail: ce que j'ai de mieux. Mais ce que je veux faire n'est pas ce que l'on veut que je fasse, et j'en souffre parce que c'est tout ce que je puis bien faire à mon sens. Pourquoi perdre mon temps à faire ce que je n'aime pas faire ou ce que je fais mal... Je suis jeune et assez fortuné de pouvoir faire ce que j'aime faire et j'en suis reconnaissant alors je vais faire de mon mieux... pourquoi pas?

Et c'est tout ça qu'on apprend sur la Terre des Hommes. Chacun de nous doit poser sa pierre, si petite soit elle. Le monde est bien vieux, quand on y vit, il nous rend sage. Il est merveilleux à voir. Le monde nous rend meilleur, mais toujours, on se rend compte qu'on ne s'accommode pas avec tout le monde. Et ça, c'est fatigant. Mais si on veut voir un monde meilleur, chacun de nous doit mettre à l'oeuvre ce qu'on a de meilleur. Et de ne pas juger la qualité de ce que les autres font. Ce n'est pas à nous de juger. Chacun fait ce qu'il peut, je suppose. Chacun fait ce qu'il croit vrai et pour le mieux. Et seule, sa propre conscience le juge... Qui d'autre est en mesure de le faire...?

Roger-H. Boulet

Décès d'un prêtre pionnier

M. l'abbé Jacques Bertrand, âgé de 75 ans, de l'archidiocèse de Winnipeg, est décédé à l'hôpital général St-Boniface, le samedi 19 août. L'office pour les morts fut récité mardi soir par les membres du clergé en la cathédrale Ste-Marie et cette cérémonie fut suivie d'une messe de Requiem à laquelle Mgr O. J. McInerney, vicaire général, était le principal concélébrant.

Le service solennel fut chanté en la basilique de St-Boniface à 10 h. 30 mercredi matin. Le célébrant principal fut Mgr Gérard Gervais, représentant Son Exc. Mgr B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, assisté de Mgr J. K. MacIsaac, Mgr Z. A. Baczkowski, MM. les abbés J. H. Fitzgerald et M. Orlinski et du R. P. Gérard Dallaire, S.J.



M. l'abbé Jacques Bertrand

L'homélie anglaise fut donnée par Mgr M. Cooney et celle en français par le R. P. Ludger Guy, S.J., doyen du cours universitaire du collège de St-Boniface.

Né le 4 décembre 1891 à St-Boniface, M. l'abbé Bertrand reçut son diplôme de bachelier ès arts de l'université de Manitoba. Il fut ordonné prêtre par Son Exc. Mgr Arthur Béliveau, le 20 décembre 1914.

En 1915, il fut nommé vicaire à Ste-Rose-du-Lac; curé à Dunrea en septembre 1916; vicaire à St-Eustache en juin 1917; curé à Inwood en février 1918; curé de Fort Garry et Selkirk en septembre 1919; curé à Grande-Clairière en octobre 1929, de Ste-Amélie en 1934, de St-Lazare en septembre 1936 et de Dunrea en novembre 1945. Il y demeura jusqu'à sa retraite en octobre 1960. Il résidait à St-Vital au moment de sa mort.

M. l'abbé Bertrand laisse dans le deuil deux frères, le R. P. A. Bertrand, S.J., de Montréal, et Armand, de St-Vital.

Meilleures occasions de chasse aux oiseaux migrateurs en 1967

A l'exception du canard malard et de l'oie à front blanc, les canards et les oies sont plus nombreux cette année; aussi, les occasions de chasse se sont-elles améliorées depuis l'année dernière. C'est ce qui ressort du Règlement de 1967 concernant les oiseaux migrateurs, dont les détails ont été communiqués aujourd'hui par le Service canadien de la faune du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, les maximums de prises par jour et maximums d'oiseaux possédés sont passés de cinq et dix, maximums établis pour l'année dernière, à huit et seize. Toutefois, ces maximums comprennent seulement deux et quatre canards malards au Manitoba et cinq et dix canards malards en Saskatchewan et dans les zones 1, 3, 4 et 5 de l'Alberta.

En ce qui concerne les oies, les maximums de prises et maximums d'oiseaux possédés sont de cinq et de dix dans la plupart des provinces et dans les Territoires. Au Manitoba, on ne peut prendre plus de trois oies à front blanc et on ne peut en posséder plus de six. Les chasseurs de la Saskatchewan et de l'Alberta et les chasseurs non-résidants au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest doivent se limiter à deux prises d'oies à front blanc et à une possession de quatre.



M. et Mme Jules Rémillard, de 188, rue Dumoulin à St-Boniface, fêtèrent leur jubilé d'or le dimanche 13 août 1967. Une messe d'action de grâces fut célébrée en la basilique-cathédrale par le curé, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier. Il y eut vin d'honneur à la résidence de l'hon. juge et Mme Louis Deniset, fille et gendre des jubilaires. Les jubilaires étaient entourés de leurs quatre enfants, Léo, de Hull, Jeanne (Mme Louis Deniset), de St-Boniface, Gérard, de St-Norbert, Rita (Mme Roger Adolphe), de Flin Flon, 22 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants, ainsi que d'un groupe de parents. M. et Mme Léo Rémillard, de Hull, Qué., et M. et Mme Roger Adolphe, de Flin Flon, Man., étaient venus pour la circonstance. Il y eut souper familial au Dakota Motor Hotel pour terminer la journée.

Chronique sportive

Des visiteurs dont les Blue Bombers auraient pu se passer très facilement!

par Jacques LEMOYNE

Les Rough Riders d'Ottawa et leur monsieur Russ Jackson ne reviendront pas à Winnipeg cette année et les Blue Bombers doivent pousser des soupirs de soulagement. Et dire que j'ai mentionné que les pointages n'étaient pas élevés cette saison! Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais ce fut quand même un passage bien remarqué que celui des gars d'Ottawa. Un des points qui m'a le plus amusé ce fut de voir l'air furieux de l'excellent Maurice Racine au moment où il venait de rater un placement! A le voir on aurait juré que le club venait de tout perdre! On voit un peu l'esprit qui règne au sein de cette équipe alors que même leurs meilleurs joueurs ne se pardonnent pas de rater les coups les plus difficiles!

Joe Zaleski a tout fait pour essayer de sortir les Bombers de l'ornière, mais rien ne marchait. Dès que Ken Ploen tentait de mener une attaque, il se heurtait à un mur défensif d'une puissance insoupçonnée. Les Riders ont eux-mêmes reconnus qu'ils avaient joué une bonne partie, mais ils ont quand même trouvé le tour de faire de l'auto-critique. On se demande un peu ce qu'ils voulaient comme résultat! Quoiqu'il en soit, les Bombers avaient une mauvaise joute dans leur système et ils ont reçu l'aide des Riders d'Ottawa pour s'en débarrasser. Mais ils doivent être quand même heureux de se dire qu'ils ne reverront plus monsieur Jackson et ses compagnons avant le mois de décembre tout au moins, s'ils doivent se faire face de nouveau. Et les choses seront sans doute bien différentes alors.

Une chute

La poussée des Cubs de Chicago est restée sans lendemain. Les Cardinaux ont commencé par leur faire subir quelques échecs dans une série clé et les joueurs de Léo Durocher n'ont pu retrouver le chemin de la victoire depuis ce temps! Les Cardinaux font cavalier seuls en tête de la Nationale qui, fidèle à sa tradition, va encore changer de champions cette année. Parmi les clubs-surprises, Boston demeure toujours en lice dans l'Américaine, mais les difficultés commencent à s'accumuler sur les traces d'une équipe qui était considérée comme un club de deuxième division. Chez les Cubs, les lanceurs se sont mis à éprouver de la difficulté et il est maintenant évident que les affirmations de Durocher qui disait que son club avait retrouvé sa forme de la fin de la dernière saison étaient un peu exagérées. Mais les Cubs ne termineront pas en deuxième division, du moins luttent-ils en ce sens et on ne peut que les admirer pour leur ténacité.

Pour les Cardinaux, les anciens patrons des Goldeyes de la Ligue Northern, la lutte au championnat devient de plus en plus intéressante. Une bonne avance de 10 joutes sur ses plus proches rivaux est de nature à aider toute équipe et le fait que Roger Maris soit avec le club doit certainement contribuer un apport moral sérieux à toute l'équipe. On dira ce qu'on voudra de Maris, il n'en reste pas moins un frappeur dangereux et sa moyenne de .296 indique qu'à moins d'un autre accident il sera dans la lutte jusqu'au bout. Les Cards sont un peu faibles défensivement, mais ils occupent le deuxième rang pour la moyenne au bâton et le troisième chez les lanceurs. Et ces statistiques ne sont pas les plus récentes ce qui veut donc dire qu'il y a une possibilité que les Cards soient au premier rang pour la moyenne au bâton à la mi-août. On peut donc prévoir que les champions de la Nationale entreront dans la dernière phase de la lutte avec une belle avance sur leurs plus proches rivaux, probablement les Giants, et qu'ils seront en excellente condition pour ramener le championnat mondial à la Nationale, après l'échec des Dodgers, l'an dernier.

Les prix de la bière montent

La régie des alcools a annoncé une hausse dans le prix de la bière en fût et en bouteille, servie dans les tavernes et les clubs licenciés.

Les changements sont les suivants: de 15c à 17c pour 7 et ¼ onces de bière servie dans les tavernes. Dans les clubs où la bière en fût est servie, pas moins de 6 onces de bière coûteront 19c plutôt que 15c; pas moins de 7 et ½ onces de bière coûteront 24c et 9 onces coûteront 29c plutôt que 25c.

En plus, la bière en bouteille servie dans les tavernes coûtera 36c plutôt que 32c. La bière en bouteille servie dans les endroits licenciés augmentera de 35c à 43c.

La taxe de revenue prise par les licenciés, en plus des prix indiqués, est de 2c la bouteille et de 1c le verre de bière en fût.

Le prix de la Régie des alcools auprès des licenciés a été augmenté de 17c pour une caisse de deux douzaines, mais le prix de la bière en fût n'a pas été augmenté.

Il n'y a pas de changement dans la grosseur des verres servis dans les tavernes.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

J.O.C. en marche . . .

Le mouvement "Jeunesse Ouvrière Chrétienne" ou mieux connu sous le nom "Mouvement Jeunes Travailleurs" ici au Manitoba n'est pas inactif pendant les mois d'été. Au contraire, le mouvement offre une profusion d'activités diverses à ses membres, ainsi qu'à tous les jeunes travailleurs qui veulent y prendre part.

Congrès national

Les 1er, 2e et 3 juillet avait lieu le 32e Congrès national de la J.O.C. à St-Hyacinthe, Qué. St-Hyacinthe est située à environ 30 milles à l'est de Montréal et compte une population de 35 mille habitants. Ce chiffre fut augmenté de 200 à l'arrivée des Jocistes de différents endroits, dont le plus loin — Manitoba.

De notre belle province, les délégués étaient M. l'abbé Louis Laurencelle (aumônier), Hubert Gauthier (président, Fédération du Manitoba), Paul Savard (président, section Cathédrale — garçons), Hélène Côté (présidente, section Cathédrale — filles), Denis Hamel (section La Montagne et futur animateur social au collège de St-Boniface) et Lucille Rioux (secrétaire et publiciste, section Cathédrale).

Le congrès débuta par le rapport moral qui est le bilan des actions réalisées depuis le dernier Congrès national. Ceci fut suivi du premier item "Portrait de la Jeunesse Travailleuse de 1967". Les discussions sur ce sujet avaient pour but de découvrir les aspirations des jeunes travailleurs, et de mieux les connaître en tenant compte de leur participation dans la société, du milieu de travail, la vie familiale, les fréquentations, les loisirs, leur rôle dans l'économie et leurs idées face à la religion. Le deuxième item était "La J.O.C. et son rôle d'éducation". La J.O.C. est un mouvement d'éducation adapté à une jeunesse travailleuse en évolution. En partant de la monographie d'une équipe l'ont pu constater comment une équipe est formée pour répondre à un besoin immédiat des jeunes travailleurs.

Les trois jours furent remplis de discussions intéressantes, d'échanges mutuellement profitables et de fraternité sans borne. En tout, une expérience sans pareil!

Duchesnay (Québec)

Duchesnay est un camp de formation pour chef actuel et futur. Il est organisé et conduit par les dirigeants de la J.O.C. nationale qui sont eux aussi des jeunes travailleurs. Ce centre d'entraînement est de deux semaines dont la première est destinée aux garçons et la deuxième aux filles. Les deux semaines sont en juillet.

Les représentants du Manitoba étaient Edmond Beaudry St-Boniface), Gilles Desrosiers (Ste-Anne), Denis Hamel (Somerset), Lise Châteauneuf (St-Boniface) et Cécile Jajoie (St-Boniface).

Duchesnay est le moyen par excellence qu'a la J.O.C. pour perfectionner ses chefs et faire découvrir aux futurs chefs leur possibilité et leur mission auprès des autres jeunes travailleurs de leur milieu. Préparé par des jeunes travailleurs, le programme met en marche les principes de la J.O.C. qui sont Par eux, Pour eux, Avec eux.

Equipe de loisir

Composé entièrement de garçons, cette équipe contacte en deux soirs près de 150 jeunes travailleurs pour les inviter individuellement à venir prendre part à une activité organisée par l'équipe pour le jeudi soir. Equitation, partie de ballon-volant, soirée à la plage, patin à roulette, weiner roast et excursion en bateau sur la rivière Rouge ne sont que quelques-unes des activités organisées par cette équipe. La transportation et autres arrangements sont des responsabilités dont se chargent ces gars afin de répondre au besoin des loisirs des jeunes travailleurs. "Bravo travail les gars!"

Ciné-club

Dernièrement, un groupe de jeunes travailleurs se sont rencontrés pour discuter le film "To Sir With Love", qui est présenté actuellement à un théâtre de Winnipeg. Cette rencontre fut si bien réussie que d'autres du même genre sont prévues prochainement.

Expo

On entend beaucoup parler d'Expo et non sans raison. C'est un spectacle inoubliable! Un grand nombre de jeunes travailleurs ont eu la chance d'y aller. Parmi ceux-ci on trouve Clair Desrosiers, Paul Savard, Denis Hamel, Edmond Beaudry, Rosemarie Proteau, Hélène Côté, Adrien Laurencelle, Jeannine et Pauline Collette, Denise Gauthier, Lise Châteauneuf et Lucille Rioux.

Autres activités entrevues

Pour la mi-septembre, un congrès de chefs pour la province est au stage d'organisation. Le congrès sera suivi un mois plus tard par la Semaine Nationale des Jeunes Travailleurs qui mettra fin au programme social de cette année qui est "L'économie et son rôle dans la vie des jeunes travailleurs".

Au niveau national, un colloque sur les valeurs du programme social de cette année, soit l'économie, est organisé pour la fin d'octobre et sera tenu à Montréal.

Responsables des sections

Un bon travail se fait par les responsables des différentes sections qui méritent nos félicitations. Ce sont: de St-Boniface, Hélène Côté et Paul Savard; du Précieux-Sang, Clémence Malo et Gilbert Plouffe; de St-Norbert, Denise Thorimbert et Réginald Robert; de Somerset, Omer Boulet et Norma Labossière; de La Broquerie, Roland Laurencelle; de Ste-Anne (nouvelle section), Rita Trudeau et Gilles Desrosiers.

Conclusion

M.J.T. ou J.O.C., quelque soit le nom, ce n'est pas cela qui est important mais les personnes elles-mêmes.



M. Maurice Lévêque, de St-Boniface, a été nommé sous-chef de bureau du Canadien National à Saskatoon. M. Lévêque est né à St-Boniface le 9 janvier 1922. Il est allé à l'école Provencher et au collège de St-Boniface d'où il reçut son B.A. Il a fait 3 ans et 3 mois de service militaire dont seize mois en Angleterre, en Belgique et en Hollande. Entré au service du CN en 1947, M. Lévêque était chroniqueur de sport à CKSB depuis 1959, et il participait à nombre d'activités sociales et sportives à Winnipeg et à St-Boniface. Il a épousé Mlle Alice Péloquin, et ils ont eu trois enfants: Robert, 19 ans; Gérald, 16 ans, et Camille, 13 ans. M. Lévêque a quitté St-Boniface pour Saskatoon lundi de cette semaine.

Démêlée avec la justice après s'être fait passer pour le fils de Pearson

ATLTNTA, Georgie — Un Canadien de 25 ans qui avait été chaleureusement accueilli aux Etats-Unis en se faisant passer pour le fils du premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a été l'objet d'une sentence suspendue de cinq ans sur une accusation de cambriolage.

Le juge Mack Hicks a rendu sa sentence lorsque Donald Gordon Stevens a admis s'être emparé de plusieurs chandails, de disques et d'autres objets, le tout évalué à $1,000, à la résidence de M. Larry Willingham.

Stevens voyageait dans une limousine noire, accompagné d'un "valet" et d'un berger allemand. Son "valet", un garçon de 14 ans, a été traduit en cour juvénile sous une inculpation de cambriolage.

L'accusé est détenu par les autorités de l'immigration. Il sera peut-être aussi accusé de vol d'auto, ce que doit préciser le FBI, Stevens pourrait être l'objet de mesures de déportation.



Une des scènes du film "Les Brûlés" qui sera présenté en huit épisodes d'une demi-heure, du lundi 28 août au jeudi 31 août et du lundi 4 septembre au jeudi 7 septembre, à 4 h. de l'après-midi dans le cadre de la série "Canadiana", à CBWFT, canal 3. C'est une production de l'Office national du film.

Chronique de CBWFT

Le fondateur des J.M.C.

Gilles Lefebvre est, depuis plusieurs années, l'une des figures dominantes de la musique au Canada.

Il a étudié sous la direction du violoniste canadien Arthur Leblanc, et dès l'âge de 14 ans, il était diplômé de l'école supérieure de musique d'Outremont. Grâce à une bourse du Matinee Musical Club, il put étudier à Paris, à l'Ecole normale de musique, avec Georges Dandelot.

En 1942, il était engagé comme violoniste de concert dans l'Aviation royale du Canada et il effectua une tournée avec le violoniste Henryk Szeryng.

Durant son séjour en France, il donna plusieurs concerts, souvent réalisés avec le concours des Jeunesses musicales de France.

Ce qui allait permettre à Gilles Lefebvre de rendre de si grands services à la musique canadienne, c'est son ardeur à vouloir établir au pays des Jeunesses musicales du Canada à Saint-Hyacinthe, en 1949. En 1950, avait lieu le premier congrès à Trois-Rivières. L'année suivante, Gilles Lefebvre mettait sur pied le camp musical du mont Orford. Depuis, il n'a pas cessé d'ouvrir de nombreuses sections de Jeunesses musicales à travers le pays et à agrandir le camp musical. A Orford. Aujourd'hui, les Jeunesses musicales canadiennes comprennent 150 sections (80,000 membres) réparties dans une centaine de villes de neuf des dix provinces canadiennes.

Chantal Beauregard rencontrera Gilles Lefebvre à l'émission télévisée **Entretien d'été** du vendredi 25 août, à 10 h. 15.

"Au théâtre ce soir"

La série télévisée **Festival estival** vous invite, le dimanche 27 août, à 8 h., au théâtre ce soir.

A l'affiche, une comédie de Pierre-Aristide Bréal, intitulée la Grande Oreille. Bréal, dentiste de profession, est aujourd'hui célèbre en France. Pour écrire la Grande Oreille, Bréal s'est inspiré d'une épisode de la guerre d'Algérie qu'il a transposé à la fin de l'époque des guerres de religion, sous Louis XIV, soit vers 1695 au moment où les dragons du Roi Soleil écrasaient impitoyablement les huguenots.

Comme ses illustres prédécesseurs en comédie (Molière, Feydeau, Labiche ou Roussin), Pierre-Aristide Bréal a su tirer parti d'une situation qui n'a rien de drôle en soi, pour créer une fantaisie du plus haut comique.

La Grande Oreille a été réalisée par Georges Folgoas, de l'ORTF, et jouée par les comédiens de la troupe de Jacques Fabbri, qui en a signé la mise en scène.

Le langage de l'haleine

WINNIPEG — Selon un groupe de chimistes, votre haleine peut en révéler plus que vous ne le croyez.

Les tests d'haleine sont déjà utilisés en certaines provinces pour incriminer les personnes soupçonnées de conduire en état d'ébriété, mais les chimistes, spécialisés en chromatographie des gaz, croient que ces analyses trouveront peut-être une application plus large sur le plan médical. Ils travaillent actuellement à mettre au point un procédé lequel, ils l'espèrent, permettra de détecter le cancer des poumons et les diabètes, à l'aide d'analyses d'haleine.

Ces hypothèses ont été étudiées récemment lors d'un congrès de chimistes à Winnipeg. On y a fait le point des développements de cette spécialité depuis sa naissance en Grande-Bretagne, il y a 15 ans.

On examine une substance en la faisant passer à travers une colonne où les divers éléments circulent à différentes vitesses, ce qui permet une analyse individuelle des particules. Il suffit d'échantillons si minces qu'on arrive parfois à déterminer la marque d'une voiture en analysant simplement une trace de peinture sur un pare-chocs.

La chromatographie des gaz est utilisée dans l'industrie pour accélérer une analyse tout en en réduisant le coût.

Au domaine de la santé publique, le procédé sert souvent à vérifier l'état de contamination des aliments et les chimistes s'attaquent maintenant au problème de la pollution de l'air.

Ils travaillent à déterminer quels changements seront nécessaires pour la purification de l'air dans les régions urbaines.

Le R. P. Amédée Dupas, jésuite, se rendait en Ethiopie le 4 août

Le R. P. Amédée Dupas fut reçu par ses parents et amis, à St-Boniface le 29 juin, lors de son jubilé d'argent sacerdotal.

A cette occasion, en la chapelle du collège, son Alma Mater, le Père Dupas présida à la messe d'action de grâces, exprima, à l'homélie, sa reconnaissance envers le Seigneur Jésus et implora de Lui des bénédictions pour tous ceux qui lui sont chers et pour lui-même voué maintenant à la vie missionnaire à l'étranger. Son Exc. Mgr Antoine Hacault était présent au sanctuaire et M. Maurice Prud'homme touchait l'orgue.

La cérémonie religieuse fut suivie des agapes fraternelles: banquet servi à une centaine de convives qui se groupaient autour de l'élu du jour, dans la salle du collège magnifiquement décorée pour la circonstance.

A Mgr Hacault, invité d'honneur, se joignaient des parents et amis intimes du jubilaire: le R. P. Edouard LaFlèche, S.J., jadis professeur du jeune Amédée et missionnaire actif en Chine (Formose) depuis trente-quatre ans, le R. P. Mignault, S.J., Mlle LaFlèche et M. Jean-Jacques Poisson, tous trois de Montréal, MM. et Mmes Paul Dupas et Joseph Brodeur, de St-Boniface. En plus, à la table d'honneur et dans la salle, on reconnaissait plusieurs confrères du jubilaire, co-collégiens, oncles et tantes, neveux et nièces, ainsi que des amis dévoués et attachants.

M. René Brodeur, maître de cérémonies, est le neveu chanceux qui a été co-professeur avec son oncle jésuite au collège de Sudbury.

Un skit réalisant à l'avance l'arrivée dramatique du professeur jésuite en Ethiopie, joué par ses neveux, MM. Louis Gareau, André et René Brodeur, ajouta une détente délicieuse au dessert du banquet.

Les discours ont été remplis de fines allusions, de pétillantes anecdotes qui marquent une vie d'écolier, de jeune prêtre, de ministre et professeur spécialisé, tel que fut le Père Dupas; la Providence l'ayant doté d'un caractère gai et sérieux, celui qui sait aimer et se faire aimer.

Conditionné par tant de belles paroles et de touchants sentiments, le bon Père Dupas sut à son tour faire vibrer dans les âmes de ceux qui l'admirent ces notes de sympathie, d'affection, de reconnaissance qui s'harmonisent parfaitement dans son âme sacerdotale. Le Père eut la joie de dire que ses bienfaiteurs spirituels, les Pères LaFlèche et Mignault fêtent cet été leur jubilé d'or.

Pendant la soirée, plusieurs Manitobains sont venus saluer et renouer avec le Père Dupas des liens chers, convenables à d'anciens voisins, la famille Dupas ayant résidée à St-Jean-Baptiste et à St-Boniface. On a bien voulu lire les télégrammes et les lettres de félicitations, de bons voeux reçus de ceux qui ne pouvaient assister à la fête.

Maintenant le Père Dupas sert l'Eglise avec d'autres confrères en Ethiopie. Il a accompli une carrière riche de vingt-cinq années de prêtrise plus les années préparatoires spéciales à la Compagnie, comprenant des étapes d'enseignement surtout au collège de Sudbury, des études spécialisées en Angleterre et à Los Angeles, et quelque temps au service d'instruction sociale sous l'égide bienfaisante et connaissante du Père Mignault.

Révérend Père Dupas, vos parents et amis vous offrent des souhaits d'un apostolat fructueux en pays lointain et formulent le désir légitime de vous revoir au Canada quand les vues de la Providence orienteront votre retour.

Un témoin

Souhaits de Joyeux anniversaires

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux personnes suivantes: M. Alain Durand, Notre-Dame-de-Lourdes, Man., le 30 août; M. Roger Sabourin, 2, avenue Essex, St-Vital, le 31 août; M. Rhéal Teffaine, 78, Duluth Bay, St-Boniface, le 1er septembre.

Tout homme porte en son coeur une image embellie de soi-même; un moi dont son imagination atténue les défauts, perfectionne les perfections, le moi qu'il voudrait être.

Edouard Rod

* * *

Il n'y a point de méthodes faciles pour apprendre les choses difficiles. L'unique méthode est de fermer sa porte, de faire dire qu'on n'y est pas et de travailler. — J. de Maistre

Cérémonie de profession chez les Filles de la Croix

Le 15 août dernier nous invitait à célébrer en la fête de l'Assomption de Marie au ciel, la profession perpétuelle de nos chères Soeurs Carmel-Marie, Lucie-André et Rita, ainsi que le jubilé d'or de la chère Soeur Gabrielle-Marie, religieuse française, qui dépensa toute sa vie religieuse dans nos Maisons du Manitoba et de la Saskatchewan.

Les élues du jour firent leur entrée solennelle dans notre accueillante chapelle où parents et amis, ainsi que le personnel d'une nombreuse retraite annuelle, composaient une assistance fort sympathique. "Joie au ciel, Exulte la terre" peut chanter la chorale, car les âmes vibrent à l'unisson devant le divin Berger qui tend sa houlette de Pasteur aux jeunes Soeurs qui entrent définitivement en lice dans le champ du Père avec la vénérée Jubilaire qui oeuvre depuis un demi-siècle d'effacement dans le pur rayonnement de la Sagesse d'Amour.

M. l'abbé Raymond Roy, supérieur du petit séminaire, officia avec M. l'abbé Delaquis, entourés d'une belle couronne sacerdotale: Mgr Empson, P.D., le R. P. Pierre, Capucin, le R. P. Eric Marie Renhas de Pouzet, O.S.M., prédicateur de la retraite, M. l'abbé David Roy, M. l'abbé Nadeau et les deux abbés Roger et Fernand Ducharme, de la Saskatchewan.

En une vibrante homélie, M. l'abbé Raymond Roy célébra Marie que le flot du péché et de la concupiscence dut respecter dès sa conception immaculée. Aussi ne devait-elle pas mourir mais s'élever en corps et en âme au ciel de gloire de son Fils Jésus. Sa chaude parole dut particulièrement réjouir les nombreux parents et amis de Soeur Rita, car c'est dans leur propre langue, en anglais, qu'ils furent exhortés à contempler Marie au fil de leur pèlerinage ici-bas, pour obtenir avec la Corédemptrice une victoire complète sur le mal qui nous entoure et pour demeurer à jamais "signe" du mystère de nos éternelles espérances dans l'Au-delà. Aussi plusieurs Mennonites de la parenté de Soeur Rita témoignent-ils le plus vif intérêt au cours de la cérémonie, s'initiant discrètement avec ingénuité et bonheur au riche symbolisme de la Liturgie.

Puis le prédicateur nous retraça avec sa maîtrise accoutumée les caractères spécifiques qui nous font "Signes du Royaume" avec Notre-Dame de l'Assomption: "disponibilité au Seigneur; sacrifice total par les trois voeux de religion; sainteté ou accueil dans la joie de la Sagesse d'amour". La disponibilité au Seigneur fait accepter le plan de Dieu sur chacun de nous, son dessein d'amour deviné même sous l'écharde de la douleur et embrassé sans réserve en cette oblation d'amour. Aussi le sacrifice consenti au pied des autels devient joie de l'Esprit-Saint au fil de la vie religieuse. Cet accueil de la Sagesse d'amour s'épanouit en sainteté rayonnante qui devient "Signe du Royaume" de l'être Divin qui créa la Cosmos, "Signe de la tendresse de Dieu" pour le monde qu'Il appelle aux mêmes réalités transcendantes de sa Gloire.

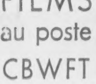
L'Eglise reçut alors les voeux des chères professes au cours du cérémonial serti désormais par Vatican II après la Liturgie de la Parole et avant Celle du Sacrifice du Christ. Le recueillement de l'Assemblée formait une ambiance de communion d'amour; aussi la chorale putelle l'exprimer avec bonheur dans une magnifique envolée mystique: "L'Esprit de Dieu repose sur moi, l'Esprit de Dieu m'a consacré, l'Esprit de Dieu m'a envoyé proclamer la paix, la joie". Aussi toute Maison Sainte-Croix vécut en plénitude en ce jour de l'Assomption le "J'exulte de joie en Dieu mon Sauveur".

Sr A.-N., f.d.l.c.

Si on enlevait de Paris les monuments élevés par la religion et la monarchie, il resterait la tour Eiffel: ce serait plutôt maigre. — Guy Dupréhault

FILMS au poste CBWFT





Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Jeudi 24 août

11 h. 30 — **La punition** (4) — Fr. 1962. Chronique de J. Rouch avec Nadine Ballot et Jean-Claude Darnal. — Une lycéenne erre dans les rues de Paris où elle fait diverses rencontres. — Essai de cinéma-vérité. Caméra très mobile. Episodes intéressants. — Eléments de réflexion valables. Situations délicates. Attitudes libres.

Vendredi 25 août

8 h. 30 — **Un prisonnier recalcitrant** (5) — G.-B. 1961. Comédie de K. Annakin avec James Robertson Justice et Stanley Baxter. — Un savant est fait prisonnier par les Allemands, mais il réussit à cacher son identité. — Bons moments. Longueurs. Distribution de qualité. — Ensemble anodin. Quelques libertés d'un goût douteux.

Mardi 29 août

11 h. — **La vie d'un honnête homme** (4) — Fr. 1953. Comédie satirique de S. Guitry avec Michel Simon et Marguerite Pierry. — Un riche industriel se substitue à son frère jumeau mort dans la pauvreté. — Humour noir. Conception habile. Interprétation hors pair de Michel Simon. — Cynisme. Absence totale de sens moral.

Mercredi 30 août

8 h. — **Tendre piège** (5) — E.-U. 1955. Comédie de C. Walters avec Frank Sinatra et Debbie Reynolds. — Un célibataire endurci renonce à sa liberté pour épouser celle qu'il aime. — Ensemble agréable. Quelques gags amusants. Bonne interprétation. — Divertissement au ton assez libre. Situations délicates.

10 h. 30 — **Du mouron pour les petits oiseaux** (5) — Fr. 1962. Comédie policière de M. Carné avec Paul Meurisse et Dany Saval. — Un ancien truand cherche à conserver les bénéfices de son dernier coup. — Intérêt dispersé. Mise en scène conventionnelle. Cabotinage généralisé. — Peinture complaisante d'un monde frelaté.

Au poste CBWFT

JEUDI 24 AOUT

3.00—Mini-métrage: "La Rivière enchantée". Film de John Durst, avec David Goote, Nicholas Edmett et Trevor Hill. Aventures de trois jeunes garçons qui explorent une grotte et changent le cours d'une rivière.
4.00—Canadiana (C)
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Robinson Crusoé
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (C)
8.00—A la seconde
8.30—Match sur roulettes (C)
9.00—Le Beau Sexe
10.00—Les Couche-tard (C)
10.30—Le Monde du spectacle (C)
11.00—Police du port
11.30—Cinéma: "La Punition"

VENDREDI 25 AOUT

3.00—La Main dans l'ombre
4.00—L'auberge de la licorne
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Francis au pays des grands fauves (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Inspecteur Leclerc
8.00—Prenez le volant
8.30—Cinéma international: "Le Prisonnier récalcitrant"
10.15—Entretien d'été
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "Les soucoupes volantes attaquent". Film de science-fiction, réalisé par Fred A. Sears. Un jeune savant américain a inventé un nouvel engin militaire. Pendant les essais, ils sont tous détruits mystérieusement, en plein vol. Des êtres extra-terrestres lancent un ultimatum. Hugh Marlowe, Donald Curtis et Joan Taylor.

SAMEDI 26 AOUT

4.00—Grangallo et Petitro
4.30—Images en tête
5.00—Rue de l'anse
5.30—Michel Vaillant
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Récital
8.00—Visite à l'Expo (C)
9.00—Ils étaient 20 et 100 (C)
9.30—Le Chevalier Tempête (C)
10.00—Les Couche-tard (C)
10.30—A communiquer
11.00—Cinéma: A communiquer

DIMANCHE 27 AOUT

3.00—Du sport et des hommes (C)
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—Actualités religieuses
6.00—Wilfrid Pelletier rencontre
6.30—Terre des autres hommes (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Festival estival
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—Soucoupes volantes (C)
11.00—D'hier à demain

LUNDI 28 AOUT

3.00—Entre ciel et terre
4.00—Canadiana (C)
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—La Fourmi atomique (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Les Quatre Saisons
6.55—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Adèle (C)
8.00—Septième-Nord (C)
8.30—Les Envahisseurs (C)
9.30—Les Saintes Chéries (C)
10.00—Dossiers (C)
11.00—Cinéma: "Le Père Lampion". Satire politique de Christian-Jaque, avec Tramel, Christiane Delyne et Léon Belières. Mécontents de leur président, les membres du Conseil exécutif de Caudalie l'enferment dans un asile d'aliénés et lui substituent un égoutier, qui est son parfait sosie.

MARDI 29 AOUT

3.00—Mini-métrage: "Ca c'est Paris"
4.00—Canadiana (C)
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Vipa Saltkrakan (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Vidocq
8.00—Haute Tension (C)
9.00—Les Cailloux
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Malican, père et fils
10.30—La Chasse et la pêche
11.00—Ciné-club: Festival Sacha Guitry, "La Vie d'un honnête homme"

MERCREDI 30 AOUT

3.00—Hollywood présente
4.00—Canadiana (C)
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—L'Ane culotté
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Belle et Sébastien
8.00—Cinéma du mercredi: "Le Tendre piège"
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Du mouron pour les petits oiseaux"



M. Philippe de Gaspé Beaubien, directeur de l'Exploitation de l'Expo 67, accueillait la fin de semaine dernière la 30,000,000e visiteuse de la grande exposition universelle, Madame Myrna Broderick, d'Etobicoke, dans la banlieue de Toronto. Au cours d'une tournée spéciale, commanditée par Sélection du Reader's Digest (Canada) Limitée, Mme Broderick et ses compagnons ont parcouru l'emplacement dans une calèche, avec une escorte de deux gendarmes fédéraux à cheval, et ils ont mangé aux pavillons canadien et suisse, ainsi qu'au restaurant Klondike de La Ronde. Inutile de dire que Mme Broderick, son mari, Timothy, son frère et sa belle-soeur, Reg et Carol Glashbrook, n'ont pas fait la queue: ils ont été reçus princièrement dans tous les pavillons qu'ils ont visités. On leur a aussi fait cadeau d'albums de disques du Reader's Digest.

Georges Lemieux est mort

Le lendemain de l'Assomption de cette année centenaire, la Madone est venue chercher notre paroissien malade depuis si longtemps et qui était si bien préparé à rencontrer son Maître.

Comme moi, il a passé un peu plus d'un quart de siècle dans cette paroisse de St-Adolphe. Je ne le connaissais pas comme un voisin intime mais comme un paroissien respecté. C'est la maladie qui nous rapprocha car je passai plusieurs mois sur le même plancher d'un hôpital. Il venait faire son petit tour. Nous n'avions jamais grand-chose à nous dire, c'était le rapprochement commun de deux êtres d'une même paroisse qui se trouvaient tout à coup dans les rangs des grands malades. Nous parlions donc de notre paroisse, regrettant ces beaux jours où la jeunesse nous avait donné une meilleure santé, quand le travail était possible.

Nous nous trouvions tous les deux bien en face de l'éternité. Je ne pourrai aller lui payer, à l'église, mes derniers respects, étant invalide immobile, mais je désire lui témoigner un souvenir mémorable, par son grand esprit de résignation en face de l'épreuve si longue de sa maladie.

Je laisse à d'autres, mieux autorisés, les détails biographiques de Monsieur Lemieux. Je voudrais dire que personne ici n'oubliera Ti-Georges, ni sa belle voix qui a chanté nos messes et égayé nos soirées paroissiales. Qui déclamait mieux que lui avec son copain Louis Legal? On se rappelle les rubans sonores montés avec le regretté abbé Rivard . . . Un vrai comédien qui aurait été loin aux feux de la rampe s'il en avait eu l'occasion. Et quel ouvrier. Plusieurs de nos habitations porteront longtemps la marque habile de son métier comme une signature de beau travail de menuisier. Depuis deux ans, hélas, la maladie le torturait. Sa famille inquiète le voyait dépérir. Sr Adrienne St-Jean, Fille de la Croix, au Brésil, savait sans doute que sa dernière visite était le grand adieu. Sa femme malade elle-même voit partir la tête de la famille allant trouver un fils noyé qui le précéda dans la tombe. Lui survivent trois enfants.

Et c'est ainsi la vie! Ça ne dure, semble-t-il, qu'un moment. Monsieur Lemieux, nous prierons encore tout doucement comme nous le faisions. Au Revoir, au ciel!

Manie Tobie.

St-Adolphe

Décès de M. G.-J. Lemieux

Le mercredi 16 août est décédé au sanatorium de St-Boniface à St-Vital, à l'âge de 65 ans, M. Georges-Joseph Lemieux, de C.P. 53, St-Adolphe.

Les prières eurent lieu à l'église de St-Adolphe à 5 h. p.m. vendredi et furent suivies à 7 h. 30 du service chanté par M. l'abbé J. Choiselat, curé. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Gabrielle, à la maison; deux fils, Fernand, de Castlegar, C.-B., et Marcel, de St-Adolphe; trois petits-enfants; trois soeurs, Mme A. Champagne (Marie), de Satsop, Washington, Mme A. Jeunesse (Emérentienne), d'Authier, Qué., et Mme D. Mathieu (Anna), de Québec.

Les porteurs pour les funérailles de M. Lemieux étaient MM. Pierre Delorme, Armand Aubin, Lionel Boulet, Albert Berthelette, Louis et Adrien Leclerc.

Remerciements

La famille Lemieux désire exprimer ses plus sincères remerciements à tous ceux qui, de quelque façon, lui ont témoigné de la sympathie dans cette cruelle épreuve.

St-Norbert

Décès de Mme Aimé Dambly

Le 15 août, à l'hôpital Princess Elizabeth, Mme Aimé Dambly, de St-Norbert, rendit son âme à Dieu à l'âge de 85 ans.

Mme Dambly (Octavie) naquit à St-Norbert où elle vécut toute sa vie. Sa famille était une des premières à s'installer sur une ferme à St-Norbert.

Comme les autres familles, M. et Mme Dambly rencontrèrent plusieurs difficultés qu'ils ont su surmonter car ils avaient une foi immense.

Parents et amis sont venus nombreux pour assister aux funérailles. Les prières furent récitées à 7 h. 30 p.m. le 17 août. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Léo Couture, curé.

Au sanctuaire on remarquait le R. P. Camil Dufort, P.B., ancien ami, M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire, et des Pères Oblats et Trappistes. L'inhumation suivit au cimetière de St-Norbert. Le salon mortuaire Philip Coutu était en charge des arrangements.

Sincères condoléances à M. Dambly et sa famille.

Remerciements

M. Aimé Dambly remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de son épouse.

Je le dis avec tristesse, c'est l'erreur fondamentale et le malheur de notre temps, la France en tant que nation ne prie pas.
Chesnelong



Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., vient d'être nommé directeur de la maison de retraite Villa Maria de St-Norbert en remplacement du R. P. Paul Gorieu, O.M.I., qui a récemment démissionné pour cause de santé. Né à Ste-Agathe en 1923, le Père Alarie devint prêtre en 1949, fut vicaire à la paroisse du Précieux-Sang à St-Boniface de 1950 à 1955 et à Ste-Rose-du-Lac jusqu'en 1959, paroisse dont il fut le curé jusqu'en 1966. Il vient de terminer une année d'étude à l'Institut d'Enseignement supérieur catéchétique de Paris.

M. Hubert Bohémier, C.A., de 108, avenue Carrière, St-Vital, fils de M. et Mme Gaston Bohémier, de Lorette, est né dans cette région et y commença ses études qu'il poursuivit ensuite au collège de St-Boniface. Attaché au bureau de Forest, Guénette et Cie pendant ses études en comptabilité, M. Bohémier vient de recevoir son diplôme de comptable agréé et fait maintenant partie du personnel permanent de la compagnie. Marié à Marie-Louise Normandeau, M. Bohémier est l'heureux père de deux fils.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Voici les résultats de la soirée de bingo tenue le dimanche 6 août:

Le gros lot de $400.00 fut gagné par M. Ken Patterson, de Manitou; prix de $10, Mmes Mélanie Muller, Jean-B. Pantel, H. M. Beckett, toutes deux de Manitou, et N. Earle, de Treherne, MM. Albert Delaquis, Eugène Coutant, M. Jackson, de Treherne, Bertrand Daudet, de St-Boniface, O. Brown et I. Johnson, tous deux de Manitou; prix de $5, Mmes Denis Bibault et Lawrence, de Treherne, MM. Emilien Balez, de Haywood, et Harold Taylor, de Carman; prix de $4, Mmes Brown, de Manitou, et Avdel, de Glenora; prix de $3, Mmes Jean Mao et Lawrence, de Treherne, MM. I. Johnson, de Manitou, et Ralph Watkins, de Rathwell. Les prix d'entrée de $5.00 furent attribués à M. Major, de Winnipeg, et Mlle Murdy, de Manitou.

Le dimanche 20 août eut lieu une autre soirée de bingo. Les gagnants furent: lot de $50.00, Mme E. Ross, de Treherne; prix de $10.00, Mmes A. Ramson, de Crystal City, Pierre Droux, de Manitou, Jean-Baptiste Pantel, Henri Comte et Napoléon Faucher, MM. Henri Pantel, Mike Scoles, de Treherne, et Brian Collins, de Pilot Mound; prix de $5, Mmes Philibert Tranq, Joseph Bosc et Joseph Rémillard, de Manitou, MM. Cliff Beaudry, de Swan Lake, E. Brown, de Manitou, et Bob Earle, de Treherne; prix de $4, Mmes Albert Augert et Louis Locq, de Treherne, et M. Joseph Rémillard, de Manitou; prix de $3, Mmes Philibert Tranq, M. Desrochers, de Somerset, E. Beckett, de Manitou, B. Earle, M. Meleon et E. Lawrence, toutes trois de Treherne, Mel Murdy, de Manitou, et Jack McKenzie, de Carman; prix d'entrée ($5.00), Mme Albert Augert, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme Dominique, de Somerset.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 3 septembre, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $400.00.

Tournoi de balle molle

Le dimanche 13 août, le tournoi de balle molle à Notre-Dame-de-Lourdes fut un vrai succès. Un grand nombre d'équipes y ont participé.

Les équipes gagnantes sont: Oak Lake, 1er prix ($100); Mariapolis, 2e ($60); Altona, 3e ($40); St-Alphonse, 4e ($30). L'équipe de Whitemouth obtint le prix de $10.00 pour être venue de l'endroit le plus éloigné; l'équipe de Notre-Dame "Braves" obtint $10.00, portant les plus beaux uniformes; un prix de $10.00 fut donné aux filles pour les meilleures apparences des uniformes.

Les juges accordèrent un prix aux équipes de St-Claude et de Holland pour avoir obtenu le même pointage, $5.00 chacune; la "Poney League Baseball": 1er prix (15.00), Holland, et 2e prix ($10.00), Notre-Dame.

M. Marcel Beaudry était en charge du tournoi de fer à cheval. Le résultat fut le suivant: 1er prix, M. Poplestone et M. A. Holmes, de La Rivière; 2e, Roméo Delaquis, de St-Boniface, et Marcel Beaudry, de Notre-Dame-de-Lourdes; 3e, Roger Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Maurice Pantel, de Treherne; 4e, E. Spangel et Sid Scammel, tous deux de Darlingford.

Le dimanche 20 août, l'équipe de balle molle Notre-Dame "Comet" se rendit au tournoi de Somerset et remporta le premier prix, ce qui lui a valu la somme de $75.00. Aux semi-finales et à la partie finale, le lanceur Léo Moreau s'est montré comme un joueur professionnel et reçut les applaudissements des spectateurs.

Bienvenue

Bienvenue à M. J. Poirier, professeur à l'école secondaire, et son épouse; à M. et Mme Lionel Deroche, de Pinawa (M. Deroche vient prendre la direction du garage "Notre Dame Motors" avec son frère, Marcel), ainsi qu'à M. Hubert Comte, en charge du "Plan d'Alfalfa" (luzerne), et son épouse.

Si l'on réussissait, si un jour venait où il n'y eût plus de France chrétienne, ce jour-là il n'y aurait plus de France.
Chesnelong

St-Jean-Baptiste

Agréable événement

Enfin, le samedi 12 août, après plusieurs semaines d'attente, les paroissiens de St-Jean-Baptiste avaient le bonheur de recevoir un groupe de la province de Québec: les petits Chanteurs du Cap-de-la-Madeleine.

La chorale comprend une quarantaine de jeunes de 9 à 12 ans; une dizaine d'adultes accompagnent le groupe. Leur répertoire se compose de chants classiques, folkloriques, populaires, etc. Les différentes chansons sont rendues dans plusieurs langues.

C'est à l'occasion des fêtes du Centenaire de la Confédération que les petits chanteurs ont visité les villes de Vancouver, Victoria, Edmonton, Red Deer, Calgary et St-Jean-Baptiste. La splendeur des montagnes Rocheuses les a tout simplement mystifiés. Aucun doute que ce groupe de jeunes a su apporter à ses frères canadiens de l'Ouest la joie, l'appui moral des Canadiens français de l'Est et surtout du Québec. C'est avec regret que les petits Chanteurs du Cap quittent cette partie du beau et grand pays qu'est le Canada.

Les petits Chanteurs du Cap de la Madeleine veulent exprimer leurs remerciements les plus cordiaux aux dames qui ont servi le souper à la salle paroissiale le samedi soir. Ils veulent aussi renouveler leur appréciation profonde à toutes les familles qui leur ont offert l'hospitalité pour la nuit de samedi. Comme marque d'appréciation pour la réception toute fraternelle qu'ils ont reçue dans la paroisse de St-Jean-Baptiste, ils firent les frais du chant à la messe de 8 h. Ils souhaitent à tous bienvenus dans la province de Québec, spécialement dans la belle ville du Cap de la Madeleine.

Condoléances

Sincères condoléances à M. l'abbé David Roy, curé, qui vient de perdre son père, M. Charlie Roy, d'Aubigny, décédé à l'hôpital le 13 août. Les funérailles eurent lieu à Aubigny le 16 août. A la famille en deuil, les paroissiens de St-Jean-Baptiste offrent leurs profondes condoléances.

Résultat du Club 4-H

Félicitations au Club 4-H pour le succès qu'il a obtenu lors du ralliement à Carman et Morris. A Carman, le club remporta un ruban rouge pour la marche, ainsi que pour la démonstration "Do we need Weed" rendue par Jacqueline Fillion et Suzanne Pelletier.

Le champion de réserve alla à Madeleine Grégoire et Gisèle Lafond pour leurs démonstrations. Vingt-quatre des membres gagnèrent des prix pour leur capacité à juger des légumes et à identifier les mauvaises herbes.

A Morris, les deux démonstrations remportèrent le championnat, ainsi qu'un ruban rouge pour la marche. Vingt-six des membres gagnèrent pour leur compétence à juger les légumes.

Le samedi 5 août eut lieu le "4-H Round-up" du sud-est du Manitoba, dirigé par les membres. Ceci fut un réel succès alors que membres, directrices et directeurs retournèrent chez eux enchantés de leur journée si bien remplie.

Le 11 août avait lieu le jour des réalisations. L'agronome était ravi de voir un étalage de légumes et de pommes de terre si bien préparé. Dorothée Fillion et René Collette furent champion et champion de réserve pour le jardin. Jean Comeault arriva champion et Gisèle Lafond, champion de réserve pour les pommes de terre.

Félicitations les jeunes pour le beau travail et le succès obtenu.

Omission

Dans l'obituaire de Mme Germaine Grégoire, qui paraissait dans le journal de la semaine dernière, on avait omis les noms des frères et soeurs de la défunte. Ce sont: deux frères, Athanase Bérard, de St-Vital, et Gérard Bérard, de St-Joseph, et cinq soeurs, Mmes Célanire Fillion, Anne-Marie Fillion et Claire Duval, toutes de St-Jean-Baptiste, Mme Jeanne LaMarre, de New Westminster, C.-B., et Mlle Simone Bérard, de St-Boniface.

Quoi qu'il en soit de la fleur de lis, la suprématie de la France est éternelle autant que les choses humaines peuvent l'être.
J. de Maistre

M. Charles Roy, autrefois d'Aubigny, est décédé à l'hôpital Taché le 13 août

AUBIGNY — M. Charles Roy, autrefois de cette paroisse, a été rappelé à Dieu le dimanche 13 août, à 4 h. 15 p.m. Il était patient à l'hôpital Taché de St-Boniface depuis le 29 mars 1963, sous les bons soins des Soeurs Grises.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Antoine d'Aubigny le mercredi soir 16 août, à 8 h., et la sépulture se fit dans le lot familial du cimetière paroissial.

La messe des funérailles fut concélébrée par MM. les abbés Raymond Roy, David Roy et Henri Perron, les fils et le neveu du défunt. Son Exc. Mgr Antoine Hacault assistait au sanctuaire. Mgr Joseph Bellavance, P.D., Mgr Charles Empson, P.D., vingt-cinq prêtres, un grand nombre de religieuses et de fidèles, paroissiens d'Aubigny, de St-Pierre, de St-Malo, de St-Jean-Baptiste et de St-Norbert, remplissaient l'église. M. l'abbé Joseph Pageau dirigeait le chant de la foule assemblée, et M. l'abbé Jean-Louis Caron, curé d'Aubigny, touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Robert Nicholson, Donald Catellier, Etienne Rioux, Denis Touchette, Emile Touchette et Charles Roy. Pendant la messe, Charles Roy, petit-fils du défunt, fit la lecture de l'épître, et René Lavallée, Michel Roy, Jean-Marc Roy et Normand Roy servaient la messe.

Les rites du "dernier adieu" furent présidés par Mgr Hacault, évêque-auxiliaire à St-Boniface, et M. l'abbé R. Roy récita les prières liturgiques au cimetière. Selon une vieille coutume transmise à la famille par le vieux papa défunt, on jeta une poignée de terre sur le cercueil en signe "du dernier service à rendre au défunt".

M. Charles Roy naquit le 14 novembre 1878 à St-Cajeta d'Armagth, Qué., et fut baptisé le lendemain. Il était le fils d'Hubert-Théophile Roy et de Paméla Casista.

Son père vint au Manitoba à l'automne de 1879. Il travaillait comme manoeuvre sur la construction du chemin de fer le "Grand Trunk Pacific". Il prit une terre à Whitemouth, Manitoba, y construisit une maison de "logs" "en face du dépôt" et l'année suivante il fit venir sa femme et ses enfants, Joseph, Charles et Laura, qui était bébé. Le voyage se fit à la fin d'août par Chicago-St-Paul-Winnipeg, le "Grand Tronc" n'étant pas encore rendu à Winnipeg. De Winnipeg à Whitemouth on voyagea en charrette à boeufs.

C'est dans l'humble maison paternelle de Whitemouth que le Père Allard, O.M.I., célébra la première messe de l'endroit, le 17 juin 1883, et à l'occasion il baptisa Marie-Jeanne Roy, bébé de trois mois.

Plus tard, le père Théophile Roy donna un lopin de terre pour bâtir une chapelle, et c'est Joseph Roy et Charles Roy qui coupèrent et équarirent les "logs" pour la construire. Au dire de M. Wardrope, un pionnier de l'endroit, c'est cette même chapelle qui existe encore aujourd'hui.

Dans sa jeunesse, Charles Roy fréquenta la petite école et y compléta son grade quatre. Il fit sa première communion à Whitemouth le 2 mars 1891, et il conserva jusqu'à ces dernières années le chapelet que le Père Allard, O.M.I., lui avait donné alors. Il fut confirmé par Son Exc. Mgr Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface, le 14 juin 1896.

Il avait dix-huit ans environ quand la famille Roy déménagea de Whitemouth à Bird's Hill. Il trouva emploi à charger à la pelle des wagons de sable pour le chemin de fer. Il partagea "le record des pelleteurs de sable", ayant chargé cinq wagons et demi de sable dans une journée.

Le même "record" était détenu par son futur beau-frère, Jim Prette, et par "le gros Jourdain", un fort-à-bras métis, célèbre pour sa force en fin du siècle dernier.

En 1900 la famille déménagea à Winnipeg dans une maison à appartement que l'on appelait "le bloc à punaises". Ce sobriquet laisse soupçonner l'aisance du temps ... dans la ville capitale.

Charles Roy devint membre de l'Union des Charpentiers et travailla à la construction du "dépôt Union".

Le 25 décembre 1901, il passait au doigt de la jeune et belle Zéphirina Milette l'anneau de fiançailles, et le 10 juin 1902 ils recevaient le sacrement de mariage en l'église Ste-Marie de Winnipeg (aujourd'hui cathédrale Ste-Marie). Ils vécurent soixante-quatre ans de vie conjugale. L'épouse fut rappelée à Dieu il y a moins d'un an, le 23 août 1966.

De cette union bénie naquirent quatorze enfants: trois filles et onze fils, Célestine, qui devint l'épouse de Joseph Touchette; Charles-Edouard, qui mourut le lendemain et fut enterré à St-Lazare, Man.; Hormisdas, qui épousa Alice St-Jacques; Arthur, qui épousa Marie-Anne Alary, et ensuite Clara Moquin en secondes noces; Alexandre, qui épousa Marie-Reine Verrier; Albert, qui épousa Isabelle Bonnin, et ensuite Germaine Laporte en secondes noces; Noël, qui épousa Adrienne Bouchard au retour de la guerre et qui acheta la terre familiale d'Aubigny; Louis (septième fils), qui épousa Noëlla Marcoux; Marie-Thérèse, qui épousa Achille Rioux; David, qui fut ordonné prêtre diocésain le 17 juin 1945; Raymond, qui fut ordonné prêtre diocésain le 31 mai 1947; Gertrude, qui épousa Edouard Lavallée; Pascal, qui épousa Agnès Gosselin, et Siméon, qui mourut en naissant le 13 avril 1926.

Charles Roy demeura à Winnipeg d'abord où il travaillait comme charpentier. Il prit homestead à Millwood, Man., en 1906 mais revint la même année s'établir à St-Boniface. Il travailla pour la Royal Crown Soap pour un temps et s'occupa de ventes d'assurances.

Il prit un "homestead" à sept milles au nord de Fisher Branch, Man., et s'y rendit avec sa famille le 21 octobre 1912. C'était une vie de pionnier, car on coucha sous la tente quelques semaines attendant l'entrée dans la maison bâtie en bois rond, dont les interstices étaient bousillées de glaise. La famille comprenait alors cinq enfants. Deux mois après la mère donnait naissance à un gros garçon, le 30 décembre 1912. Il fut appelé Noël. Tout le reste de la famille devait naître dans cet humble logis où l'on demeura quinze ans.

Le terrain était particulièrement "rocheux" et il en coûta de durs labeurs pour le mettre en culture. Les "clôtures de roches" qui bordaient le jardin et les champs sont encore très visibles. La famille quitta le "homestead" de Fisher Branch au printemps de 1928 et vint s'établir sur la terre d'Aubigny le 8 mai 1928. Dans la maison paternelle qu'il y bâtit, on fêta le mariage de deux filles et de sept fils et l'ordination sacerdotale des deux prêtres.

En 1950, Charles Roy et son épouse déménagèrent au village d'Aubigny, près de l'église, dans la maison de "leurs vieux jours". C'est là qu'ils célébrèrent leurs noces d'or, le 10 juin 1952, et leurs noces de diamant, le 10 juin 1962. Charles Roy était un homme d'ordre. Il était d'une grande droiture et conservait toujours son franc-parler. Ignorant totalement les subtilités de la diplomatie, il était incapable de faux-fuyants: "Je n'ai pas de porte de derrière", disait-il, "ce que je dis je le dis en face". Sa piété était aussi mâle que son caractère: prières quotidiennes, messe du dimanche, communion mensuelle et chemin de la croix hebdomadaire, c'était régulier. Il avait une mémoire détaillée des faits, il se plaisait à les raconter à ses enfants avant l'âge de la radio et de la télévision.

La maladie et l'âge avaient fait leurs ravages. Il fut confié aux bons soins des Soeurs et du personnel de l'hôpital Taché. C'est là que le Christ-Jésus vint le chercher pour l'éternelle récompense.

Remerciements

La famille Charles Roy remercie les nombreux membres du clergé, les religieuses, les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Charles Roy.

David Roy, ptre

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Benoît Pinette (Denise Marion), de Ste-Rose-du-Lac, à l'occasion de la naissance d'un fils le 13 août à l'hôpital de cet endroit; à M. et Mme Aimé Corbel (Rita Labelle), de Dauphin, à l'occasion de la naissance d'un fils le 17 août.

Félicitations aussi à Mme Lévis Grandbois, heureuse gagnante d'une montre-bracelet.

Mme Marcelle Wolchuck et ses enfants, David et Darryl, se sont rendus à Winnipeg pour affaires durant la première semaine d'août. Mme Wolchuck doit déménager à McCreary.

Prompt rétablissement à Gérard Vandenboch, qui s'est fait enlever les amygdales à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

M. et Mme Marc Marion, de St-Boniface, étaient de passage dans la paroisse, le 13 août.

Mlle Gisèle Pinette, ainsi que Carmelle et Rosita, ont passé la semaine du 13 août chez M. et Mme Maurice Gendron et autres parents.

Mlle Rose Pinette, de St-Boniface, est venue passer la fin de semaine du 12 août chez ses parents.

Mlles Ida et Angèle L'Heureux ont passé une partie des vacances chez leurs nombreux parents de l'Ontario.

M. et Mme Eddy Sutherland et leur fille, d'Atikokan, Ont., étaient en visite chez leurs parents, récemment.

M. et Mme Gérard Verhaeghe ont accompagné Mme Philomène Pinette, de Ste-Rose, et M. J.-Roy Pinette pour un court voyage à St-Boniface, Red Lake, Sioux Narrows et Ear Falls, Ont., durant la fin de semaine dernière.

M. l'abbé A. Gervais, curé, est de retour de son voyage à l'Expo. Il est arrivé accompagné de son neveu, Ricky Gervais.

Etaient en visite chez leurs parents durant la fin de semaine du 18 août: M. et Mme Georges Burelle et leurs enfants, de St-Boniface, chez M. et Mme G. Verhaeghe; M. et Mme Maurice Gendron et leurs enfants, chez M. et Mme Fred Pinette et M. et Mme R. Van Der Kerkove, de Toutes-Aides; MM. Noël L'Heureux, E. Denis, A. Gagnon, Gérald Pinette et Raymond Verhaeghe, chez leurs familles et autres parents; M. et Mme Albert Grandbois, de Winnipeg, chez M. et Mme L. Grandbois; M. Paul Dubé, de Winnipeg, chez les familles Grandbois.

La Rév. Sr M.-Louise, M.O., de Transcona, anciennement de Ste-Amélie, accompagnée de ses parents, M. et Mme L. Archambault, de Ste-Rose-du-Lac, et de M. et Mme Alfred Archambault et leurs deux enfants, de Foxwarren, assistait à la messe dominicale du 20 août. Les paroissiens étaient heureux de la revoir.

Félicitations à Mme Georges Zastre qui, lors du tirage de la loterie du centenaire, fut gagnante d'un couvre-lit fait par les dames. Mme Emmanuel Maguet, de Kergwenan, gagna un porte-magazines et cendrier. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette loterie.

Mlle Evelyn Grandbois, qui a suivi un cours d'entraînement pour jeunes donné à Gimli, est de retour chez elle.

Darryl, Ricky et Kelly Crab, de Neepawa, ont passé quelques jours chez leur grand-mère, Mme B. Denis.

M. Adelmar-Odilon Beaudry

Le mardi 18 août, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé, à l'âge de 75 ans, M. Adelmar-Odilon Beaudry, de South Junction, Man.

Les prières furent récitées dimanche soir à 7 h. 30 à la chapelle funéraire Philippe Coutu. La dépouille mortelle fut transportée à l'église Notre-Dame de l'Assomption de South Junction pour des prières à 2 h. lundi après-midi. Le service funèbre fut chanté au même endroit à 7 h. du soir par M. l'abbé E. Lavoie, cousin du défunt, le R. P. J. Jolicoeur, S.J., son neveu, et le curé, M. l'abbé E. Toupin. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Adelmar Moquin, Aimé Beaudry, Léo Beaupré, Victor, Emile et Armand Beaudry, tous neveux du défunt.

M. Beaudry est né à Argyle, Minn., le 16 août 1892 et déménagea à South Junction en 1912. En 1916, il épousa Mlle Praxède Beaupré, qui le précéda dans la tombe en 1951. M. Beaudry fut le seul agent de téléphone de la province du Manitoba à recevoir un certificat de service de 50 ans. Dans le sud-est le défunt était bien connu comme marchand, notaire et juge de paix. Il fut préfet de la municipalité de Piney et maire de South Junction, membre honoraire du bureau de développement du sud-est. Très actif dans les organisations communautaires, il fut président de l'Association progressiste-conservatrice d'Emerson et commissaire d'école pendant 20 ans. Au moment de sa mort, M. Beaudry habitait chez ses fille et gendre, M. et Mme Arthur Brissette, de 11, Duluth Bay, Parc Windsor, St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Léo et Denis, de St-Boniface, Henri, de Winnipeg, et Maurice, de Minneapolis, Minn.; quatre filles, Mme Léo Lévêque (Georgine), d'Elie, Mme Ray. Patenaude (Adèle), de Red Lake Falls, Minn., Mmes Arthur Brissette (Jeanne) et Louis Brisebois (Ane), de St-Boniface; 30 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants; trois frères, Alphonse, de St-Georges, Auguste et Denis, de South Junction; deux soeurs, la Rév. Sr Rose-Délima (Clara), religieuse de St-Joseph, de France, et Mme Fred Moquin (Blanche), de Dunseith, D.-N.

Remerciements

La famille Beaudry désire exprimer sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, de quelque façon, lui ont témoigné de la sympathie dans cette cruelle épreuve.

Cérémonie de profession religieuse chez les Soeurs Grises

Le mardi 15 août, en la belle fête de l'Assomption, Son Exc. Mgr A. Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, recevait les premiers voeux de six jeunes professes, les Soeurs Jacqueline St-Yves, de Willow-Bunch (Saskatchewan), Liliane Amyotte, de Mallaig, et Anita Atcheson, d'Edmonton (Alberta), Rita Richaud, de St-Boniface, M.-Claire Gauthier, de Ste-Geneviève, et Cécile Lagassé, de Ste-Anne-des-Chênes (Manitoba).

Au choeur on remarquait M. P. Léveillé, p.s., les RR. PP. G. Dallaire, s.j., et Pierre, o.f.m. cap., MM. les abbés A. Gravel, A. Fortin et G.-M. Svoboda et le R. F. Thévenot, p.b.

La cérémonie très pieuse, plus simple mais selon l'esprit du Concile, fut suivie d'agapes fraternelles où les parents et amis entourèrent les élues du jour.

La formation religieuse et professionnelle des jeunes professes se poursuivra, dès septembre, au nouveau Centre régional des Soeurs Grises d'Edmonton, Alberta.

Laurier

Mariage Délaurier-Zepa

Le samedi 12 août, le R. P. Louis Aubin, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac, bénissait le mariage de M. Paul Délaurier, fils, de Laurier, à Mlle Zenovia Zepa, d'Elphinstone, Man. MM. Adrien Gamache, Joseph Délaurier et Réginald Branconier, Mlles Mary Koroscik, Yvette Délaurier et Sonia Chalauchuk servaient comme témoins.

Une réception suivit en la salle du village où un grand nombre de parents et d'amis vinrent présenter leurs voeux au cours de la veillée.

M. et Mme Paul Délaurier demeureront à Bruce Lake, Ontario.

Mariage Délaurier-Smith

Le samedi 19 août avait lieu, en l'église paroissiale, le mariage de M. Gérald Délaurier, fils de M. Hubert Délaurier, à Mlle Vivian Smith, tous deux de Laurier. MM. A. Caumartin et N. Bergano, Mlles Verla Smith et Vivian Jeannotte servaient comme témoins.

La réception prit place en la salle du village, ainsi que la veillée de noces, auxquelles assistèrent un grand nombre de parents et d'amis.

M. et Mme Félix Grenier, de St-Léon, fêtent leur 65e anniversaire de mariage

ST-LEON — Le dimanche 6 août, c'était grande fête au Foyer et sur le terrain de jeux à Notre-Dame-de-Lourdes lorsqu'une centaine de personnes, parents, jeunes et moins jeunes, s'étaient réunis pour rencontrer et féliciter M. et Mme Félix Grenier, de Saint-Léon, retirés au Foyer Notre-Dame, à l'occasion de leur 65e anniversaire de mariage.

M. Félix Grenier est né le 5 novembre 1880, à St-Ligouri, Québec. Mme Grenier (née Marie-Louise Caillé) vit le jour au même endroit le 12 mars 1880. Le 29 juillet 1902, à St-Ligouri, on célébrait leur mariage. Cinq mois plus tard, soit le 2 janvier 1903, le jeune couple émigra au Manitoba et s'installa dans la paroisse de Saint-Léon.

M. et Mme F. Grenier eurent dix enfants: Alcide, Ardien, Edmond, Joseph, Lucien, Albert, Laurent, Victor, Lucienne et Rose-Alma. Aujourd'hui, ils sont fiers de leurs 53 petits-enfants et de leurs 42 arrières-petits-enfants.

Etaient présents à cette heureuse fête de famille, le Père Simon Nivon, qui fut si longtemps le "bon pasteur" de Saint-Léon, ainsi que Mme Ernestine Parent, soeur de Mme Félix Grenier, ainsi que des parents de Montréal, M. et Mme Azarie Grenier, et leur fils, Serge.

A M. et Mme Félix Grenier, félicitations et meilleurs voeux de santé et de bonheur.

La Broquerie

Voyage Echange-Scout

Le scout Claude Lord, le chef de patrouille des Castors de la troupe La Broquerie, revint d'un séjour de dix jours dans l'est du pays où il fut reçu par le scout Alain Bastille, de la troupe St-Ludger - St - François-Xavier de Rivière du Loup, sous les auspices des voyage d'échanges de Scouts, organisés par la Commission du Centenaire de la Confédération en collaboration avec la Fédération des Scouts du Canada.

Alain arriva à Winnipeg le 18 juillet pour séjourner à La Broquerie dans la famille Jean Lord qui s'appliqua à lui faire visiter tout ce qui peut intéresser un jeune de cet âge. Ce fut une ronde joyeuse de piqueniques au grand air, de "barbecues" où l'on mange du bon boeuf de l'Ouest, de visites de "ranches" où l'on voit de vrais "cowboys" qui gardent 200 bêtes dans le même parc, des porcheries modernes où l'on élève jusqu'à 1,200 porcs, des parcs provinciaux, des endroits historiques à St-Boniface et Winnipeg. Il travailla même à l'abattoir des Lord, ce qui fut une expérience nouvelle et certainement différente pour lui. Il passa aussi une journée à la plage Albert en compagnie de M. l'abbé Félicien Juneau, curé et aumônier des scouts, et de quelques membres de la troupe locale.

La réflexion d'Alain à son départ fut celle-ci: "Le Manitoba, c'est un beau pays plat, mais certainement pas 'plate(!)'. Bien différent de mon coin de montagnes au bord du fleuve. Ça va m'aider à mieux comprendre ma géographie et mon histoire canadienne. C'est très loin, mais je reviendrai sûrement".

Le 27 juillet, c'était le voyage de retour d'Alain et le départ de Claude pour Rivière du Loup. Là-bas, Claude fut reçu comme un roi par la famille Emilio Bastille et Gilles Pelletier, scoutmestre de St-Ludger. Il fut accueilli à l'hôtel de ville de la cité de Rivière du Loup où il signa le Livre d'Or et reçut des souvenirs de sa visite dans cette belle ville du Bas St-Laurent. Il visita le manoir Fraser où naquit, en 1823, Mgr Alexandre-Antonin Taché, O.M.I., le splendide centre récréatif et se baigna dans l'eau salée de la plage sur le fleuve. Pour se reposer, il n'y avait rien comme se prélasser dans le beau chalet des Bastille à sept milles de la ville. Claude put ensuite passer trois jours chez sa grand-mère Lord à La Pocatière et son oncle, Henri, à St-Damase de l'Islet. Il revint enchanté de son voyage, enrichi d'une belle amitié et doté d'une expérience unique.

Voyage Centenaire-Ecolier

Mlle Marie Laurencelle, fille de M. et Mme Louis Laurencelle et élève de 11e année à l'Institut collégial de La Broquerie, fut choisie pour faire partie d'un groupe d'élèves de la province du Manitoba qui ont fait un voyage d'une semaine à Québec, projet organisé par le Comité centenaire. Mlle Laurencelle a bien joui de son voyage et désire exprimer sa vive gratitude à la famille Drapeau qui l'a hébergée durant son séjour là-bas. Le groupe eut l'occasion de se rendre à Montréal pour une tournée de l'Expo.

Çà et là

Dernièrement, Mme Jean Desorcy, Mlle Yvette Bell et M. André Lord faisaient un beau voyage dans l'Est avec M. Oscar Gagnon. Ils passèrent dans les Laurentides, firent une tournée de l'Expo et se rendirent à Ste-Anne de la Pocatière et à St-Damase, chez les parents d'André. A Chicago ils se sont arrêtés chez M. et Mme Roland Larivière, oncle et tante de Mme Desorcy et de M. Gagnon. Ils revinrent enchantés.

M. et Mme Noël Deslauriers, de Cushnor, Ontario, étaient de passage à La Broquerie après une tournée de l'Expo et de la Gaspésie. Avec M. et Mme Armand Fréchette ils repartirent pour Trail, C.-B. Ils rendirent visite à MM. et Mmes Léon et Emile Boily, ainsi qu'à un cousin de Mme Fréchette à Castlegar. A Moose Jaw ils s'arrêtèrent chez un frère de M. Deslauriers. Les voyageurs ont fait une tournée merveilleuse à travers le pays.

Ste-Agathe

Malade

M. Raymond Lemoine est patient à l'hôpital King Edward depuis le lundi 14 août. Ses parents et amis lui souhaitent de voir bientôt des meilleurs jours.

Mariage Kohut-Brémault

Le samedi 12 août, à la basilique de St-Boniface, Mlle Annette Brémault, fille de M. et Mme Auguste Brémault, de Ste-Agathe, unissait sa destinée à celle de M. Maurice Kohut, de Cross Lake, Man. Le mariage fut béni par le R. P. G. Naud, O.M.I., de Cross Lake. Après des visites chez leurs parents de l'ouest, M. et Mme Kohut retourneront à Cross Lake pour un certain temps.

Mariage Lecuyer-Lemoine

Le mariage de M. Marcel Lecuyer, fils de M. et Mme Albert Lecuyer, à Mlle Rita Lemoine, fille de M. et Mme Emmanuel Lemoine, eut lieu le samedi 19 août, à la messe de 4 h. p.m., célébrée par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., oncle de la mariée. Les servants étaient Eugène Lemoine et Michel Brémault, deux petits cousins. Le chant fut exécuté par Mlle Yvonne Asselin, accompagnée à l'orgue par Mme Lauraine Balcaen.

La mariée était jolie dans une longue robe droite de dentelle sur soie cordée, avec traîne encolure ronde, manches aux coudes et coiffée de pétales de roses blanches. Son bouquet se composait de glaïeuls mêlés d'autres délicates fleurs blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Angèla Kaluchuk et Maria Lecuyer, soeur du marié, accompagnées de MM. Joseph Lecuyer et André Lemoine, frères des mariés, étaient vêtues de longues robes en poult-de-soie bleu aqua avec corsage de dentelle et manches de forme cloche. Elles portaient des bouquets de marguerites blanches. Mme Lecuyer, mère du marié, avait choisi pour l'occasion un ensemble robe et manteau de dentelle bleu aqua, bouquet de corsage de glaïeuls roses et accessoires blancs. Mme Lemoine, mère de la mariée, portait une robe à manches longues en dentelle beige, glaïeuls orangés au corsage, coiffure comprenant une fleur et une voilette de couleur assortie, souliers beiges, sac à main et gants blancs.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale suivie d'une soirée où se réunissait une foule de parents et d'amis.

Les nouveaux mariés sont partis en voyage à Banff. Pour l'occasion, la mariée portait un costume vert pomme, des marguerites jaunes au corsage, béret vert et blanc, sac à main et souliers noirs. A leur retour, les nouveaux époux demeureront au Précieux-Sang, rue Horace.

Le nouveau marié enseignera de nouveau dans cette paroisse et son épouse continuera à se dévouer à l'entreprise éducationnelle Nesbitt à l'Université et ailleurs dans la campagne où elle sera appelée.

En voyage

M. Louis Gratton partait par avion pour l'Expo le samedi soir 19 août.

Aubigny

Les paroissiens se réjouissent du retour de leur pasteur, M. l'abbé L. J. Caron. Accompagné de quelques jeunes gens, il fit un voyage dans l'Ouest du Canada et aux Etats-Unis. Merci aux membres du clergé qui ont desservi la paroisse durant l'absence de Monsieur le Curé.

Mgr J. A. Beaudry, du Foyer Ste-Anne, accompagné de son frère de la province de Québec, était dans la localité pour une courte durée.

Le dimanche 13 août, à la messe, M. l'abbé Caron recommandait aux prières des paroissiens M. Charles Roy que Dieu venait d'accueillir dans la joie éternelle. Sincères condoléances aux familles éprouvées par ce décès.

Malades

La jeune Gisèle Landry a été victime d'une fracture lorsqu'elle fut renversée de son cheval et dut être hospitalisée.

Lise Robert et Mme Odias Robert, qui ont subi des blessures lors d'accidents de route, sont de retour à la maison et en bonne voie de guérison.

Prompt rétablissement à Mlle Gisèle Landry et M. G. Bérard, patients à l'hôpital de Morris, et à Mme Alfred Landry, à l'hôpital Miséricorde.

Si j'avais à donner mon opinion sur la différence morale qui existe entre les hommes et les femmes, je dirais que les hommes valent plus et que les femmes valent mieux.

Dumas fils

Dunrea

Mariage Rondeau-Boulet

Le samedi après-midi 12 août, à 3 h., M. l'abbé Patrice Morand, curé, bénissait l'union matrimoniale de Mlle Lucille Boulet, fille de M. et Mme Adrien Boulet, maintenant de Boissevain, à M. Denis Rondeau, fils de M. et Mme Richard Rondeau, de cette localité. La cérémonie se déroula suivant le nouveau rite, il y eut échange d'anneaux et les nouveaux époux communièrent sous les deux espèces.

La radieuse mariée, revêtue d'une jolie toilette blanche avec traîne, coiffée d'un voile-chapelle retenu par trois roses blanches, fit son entrée au bras de son père pendant qu'à l'orgue Mme N. Boulet rendait avec brio une marche nuptiale. Son bouquet se composait de roses naturelles et de fougères.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Linda Côté, de Dunrea, Lorraine Laurin, de St-Boniface, et Henriette Raine, de Somerset, portaient des toilettes identiques: longues robes de couleur turquoise, avec diadèmes en pierres du Rhin et bouquets assortis.

Les garçons d'honneur et huissiers étaient MM. Raymond Rondeau, frère du marié, Ronald Boulet, frère de la mariée, et Raymond Bisson, ami de la famille. Le marié et les garçons d'honneur portaient le smoking blanc avec gardénias bleu à la boutonnière.

Les mères des mariés étaient revêtues de toilettes de couleur tangerine et pêche avec accessoires assortis.

Pendant la messe nuptiale célébrée par M. l'abbé Morand, Mmes Gérard et N. Boulet, A. Lavoie et M. N. Boulet rendirent avec beaucoup d'âme des cantiques appropriés, et pendant la signature du régistre ainsi qu'à la sortie, Mme N. Boulet exécuta de beaux solos d'orgue.

A l'issue de la messe, un délicieux banquet fut servi à la salle paroissiale, sous les auspices des dames de la paroisse, à près de cent invités. La table d'honneur surtout présentait une agréable attraction avec le fameux gâteau de noces, agrémenté de minuscules fleurs bleues et de mariés miniatures qui le complétaient agréablement.

M. Raymond Bisson, de St-Boniface, maître de cérémonies, se tira d'affaires avec honneur. M. Gilbert Gélinas, oncle de la mariée, proposa le toast en l'honneur des nouveaux époux. Il y eut discours par les deux pères, puis M. le Curé, invité à adresser la parole, le fit avec l'éloquence que tous lui connaissent. Mme Marie Gamache, qui était l'hôtesse empressée à la table d'honneur, faisait circuler de temps en temps des télégrammes de circonstance, à la grande hilarité de tous les joyeux convives. Finalement, le marié se leva pour remercier tous et chacun en mots choisis, en son nom et en celui de son épouse, pour les félicitations, taquineries et souhaits reçus avec tant de plaisir au cours de ce joyeux repas de noces.

A la soirée dansante qui suivit, plusieurs centaines d'amis y prirent part, venant se réjouir avec les élus du jour en leur offrant avec leurs souhaits de jolis et utiles cadeaux.

Les heureux époux partirent ensuite pour un voyage de noces à l'Expo de Montréal. A leur retour, ils résideront à Rivers où Denis sera instituteur, spécialement pour le français, à l'école locale et Lucille, qui est garde-malade diplômée, aura un emploi à l'hôpital de l'endroit.

A ces nouveaux époux tous souhaitent joies, bonheur et succès. Il serait trop long d'énumérer tous les visiteurs venus pour assister à cette célébration. On en remarquait cependant de Fort Frances, Winnipeg, St-Boniface, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, Brandon, St-Léon, Boissevain, Killarney, etc.

Veillées sociales

Le vendredi 4 août eut lieu, à la salle paroissiale, une soirée sociale en l'honneur des fiancés Rondeau-Boulet. Tous s'amusèrent à des jeux divers au milieu d'une saine gaieté. Une bourse leur fut présentée comme gage d'amitié de la part de tous les amis.

Quelques jours auparavant, une veillée préparée par les amies de Lucille, de l'hôpital de Brandon où elle travaillait, avait lieu à Brandon et une autre aussi à Boissevain où de jolis cadeaux avec souhaits usuels furent présentés.

Va-et-vient

Les familles Théo, Georges, Arthur et Félicien Boulet reçurent récemment la visite de la Rév. Sr Annella, Soeur de la Miséricorde, de Winnipeg, accompagnée de M. et Mme Lorenzo Conrad et leur fils, Roger, de Portage-la-Prairie.

La Rév. Sr St-Antonin, m.o., du couvent, fut toute heureuse de recevoir dernièrement la visite de sa soeur, Mme Chartier, accompagnée de son frère et de l'épouse de ce dernier, M. et Mme Albert Lemieux, venant tous de Québec.

M. et Mme Armand Boulet et leurs enfants sont venus visiter M. et Mme Théo Boulet. Ce dernier en profita pour exécuter des travaux importants autour de sa nouvelle demeure.

Mme E. Aquin recevait avec grand bonheur, dernièrement, la visite d'une belle-soeur, religieuse de la communauté des Soeurs de Notre-Dame des Missions, venant de Montréal, qu'elle n'avait pas revue depuis une quinzaine d'années. Elle était accompagnée de son frère, M. Oris Aquin, d'Elie, et de ses neveu et nièce, M. et Mme Lionel Aquin, de St-Charles.

M. Maurice Cloutier, de Vancouver, revenant d'une tournée à Winnipeg, s'arrêtait dans cette localité, le mardi 15 août, pour saluer Mmes Rosanne Girardin et Marie Gamache.

Catéchisme

Pendant la semaine du 7 août, M. le Curé, toujours zélé, et ses jeunes aides, Marcelle Lavoie, Maureen Boulet et Philippe Rondeau, ont catéchisé les enfants du district de Belmont à la demeure de M. et Mme Dan Hyrich. Vingt-trois enfants furent présents et cinq firent leur première communion au cours d'une messe qui eut lieu à cet endroit le vendredi 11 août.

Un homme ne devrait jamais avoir honte d'avouer ses torts, car, faire de pareils aveux, c'est dire seulement qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'était hier. — Pope

Chauffeurs d'autobus scolaires requis

La Division scolaire Rivière-Seine no 14 recevra des demandes d'emploi de la part de chauffeurs d'autobus scolaires pour les routes suivantes:

1. Glenlea à St-Norbert.
8. Grande Pointe-Riel à Lorette.
10. Isle-de-Chênes nord et ouest à Isle-de-Chênes.
11. Isle-de-Chênes à Lorette.
12. Isle-de-Chênes à Lorette (seconde route).
21. Ross (Ecole Gauthier) Pinewood à Ste-Anne.
22. Ross (District scolaire Gauthier) Pinewood à Ste-Anne.
23. District Ste-Geneviève à Ste-Geneviève (Dugas).
26. District Richer à Richer.

Les candidats devront spécifier leurs qualifications, expérience, permis en main, etc., dans la première lettre et leur préférence quant à la route (par numéro). Tous les chauffeurs subiront un examen médical et devront réussir un examen de conduite du département de l'Education. Le salaire de base est de $175.00 par mois, plus rémunérations pour services supplémentaires. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises pour le lundi 29 août 1967, à 5 h. p.m. Veuillez signifier si vous pouvez accepter de conduire des routes supplémentaires. Addresser les demandes à:

S. Bisson, sec.-trés.,
Division scolaire Rivière-Seine,
Ste-Anne, Man.

Victoire

Çà et là

Durant la semaine du 25 juin, il y eut retraite des prêtres au Camp Notre-Dame.

M. Raymond Préfontaine est de retour du collège.

Mlle Monique Duret a suivi un cours d'été de six semaines à l'Université de Saskatoon.

Le 1er juillet, MM. et Mmes Léo et Ludger Préfontaine se rendaient à Prud'homme pour la célébration des noces d'or de M. et Mme Ludger Fontaine.

M. et Mme Maurice Pelletier passèrent deux semaines de vacances en Colombie-Britannique au début de juillet.

Mme Ovila Comtois et Mlle Léonie Bonneau passèrent trois semaines dans cette même province.

M. et Mme Léonide Duret se rendaient à Regina, les 8 et 9 juillet.

Joanne-Doris et Paul Tremblay, du couvent de St-Louis, passent les deux mois de vacances avec leur père, M. Gilles Tremblay.

M. et Mme Anastase Rivard, de Vonda, vinrent chercher leurs trois filles, Simone, Lise et Claudette, qui avaient fait un séjour de trois semaines chez leurs oncles, Léo et Ludger Préfontaine.

M. et Mme Gilles Bilodeau et leur bébé, Richard, de Québec, et M. et Mme Georges Chabot, de Montréal, visitent leur parenté.

Sont également venus dans la paroisse depuis le début de juillet: Mme Jos. Hudon, de Prince-Albert, Mme Simplice Bandet, de Prud'homme, M. et Mme Charles Bujold et leurs trois filles, ainsi que M. et Mme Albert Bouchard et leurs enfants, de la Colombie-Britannique, M. et Mme Jos. Marchildon, Mlles Claudette Comtois et Marie Watrin, de Prince-Albert, M. et Mme Donald Weir et leurs deux enfants, du Yukon, Mlle Maryline Lalonde, de Saskatoon, M. et Mme Guy Bandet et leurs quatre enfants, de Prud'homme, la Rév. Sr Marcel-du-Sauveur, religieuse de la Présentation, M. et Mme Hector Desjardins, de Regina, M. et Mme Henri Bonneau et leurs deux enfants, de St-Paul, Alta, M. et Mme Noël Peichat, de Redwood, Cal., M. et Mme Marvin Enge (Thérèse Brassard), de Melfort, Mme Eléonora Savard et son fils, Gaston, de Joliette, Qué., Mlle Eva Porlier, de Vernon, C.-B., Mlle Elaine Lalonde, de retour d'Europe, M. René Lagimodière, de Marcelin, Mlle Huguette Watrin, de Toronto, M. et Mme Fredrick Parkins (Claire Beaulieu), de Comox, C.-B., M. et Mme Lauréat Hudon et leurs enfants, Giselle et Jean-Pierre, d'Edmonton, M. et Mme Marcel Beaulac et quatre de leurs enfants, de Port Alberni, C.-B., M. et Mme Paul-Emile Piché et leurs enfants, Claude et Marielle, et Claude Dionne, de Willow-Bunch.

La famille Martin Marchildon a fait une courte visite à Zenon Park, accompagnée de M. Etienne Desfossés.

Mlles Marie et Thérèse Bonneau sont revenues enchantées de l'Expo.

MM. et Mmes Léo Beaulac, Léo Préfontaine et Laurent Duret ont assisté au mariage Bonin-Verbonac, le 29 juillet, à Marcelin.

Environ 83 adultes et enfants suivirent des leçons de natation au lac Morin durant les semaines du 16 et du 23 juillet.

Furent patients à l'hôpital Ste-Famille au cours du mois de juillet: Mmes Gustave Brassard et Raymond Beaulac, Mlle Claire Préfontaine, les jeunes Ronald et Janine Préfontaine, Sylvia et Aline Lalonde et le bébé Donald Duret.

Mme Gérard Francoeur a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. Laurence Collins a déménagé une maison près de l'église.

M. Gérard Boutin, du village, a fait des améliorations à sa demeure.

Le 4 août, plusieurs parents de M. Léon Bonneau se rendaient à Léoville pour assister au mariage de ce dernier à Mlle Rita Laventure. Meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Durant les mois de juillet et août, les campeurs ont afflué au Camp Notre-Dame comme par les années passées.

Le dimanche 6 août, M. et Mme Gustave Brassard célébraient dans l'intimité leur 25e anniversaire de mariage. Quelques parents de Prince-Albert et de Marcelin sont venus pour cette occasion.

Le 8 août avait lieu, sur le terrain de l'église, un souper pique-nique familial réunissant environ 180 parents de la Rév. Sr Rose Duret, s.g.m., de La Broquerie, Man., et de sa soeur, la Rév. Mère Ste-Roseline, de St-Louis, Sask. Accompagnaient Soeur Duret: les Rév. Srs Denise Emond, s.g.m., de La Broquerie, et Amy Daudelin, du sanatorium de St-Boniface, M. l'abbé Félicien Juneau, curé de La Broquerie, et son assistant, M. l'abbé Yvon Boisvenu. La Rév. Mère M.-Adélard, de la mission White Fish, s'était jointe au groupe de visiteurs et visita plusieurs parents durant le même jour. Une soeur des religieuses Duret, Mme Georges Chabot, de Montréal, et deux nièces, Mmes Marcel Beaulac, de Port Alberni, et Lauréat Hudon, d'Edmonton, étaient également présentes. Un neveu, M. Paul Bonneau, et sa famille, de Spiritwood, étaient venus pour l'occasion. A 8 h. p.m., M. l'abbé Boisvenu chanta une messe d'action de grâces à l'église pour clôturer cette rencontre mémorable.

Baptême

Le 23 juillet: Gérard-Albert-Joseph, fils de Lucien Beaulac et de Thérèse Piché, né le 12 juillet. Parrain et marraine, Albert Beaulac et Diane Desrochers.

Politique et culture

La politique culturelle à l'étranger est le plus jeune pilier de la politique étrangère. Malgré cela, beaucoup de gouvernements lui confèrent autant d'importance qu'aux deux autres piliers, c'est-à-dire la diplomatie proprement dite et la politique commerciale avec l'étranger. C'est ce qu'a confirmé tout récemment devant la presse à Bonn le ministre fédéral des Affaires étrangères, M. Brandt, en dressant un bilan de l'activité culturelle de son ministère durant l'année 1966.

Le ministère des Affaires étrangères a dépensé en 1966 215 millions de DM versés aux fonds scolaires et culturels à l'étranger. En 1952, il n'en avait dépensé que 2,8 millions. Les subsides de la dernière année ont permis de subventionner 264 écoles où les cours sont faits en allemand. Cent quinze Instituts Goethe et instituts culturels répartis dans toutes les parties du monde permettent aux étrangers d'entrer en contact avec l'Allemagne d'aujourd'hui. En 1966, ces différents instituts ont enregistré 65,000 inscriptions.

Pour les échanges scientifiques, le ministre a cité le chiffre de 41 millions de DM qui ont été prélevés sur le budget global. Ils ont permis à 879 savants allemands de faire des séjours à l'étranger et à 743 savants étrangers d'effectuer des stages en Allemagne. En outre, 243 lecteurs allemands ont été envoyés dans des universités étrangères. Il est étonnant aussi de constater qu'un étudiant sur dix dans les universités allemandes est un étranger. Sur les 30,000 étudiants étrangers poursuivant des études en Allemagne, en 1966, 2,200 ont obtenu une bourse du ministère des Affaires étrangères.

La politique culturelle pratiquée à l'étranger par le gouvernement fédéral, a souligné M. Brandt, ne sert pas uniquement à manifester la personnalité du peuple allemand; elle doit aussi jeter des ponts entre les peuples et contribuer à la compréhension réciproque. A ce titre, elle n'est pas axée seulement sur les peuples occidentaux amis, mais se tourne aussi vers les pays d'Europe de l'Est; des tentatives prometteuses ont déjà été faites en ce sens.

Debden

Mariage Voisin-Croteau

Le 11 août, M. Gérald Voisin, de Prince-Albert, conduisait à l'autel Mlle Estelle Croteau. MM. Henri Voisin et Théodore Croteau servaient de témoins à leurs enfants. Mlle Marguerite Croteau, soeur de la mariée, et M. Marcel Voisin, frère du marié, étaient demoiselle et garçon d'honneur. MM. Joseph Croteau et Maurice Voisin agissaient comme huissiers. Lucille Croteau était bouquetière. Guy Lajeunesse et Roger Begrand, cousins des mariés, servaient la messe qui fut célébrée par le R. P. Guy Voisin, O.M.I., oncle du marié. M. l'abbé Ernest Labbé, curé, a béni le mariage.

Un succulent souper fut servi chez M. Croteau où eut lieu une vraie réunion familiale.

Missionnaires

Après un séjour de deux ans en mission aux Iles Bahamas, Mlle Agathe Blais, o.m.m.i., est venue passer quelques jours chez ses grands-parents, M. et Mme Thomas Blais. Elle était accompagnée de sa cousine, Mlle Linda Babin, de la même congrégation.

Au moyen de diapositives, elle fit voir le travail accompli par ces vaillantes missionnaires afin d'aider ces gens à améliorer leur vie. Un tel dévouement a été admiré par tous les spectateurs et il est certain que plusieurs auraient désiré être plus jeunes pour imiter ces admirables apôtres.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Charles-Henri Fournier et leur famille sont de retour d'un voyage d'environ un mois et demi dans l'Est où ils visitèrent l'Expo. M. et Mme Joseph Morin et leur famille sont aussi revenus enchantés de leur visite à l'Expo.

M. et Mme Jos. Braconnier et leur famille, de Regina, ont passé la fin de semaine à visiter les familles Couture et ont ramené Mlle Nicole Couture, fille de M. et Mme René Couture, pour une semaine de vacances.

M. et Mme Aristide Fournier, le R. P. Albert Fournier et les familles Robert et Médelger Chabot ont passé la fin de semaine dernière à Lac Pelletier.

Malgré la sécheresse, M. Médelger Chabot réussit toujours à avoir un bien beau jardin. Cette semaine il a cueilli deux tomates pesant plus d'une livre chacune.

M. et Mme Alcide Desharnais et leur famille, ainsi que M. et Mme Fernand Bonneville, de Ponteix, ont visité M. et Mme Gérard Desharnais et leur famille, le dimanche 13 août. Ils ont ramené Colette pour quelques jours de vacances à Ponteix.

Le dimanche 13 août, MM. Roger et Philias Hamel, d'Alberni, C.-B., et Mme Cécile Hamel, de Frenchville, ont visité les familles Camille Hamel et Lucien Beaudoin. Ils se sont tous rendus visiter la famille Paul Ducharme à Glentworth à l'occasion de l'anniversaire de leur soeur et fille, Laurette.

MM. Roger Entem et Paul Hamel, de Frenchville, sont venus à Ferland en motocyclette et ont visité les familles Lucien Beaudoin, Gérard Desharnais et Camille Hamel.

Mme Raymond Fournier et sa famille, de Saskatoon, visite leurs nombreux parents à Ferland.

Mlle Doris Bouffard est employée à l'hôpital de Kincaid depuis quelque temps.

M. Gilbert Boisvert, de McCord, marié et père de famille, l'a échappé belle la deuxième semaine d'août lorsqu'un pont qu'il traversait en tracteur a cédé. Grâce à Dieu, il parvint à sortir seul de dessous le tracteur qui fut renversé.

M. Jos. Tardif, d'Edmonton, Alta, frère de Mme Paul Morin et de M. Edmond Tardif, de Ferland, fut victime d'un sérieux accident en revenant de son travail le mercredi 9 août. Son état s'améliore.

Bellegarde

Çà et là

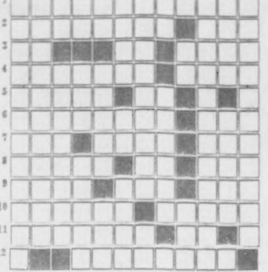
M. et Mme Félix Brisebois et leurs fils, de Grande-Pointe, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Fernand Petit.

M. et Mme Maurice Bauche, de Vancouver, visitèrent M. et Mme Henri Bauche.

M. John Norman, de Norway House, est en visite chez ses oncle et tante, M. et Mme Jean Perreaux.

Merci au R. P. P. Dumaine, P.B., qui a remplacé M. l'abbé L. Savoie, curé, durant son absence.

— No 529 —



HORIZONTALEMENT

1—Qu'on peut transformer en savon.
2—Qui n'ont pas les notions des prescriptions morales. — Bruit de la bouche.
3—Numéro. — Dans. — Moulure.
4—Paillasse de cirque. — Joindre.
5—Action théâtrale. — Sym. du strontium.
6—Fiente de la loutre. — Marque le doute.
7—En drap. — Tendon des muscles. — Encore.
8—Grosse et courte. — Article espagnol. — En Chine, gong.
9—Qui est propre à. — Béante. — Enlève.
10—Produit un certain bruit strident. — Gouvernement.
11—Unité C.G.S. — Négation.
12—Comm. de Belgique.

VERTICALEMENT

1—Substance d'un rouge brun de certains arbres, employée déjà en médecine.
2—Amour de soi.
3—Fleuve d'Italie. — Répondre pour.
4—Métal. — Fleuve de Suède. — Compact.
5—Sym. du sodium. — Filet de pêche. — Et le reste (renversé).
6—Entourées d'eau. — Au monde. — Bayer.
7—Parsemée de crevasses. — En rond.
8—Tellement (renversé). — Reproduction affaiblie.
9—Pronom. — Gin (en tous sens).
10—Incision pratiquée dans les voies respiratoires.
11—Oiseau grimpeur. — Muse qui présidait à l'élégie.
12—Mouvement subit et convulsif des muscles expirateurs.

SOLUTION DU PROBLEME No 528

■ **Horizontalement:** 1. Quatre-quarts; 2. Ustion — Niera; 3. Au — Ergs — Sain; 4. Trinques — Es; 5. EE — Suèrent; 6. Auteur; 7. Nasilles — Ici; 8. Amis — Ap; 9. Ions — Repliai; 10. Rueur — Sale; 11. Er — Eus — Carat; 12. Ossianisme.

■ **Verticalement:** 1. Quaternaires; 2. Usure — Amour; 3. At — Asine; 4. Tiens — Issues; 5. Rorqual — Rus; 6. Engueuler — Si; 7. Serte — Es; 8. Un — Sees — Pacn; 9. Ais — Nu — Allai; 10. Réa — Tripiers; 11. Trie — Am; 12. Sanscritiste.

Willow-Bunch

Çà et là

M. l'abbé A. Chabot est parti le 6 août pour des vacances à Montréal où il visitera l'Expo. Durant son absence, un prêtre du collège de Gravelbourg le remplacera le dimanche. Durant la semaine, M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, se rendra à Willow-Bunch pour les mariages, les funérailles, etc. Sa mère, Mme A. Chabot, ira à Ponteix et Calgary pour y visiter ses filles.

M. et Mme Albert Lemieux sont partis pour l'Expo et en profiteront pour visiter des parents.

Mme Yvonne Solemko, de Saskatoon, visita ses parents, M. et Mme Albert Bilodeau, récemment.

M. et Mme Marc Giraudier ont déménagé leur roulotte à Bengough où ils vont demeurer. M. Guy Delorme a déménagé la sienne sur le lot où était celle de M. Giraudier.

M. Jean-Claude Giraudier et ses deux filles ont déménagé dans leur nouvelle maison, dernièrement. M. et Mme Roch Beausoleil demeurent maintenant dans un appartement chez M. Henri Durand et Mme Paul Campagne dans un appartement chez M. Wilfrid Benoit.

M. et Mme Gérard Rodrigue, de Saskatoon, visitèrent leurs parents, M. et Mme François Rodrigue, ainsi que M. Beaubien, d'Assiniboia, père de Mme G. Rodrigue.

Une soirée en l'honneur de M. et Mme Wallace Fitzpatrick eut lieu à la salle de la Légion le samedi 5 août. Une bourse leur fut présentée. M. et Mme Fitzpatrick demeureront à Regina où M. Fitzpatrick travaille depuis quelques mois. Son épouse (Marie-Ange) était employée à la Caisse populaire depuis plusieurs années; aussi, c'est avec regret que la paroisse la voit partir pour Regina.

M. et Mme John Leruyet et leurs cinq enfants, de Kitimat, C.-B., sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Lucien Couture.

Mme Fillion est retournée à Edmonton, dernièrement, après avoir passé quelques semaines chez sa fille, Mme Dollard Piché, et autres parents et amis.

Mlle Lorraine Therrien, après avoir passé quelque temps chez ses oncle et tante, M. et Mme Dollard Piché, est retournée chez elle à Edmonton avec M. et Mme Paul St-Martin, de Trenton.

M. et Mme Maurice Durand et leurs deux enfants sont revenus le 5 août de leurs vacances d'un mois dans l'Est où ils visitèrent l'Expo et des parents. Ils assistèrent aussi aux funérailles de leur beau-frère, M. Emilien Ducharme, décédé à Joliette à la fin de juillet.

Félicitations à M. Donald Philippon, fils de M. et Mme Bernard Philippon, qui gagna une bourse de $250,00 de l'Université de Regina où il poursuivra sa troisième année en Education.

Mlles Victoria et Léa Frigon, de Los Angeles, Cal., ont visité MM. et Mmes Bill Gardener, Bill Bonneau et Wilbrod Desautels. Ils visitèrent aussi des parents à Ponteix et dans l'Est où ils se rendirent à l'Expo.

Sincères condoléances à Mme Jude Boulianne à l'occasion du décès de son père, M. Théophile Baron, survenu le 10 août à Gravelbourg.

M. et Mme Marcel Dionne ont conduit leur fils à l'hôpital de Regina où Mme Dionne demeura avec son fils pour quelque temps.

Mme Gisèle Bruneau et sa petite fille, Louise, sont revenues le 6 août de leurs vacances d'un mois dans l'Est où elles visitèrent l'Expo et des parents à Montréal.

Décès de Mme G. McGillis

Le 8 août eurent lieu les funérailles de Mme Grégoire McGillis, décédée accidentellement le 5 août à l'âge de 85 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor. M. Henri McGillis conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Eddie Schmidt, Frank St-Denis, Raoul McGillis, Victor Klyne Georges Gosselin et Edgar McGillis.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme Grégoire Lacerte (Marie-Anne) et Bernadette, à la maison; quatre fils, Robert et Georges, de Willow-Bunch, Félix, de Regina, et Martin, de Calgary; 30 petits-enfants et 58 arrière-petits-enfants. Son mari la précéda dans la tombe en 1962.

Mme G. McGillis (née Hélène Gosselin) a toujours demeuré à Willow-Bunch. Elle faisait partie des Dames de Ste-Anne depuis que cette congrégation existe dans la paroisse. Six dames représentèrent la société aux funérailles.

La famille McGillis remercie tous ceux et celles qui lui ont aidée et offert leur sympathie à l'occasion de ce deuil.

Storthoaks

Nous désirons remercier nos nombreux parents et amis pour leurs offrandes de messes, les fleurs et leurs gentilles expressions de sympathie; les Révérendes Filles de la Croix pour le magnifique chant; les dames de la paroisse de Bellegarde pour le goûter après les prières, ainsi que le dîner après les funérailles.

Léda George et famille

Périgord

Mariage Ratch-Langlois

En l'église St-Athanase de Périgord, M. l'abbé R. Kunka a béni le mariage de M. Melvin Marlyn Ratch, fils de feus M. et Mme Joseph Ratch, de Merie, à Mlle Dorothée Langlois, fille de M. et Mme Donat Langlois, de Périgord.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Janet Lindsay et Corrine Patenaude, étaient accompagnées de MM. Léonard Langlois et Jean Monnie. MM. Guillaume Langlois et Clifford Ratch agissaient comme huissiers.

Un souper fut suivi d'une soirée dansante.

Baptême

Le 23 juillet: Suzanne-Linda-Marie-Henriette, fille de Ronald Choquette et de Corrine Dubé. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Dubé.

Çà et là

La semaine du 30 juillet au 4 août, le R. P. Hervé Delisle, O.M.I., prêcha une retraite paroissiale à Périgord.

Le 8 août eut lieu une réunion de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Eugène Bernier. On discuta du bazar et d'autres questions concernant la paroisse. La prochaine réunion se tiendra chez Mme W. DesRoches le 5 septembre.

MM. Adélard et Denis Patenaude étaient en visite chez M. et Mme Henri Patenaude.

La Rév. Sr Marie-Bernadette, F.d.l.P., était en visite chez son père, M. Gérard Dubé, ainsi que Véronique et François Dubé.

M. et Mme Hercule Plante, M. et Mme Bantle et leurs enfants, Mme Jacqueline Romine et sa fille ont rendu visite à M. et Mme Zénon Dubé.

M. et Mme Léo Huppé et leurs enfants et M. et Mme François Denis étaient en visite chez M. et Mme Donat Plante.

Donald Plante visita ses frère et belle-soeur, M. et Mme Léo Huppé, à New Westminster.

M. et Mme Fréchette, parents de Mme Jean Dubé, étaient en visite, dernièrement, chez M. et Mme Jean Dubé.

M. et Mme W.-J. Plante sont partis pour une visite à Flin Flon.

Mme Hubert Fuchs et ses enfants visitèrent leurs parents et grands-parents, M. et Mme Wallace DesRoches.

M. et Mme Cyrille Fortin, de Prince George, étaient en visite chez MM. et Mmes Emile Fortin et B. West.

M. et Mme Claude Marquette et leurs enfants ont visité leurs parents.

Mme Joseph Langlois est de retour de l'hôpital universitaire de Saskatoon.

Le 11 août eut lieu une soirée chez M. et Mme Guillaume Langlois qui viennent de déménager dans leur nouvelle maison.

Sintaluta

Va-et-vient

Mme Fred Dolter est partie pour trois semaines à Montréal où elle visitera sa mère, Mme Chartier, ses frères et soeurs et l'Exposition mondiale. Pendant son absence, son mari demeure avec ses enfants qui en prennent soin.

M. et Mme Marcel Français sont en route pour Vancouver. Ils visiteront leurs enfants et petits-enfants à North Surrey et Mission City, ainsi que des amis dans plusieurs endroits de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Maurice Coueslan et leur famille, de Candiac, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Charles Henty.

M. et Mme Ken Kraushaar ont eu la visite de leur frère et beau-frère, M. Paul Langlois, de Béthume, qui était accompagné de ses enfants, Bill et Velma.

Etaient en visite chez M. et Mme Marcel Français: M. et Mme Marcel Longeau, leur mère et belle-mère, Mme Octave Longeau, leur fils, Gabriel, et un ami, M. Robert Larose, de Lac Marguerite, ainsi que M. et Mme Pierre L.B., Mme Emile Souchotte et sa fille, Lucie, de Wolseley.

Langley, C.-B.

Décès de Mme Maria Jamont

Le vendredi 11 août s'éteignait, à l'âge de 86 ans, à l'hôpital de Carrot River, Sask., Mme Maria Jamont, originaire du département de l'Allier en France.

En 1911, M. et Mme Charles Jamont et leurs quatre jeunes enfants vinrent s'établir à Duck Lake, Sask., où la famille demeura plusieurs années. En 1940 ils quittèrent la ferme pour aller s'établir à Carrot River, puis plus tard à Langley, C.-B.

Mme Jamont était en visite chez ses filles en Saskatchewan quand, après une courte maladie, la mort vint la soustraire à l'affection des siens.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Louis, de Langley, C.-B.; quatre filles, Mmes Léon Leclerc (Marie), de Saskatoon, Fernand Paul (Félicie), de Lethbridge, Alta, Arnold Wold (Irma), de Vancouver, et Edouard Charles (Madeleine), de Carrot River; 15 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants. Son mari et une autre fille, Mme F. Brittain (Albertine) la précédèrent dans la tombe en 1960, ainsi que ses deux frères et deux soeurs morts en France.

Les funérailles eurent lieu dans l'église Notre-Dame du Bon Conseil, à North Surrey, C.-B. M. l'abbé R. Joncas, curé de la paroisse, officiait. De nombreuses couronnes de fleurs ornaient le cercueil.

Mme Jamont repose maintenant près de son mari, dans le cimetière de St-Pierre, de New Westminster, C.-B.

Wolseley

Mariage Pow-Ruzicka

Le samedi 19 août, M. l'abbé F. Marcotte bénissait le mariage de M. Dwayne Pow à Mlle Evelyn Ruzicka, tous deux de Wolseley, en l'église paroissiale Ste-Anne.

La mariée était ravissante dans sa longue toilette de satin, genre Empire, avec traîne. Elle portait un bouquet de roses rouges. Les dame et demoiselle d'honneur, Mme E. Matusko, soeur de la mariée, et Mlle Diane Pow, soeur jumelle du marié, étaient vêtues de toilettes bleues, genre Empire.

Après la cérémonie religieuse, il y eut banquet à la salle, préparée par les Dames de Ste-Anne, pour 70 convives. La journée se termina par une soirée dansante. Après quoi, l'heureux couple partit pour un voyage de noces à la côte du Pacifique. A leur retour, les nouveaux époux s'établiront à Regina où tous deux sont employés.

Çà et là

Sont patients à l'hôpital local: Mmes Léonie Béliveau et Anna Laplante, MM. Edgar Tourigny et Georges Duchesne.

M. Emile Souchotte est en convalescence après une récente opération.

Mme Romanie Pitre assista aux funérailles de M. Eddie Morasse à Laflèche et visita sa belle-soeur, Mme Catherine Brière.

M. et Mme Wilfrid Brière, de Calgary, visitèrent les familles Henri et Léon Coueslan, puis accompagnés de ces derniers, allèrent à Winnipeg.

MM. et Mmes Rosaire Chabot et Lucien Beaudoin, de Ferland, visitèrent M. et Mme Emile Tourigny au retour de leur voyage dans l'Est.

Parmi les autres visiteurs chez M. et Mme Emile Tourigny, on remarquait M. et Mme Charles Fournier et leurs enfants, Denys et Solange, MM. et Mmes M. Monette et R. Girardin, de Gravelbourg, M. et Mme Emilien Dureau, de Sudbury, M. et Mme Paul Rioux et leurs enfants, de Toronto, Mme Antonio Rioux, de Montmartre, MM. et Mmes Jean Dureau et Hervé Rioux, de Regina, M. et Mme Bert Mann, de Brandon, M. et Mme Lloyd Peters, de Winnipeg, M. et Mme G. Proulx et leur famille, de Kenora.

Félicitations à Mlle Norma Zaba et MM. Denys Tourigny et Raymond Souchotte, qui figuraient parmi les 25 finissants de l'école supérieure de Wolseley.

Les familles Langlois assistèrent aux funérailles de leur petite-fille et nièce, Mlle Doreen Langlois, de Bethume, qui fut tuée accidentellement sur la route no 1 à Regina.

MM. et Mmes Emile Tourigny et Wayne Sexsmith assistèrent au mariage de M. Hervé Rioux à Mlle Janine Gervais, à Regina, le 21 juillet.

M. et Mme Francis Coueslan, accompagnés de Mme Léo Bouvier, de Meyronne, sont revenus enchantés de leur voyage à l'Expo. Leur fille, Stella, y alla avec un groupe.

Mme Léonie Béliveau passa quelques jours chez M. et Mme Gérard Vallée, à Ponteix.

MM. et Mmes Lionel Langlois et Raymond Langlois, M.P., et leurs familles, de Thetford Mines, Qué., visitèrent leurs nombreux parents.

A leur retour de l'Expo, M. et Mme Maurice St-Cyr et leur famille, de Vancouver, s'arrêtèrent saluer les familles Lucien Dureau et Emile Tourigny.

M. Robert Souchotte alla en vacances à Vancouver, et sa soeur, Lucie, à Montréal où elle visita l'Expo.

M. et Mme Eddie Moyes, de Vancouver, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Lucien Dureau.

Mlle Rose-Marie Wrobel a accepté un nouvel emploi à Windsor, Ont. Sa mère l'accompagna et visita Detroit, Toronto, etc.

M. et Mme Louis Dureault et leur famille visitèrent des parents à Gravelbourg, Ponteix, etc.

M. et Mme Paul Pierret, de Storthoaks, et Mme Camille Mueller, de Notre-Dame-de-Lourdes, vinrent aux fêtes du centenaire et visitèrent leurs frère et soeur, Edgar et Antoinette Tourigny.

Sincères condoléances à Mme Laurent Langlois qui eut la douleur de perdre sa mère, Mme Bill Mohr.

MM. et Mmes Paul Bairns et Pat Moore sont de retour de leur visite à l'Expo et Detroit.

Regina

Çà et là

Le R. P. Marius Bédard, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, est de retour d'un voyage dans la Belle Province et à l'Expo. Il revient de vacances bien remplies d'aventures et de mésaventures, ainsi qu'avec des idées nouvelles pour le bienfait général de la paroisse. Merci sincère au R. P. Antonio Dion, supérieur des Pères Franciscains à Regina, pour avoir bien voulu remplacer le Père Bédard durant son absence. Son dévouement envers la paroisse fut bien apprécié.

Chaleureuse bienvenue à M. et Mme Bernard Milheim et leurs trois enfants, nouvellement arrivés de la Suisse romande. M. Milheim a accepté la position d'assistant professeur de littérature française à l'Université de Saskatchewan, campus de Regina.

Sont revenus de l'Expo, bien enchantés de leur voyage: Mme Laure Poisson et sa fille, Mme Annette Giesler, la famille Paul Rousseau, Mme Annette Poissant, la famille Robert Quevillon, M. et Mme Jacques Perreault, M. et Mme Gilbert Paradis, Mlle Régina Quevillon, Mme Henri Piédalue et ses enfants, Gloria et Guy, et Mlle Denise Béchard.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Théodore Théoret à l'occasion de la naissance d'un fils, Robert, le 22 juillet. Les parrain et marraine furent M. et Mme Norman Beaudin, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations aussi à M. et Mme Rolland Lefebvre qui ont adopté une fille née le 4 juin et baptisée sous les noms de Monique-Lynne. Les parrain et marraine sont M. et Mme Alfred Béchard.

Maladie à virus du blé d'hiver

OTTAWA — Les cultures de blé d'hiver qui sont lentes à croître au printemps, dont la couleur est d'un brun jaunâtre au lieu d'un vert foncé normal, sont probablement victimes de la présence dans le sol d'un virus qui cause la mosaïque du blé, d'après M. J. T. Slykhuis, de l'Institut de recherches sur la biologie cellulaire, du ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Le blé d'hiver au Canada se cultive surtout dans le sud de l'Ontario.

Bien que l'humidité excessive des terres basses et un manque d'azote puissent provoquer le jaunissement et un ralentissement de la pousse, on a constaté le printemps dernier, après l'examen d'une centaine de champs, que la décoloration et l'apparence chétive du jeune blé étaient attribuables au virus de la mosaïque. Ces champs s'étendaient de la péninsule du Niagara jusqu'à Windsor et de London à Goderich, Guelph et Newmarket.

Autant qu'on sache, le virus attaque le blé d'hiver seulement; les basses températures en favorisent la multiplication. Dans les cas d'infection grave, des champs entiers prennent une teinte bronzée.

La maladie se manifeste habituellement par plaques ici et là mais, cette année, on a observé de nombreux champs où toutes les plantes étaient atteintes.

Le brunissement de l'extrémité des premières feuilles ainsi que la présence de taches et de rayures vert pâle ou jaunes sur toutes les feuilles sont des symptômes de la mosaïque. Dans les cas d'infection généralisée, les plantes sont rabougries et les feuilles partiellement enroulées, rigides et hérissées au mois de mai.

En dépit de leur apparence maladive durant le temps frais du printemps, les plantes se rétablissent ordinairement d'une façon remarquable quand vient le temps chaud. De nouvelles feuilles vertes se forment qui cachent les feuilles brunes; peu à peu les plantes reprennent un aspect vigoureux et sain, à l'exception de tachetures et rayures vert pâle qu'on est à même de remarquer si l'on observe les feuilles de près.

En raison de sa lenteur de croissance par temps frais, le blé a mauvaise mine au début de la saison, mais la diminution de rendement est moins prononcée qu'on pourrait s'y attendre.

Les façons culturales et le climat influent sur l'incidence de la maladie, mais celle-ci ne cause pas de dommages sensibles dans les champs où l'on n'a pas cultivé le blé d'hiver depuis huit ans ou plus.

Les infections peuvent devenir graves là où l'on sème fréquemment du blé d'hiver. Même dans ce cas, toutefois, la mosaïque ne se propage que si la température du sol la favorise. Même en sols fortement contaminés, il n'y a pas infection de blé si, après le semis d'automne, le temps reste très chaud et si les températures d'hiver surviennent brusquement, ou quand le sol se réchauffe vite au printemps.

Par ailleurs, un sol frais (45 à 55°F) durant plusieurs semaines après le semis d'automne et qui demeure frais et humide au printemps, comme cette année, permet à la maladie de prendre des proportions graves, même si la contamination initiale est faible.

Le blé de printemps n'est pas sujet à la mosaïque parce que les terrains où on le cultive ne sont pas exposés à de longues périodes de basses températures.

On peut débarrasser le sol du virus par des fumigations ou la stérilisation à la vapeur mais, selon M. Slykhuis, les pertes causées par la mosaïque ne justifient pas des méthodes de répression aussi coûteuses. Et il ajoute: la meilleure façon de combattre la maladie est probablement de ne pas cultiver de blé d'hiver plus souvent qu'à tous les quatre ou cinq ans dans les mêmes champs. Les variétés de blé d'hiver actuellement en usage sont aussi résistantes que n'importe quelle autre des variétés disponibles et convenables.

On a observé cette maladie en Ontario depuis 1957 et au Michigan, en 1963; on l'a signalée cette année dans des régions de l'Etat de New York, mais M. Slykhuis croit qu'elle a pu y être présente depuis plusieurs années déjà. Depuis 1919, on trouve dans l'Illinois et l'Indiana une forme de mosaïque du blé beaucoup plus grave.

En Ontario, la maladie a été aussi répandue en 1961 que cette année, mais elle fut moins virulente et moins étendue en 1962 et 1963; puis on n'y en a trouvé que des traces au cours des deux années suivantes. L'an dernier, cependant, elle était généralisée dans le sud-ouest de l'Ontario.

L'Institut de recherches sur les aliments, au ministère de l'Agriculture d'Ottawa, se préoccupe d'adapter les aliments destinés aux pays économiquement sous-développés, a déclaré M. Paul Sims, directeur de l'Institut, lors d'une causerie traitant des problèmes alimentaires mondiaux. On aperçoit ici un agent de recherches, M. A. C. Numes, retirant l'un de ces produits d'un appareil de lyophilisation (ou cryodessicateur) pour en faire l'examen.

Epandage d'azote en surface

OTTAWA — L'épandage d'azote en surface n'est pas toujours un moyen sûr d'augmenter le rendement des céréales. Telle est la conclusion de M. F. S. Warren, de la Station de recherches du ministère fédéral de l'Agriculture d'Ottawa, après deux ans d'essais à ce sujet.

Le chercheur mentionne les conditions climatiques et l'humidité du sol parmi les facteurs qui peuvent empêcher une culture de tirer profit des applications d'azote.

Des expériences préliminaires faites à Ottawa en 1965 ont donné de très bons résultats. L'épandage de 20 à 30 livres d'azote à l'acre a alors accru de 15 pour cent en moyenne les rendements de l'orge, sans provoquer de verse.

On a entrepris l'an dernier des essais de plus grande envergure avec les avoines Russell et Stormont ainsi qu'avec l'orge Herta à Ottawa, Williamson et Verner, en Ontario. On a alors fait des applications en surface d'urée et de nitrate d'ammoniaque, alors que les cultures avaient atteint à peu près six pouces de hauteur. Les doses ont varié de 0 à 40 livres l'acre.

A Ottawa, on a obtenu une faible augmentation de rendement pour l'avoine Russell avec chacune des applications d'azote. L'urée a donné des augmentations de rendement un peu supérieures à celles du nitrate d'ammoniaque. M. Warren rapporte que, dans aucun cas, l'augmentation de rendement des céréales n'a été suffisamment élevée pour compenser le prix de l'engrais.

Cependant, avec deux autres variétés à Ottawa et trois variétés aux autres endroits, les rendements des parcelles ayant reçu la dose la plus élevée d'azote n'ont pas été meilleurs que ceux des parcelles qui n'en avaient pas reçu. Les rendements de l'orge ont en réalité diminué à mesure que le taux d'azote augmentait.

L'azote a accru le rendement de l'avoine jusqu'à un certain point. Lorsqu'on l'a appliqué à raison de 20 livres à l'acre, le rendement de la paille a été d'environ 400 livres l'acre plus considérable que sur les parcelles où l'on n'avait pas ajouté d'azote. Au-delà de cette quantité, cependant, les augmentations de la dose d'azote n'ont pas relevé le poids de la paille. Appliqué à raison de 30 livres l'acre, l'azote n'a provoqué qu'une légère augmentation de rendement de la paille dans les parcelles d'orge.

L'emploi d'azote a été sans effet sur la hauteur des plants, la maturité, le poids au boisseau, le poids des grains et le pourcentage de la balle de l'avoine.

En 1966, l'épandage d'azote en surface a été coûteuse et elle n'a pas donné d'augmentation de revenus. M. Warren croit que le temps a été cause de ce manque de réaction de toutes les variétés aux trois endroits où se faisaient des essais.

Il rappelle que les applications d'azote en surface donnent généralement de meilleurs résultats que les derniers essais. "Il semble logique, dit-il, de s'attendre à une bonne réaction des cultures aux applications d'azote lorsque les jeunes plants en ont le plus besoin".

Conclusion: il faudra faire plus d'expériences, en mesurant soigneusement les rendements, pour déterminer si la fumure azotée en surface est raisonnablement profitable.

Le ressuage des pommes de terre

MORDEN (Manitoba) — On devrait faire ressuer les pommes de terre nouvellement arrachées avant la mise en entrepôt à basse température. D'après M. Charls Walkof, de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Morden, c'est une façon d'en améliorer la qualité après la cuisson.

"Les tubercules sont des parties vivantes de la plante, explique le chercheur; même après la récolte, ils continuent de respirer librement avant leur entrée en dormance. Des études à Morden sur l'amélioration de la qualité des pommes de terre indiquent qu'une période de respiration intensive ou de ressuage avant la mise en entrepôt contribue grandement à leur donner une bonne saveur, une texture floconneuse et une couleur blanche après la cuisson."

Il ne s'agit pas d'une méthode nouvelle. Elle se pratique encore dans plusieurs régions de l'Europe: après l'arrachage, les pommes de terre sont mises en tas, puis couvertes d'une couche de quatre pouces de paille, elle-même recouverte d'une épaisseur de deux pouces de sol. Cela s'appelle la mise en meule, qui dure au moins deux ou trois semaines avant l'entreposage à une température de 40 à 45 degrés F.

Le ressuage sur le champ n'est cependant pas pratique dans les cas de vastes plantations. Mais, selon le même chercheur, on peut obtenir les mêmes bons résultats en utilisant les entrepôts ordinaires; le secret de la réussite est de ne pas soumettre les tubercules nouvellement récoltés à de basses températures au tout début de leur entreposage. M. Walkof affirme qu'en les gardant à une température de 70 degrés F durant la première ou les deux premières semaines, on facilite le ressuage ou la respiration, ce qui améliore la qualité de cuisson des pommes de terre.

Le traitement des déchets de chaume

MELFORT (Saskatchewan) — Quand on traite de la façon appropriée les déchets de la moisson, il n'est pas nécessaire de brûler le chaume pour obtenir de bonnes récoltes.

"L'habitude de brûler les chaumes réduit en effet les rendements, surtout durant les années de sécheresse", selon M. K. E. Bowren, de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Melfort.

Au cours d'essais qui ont duré six ans à cet endroit, le labour d'automne avec une déchaumeuse à disques (large herse-niveleuse à disques) est la méthode qui a fourni les rendements les meilleurs en blé. Les champs traités de cette façon ont donné 112 livres à l'acre de plus que les chaumes brûlés à l'automne, 102 livres de plus que les chaumes brûlés au printemps et 41 livres de plus que les chaumes non touchés.

Le déchaumage d'automne est particulièrement avantageux lorsque la couche de déchets est épaisse ou quand la récolte a souffert de sécheresse durant l'été, signale M. Bowren.

Le traitement approprié des déchets devrait commencer lorsque les céréales sont mises en andains. Le chercheur recommande de couper les céréales assez haut pour laisser un chaume de huit à dix pouces afin de supporter les andains.

Lorsque les mauvaises herbes posent des problèmes ou que les déchets sont abondants, le labour d'automne au moyen d'une bineuse ou d'une déchaumeuse réduit la quantité de déchets à la surface et contribue à réprimer les mauvaises herbes. La réduction des déchets en surface facilite le placement de la semence à la profondeur voulue.

Une bonne couche meuble de semis est très importante quand on ensemence un sol en chaume; dit M. Bowren: les déchets épandus de façon uniforme ne nuisent pas alors au fonctionnement du semoir.

M. et Mme P.-P. Bazin, d'Oxbow, fêtent leur 45e anniversaire de mariage

OXBOW — Le 8 juillet fut un jour heureux et mémorable pour M. et Mme Pierre-P. Bazin, d'Oxbow, Sask., quand leurs neuf fils, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, venant de divers endroits des Prairies (de Vancouver à Winnipeg), se réunirent pour honorer leurs parents à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage.

M. l'abbé E. Gilpin célébra la messe en l'église St-Joseph. Aubert Bazin lut l'épître; les deux servants étaient Denis et Daniel Bazin, petits-fils des jubilaires, et Gabriel, le plus jeune des fils, chanta le "Panis Angelicus" de César Franck, accompagné à l'orgue par Mme Charles Bazin.

Un délicieux souper préparé par les Dames de l'Autel fut servi dans la salle paroissiale. La table était décorée d'un beau gâteau à trois étages fait par Mme Antoine Bazin, de cierges et de fleurs naturelles.

Charles, l'aîné des fils, était maître de cérémonies. Le toast fut proposé par Fernand. M. l'abbé Gilpin félicita les héros de la fête et leur offrit un magnique souvenir de ce beau jour.

Le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., ami de la famille, rehaussa de sa présence cette fête intime et adressa la parole à la famille réunie. Un meuble fut présenté par Claude à ses père et mère au nom des neuf familles.

M. Pierre-P. Bazin remercia en termes choisis M. l'abbé E. Gilpin et le R. P. D. Jubinville. Il remercia aussi chaleureusement ses enfants et leurs familles pour ce beau geste, car cette réunion avait été organisée à l'insu des jubilaires.

Après la réception, toute la famille se réunit chez Aubert où l'on s'amusa, chanta et dansa sur la pelouse.

Le lendemain on se retrouva chez Antoine où l'on prit congé les uns des autres espérant se revoir avant trop longtemps.

Prirent part à cette fête: M. et Mme Charles Bazin, d'Edmonton, accompagnés de leurs enfants, Douglas, Noreen, Laurence et Annette; M. et Mme Georges Bazin et leur fils, Richard, de Vancouver (leurs autres enfants, Louis, Robert et Berenice, étant absents); M. et Mme Guy Bazin et leurs enfants, Gisèle, Gilbert et Marc, de St-Boniface; M. et Mme Fernand Bazin, de Melville (leurs enfants, Brent, Karl, Darryl, Maureen et Bradley, étant demeurés chez leurs grands-parents à Dunrea, Man.); M. et Mme Serge Bazin, de Vancouver; M. et Mme Aubert Bazin et leurs enfants, Denis, Daniel, Gérard et Louise, ainsi que M. et Mme Antoine Bazin et leurs enfants, Leanne, Colleen, Allan, Lavern et Shawn, tous d'Oxbow; M. et Mme Claude Bazin et leurs enfants, Sandra, Kimberley, Kelly, Ronald, Leland, Darron et Donna, d'Estevan; M. et Mme Gabriel Bazin et leurs enfants, Connie, Ingrid et Dwight, de St-Boniface.

Plaque dédiée au chef Poundmaker à Cut Knife

Le célèbre chef indien Poundmaker, qui présidait aux destinées des Cris à l'époque troublée de la rébellion de Riel, fait l'objet d'une commémoration assurée par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Celle-ci a recommandé, en effet, à l'honorable Arthur Laing, ministre des Affaires indiennes, de placer officiellement le chef Poundmaker au rang des Canadiens éminents. Ayant approuvé cette recommandation, le Ministre a ordonné qu'une plaque soit apposée au monument du champ de bataille de Cut Knife.

On honora la mémoire du chef Poundmaker lors d'une cérémonie qui se déroula dans la réserve de Cut Knife le dimanche 13 août, à 11 h. de la matinée. Les restes du chef, qui reposaient dans la réserve des Pieds-Noirs, près de Gleichen (Alberta), où il est mort en 1886, ont été transportés, plus tôt cette année, chez les siens dans la réserve de Cut Knife.

Dès sa jeunesse, le chef Poundmaker ne tarda pas à s'affirmer, auprès de ses congénères, comme un chef puissant. Fils adoptif de Crowfoot, grand chef des Pieds-Noirs, il utilisa son influence en vue de pacifier tant les tribus des Cris que celles des Pieds-Noirs. Doué d'un physique imposant, Poundmaker s'est rendu célèbre par ses talents de négociateur et d'orateur.

A l'époque où les Indiens de la Prairie devaient renoncer à leur ancien mode de vie et n'acceptaient qu'à contrecoeur les terres situées dans les réserves, Poundmaker exerça sur eux une profonde influence, si bien qu'il fut l'un de leurs principaux porte-parole lors des négociations, puis des traités qui ont servi de base à un accord éventuel. Mêlé à la rébellion de Riel, il eut pour la première fois l'occasion d'exhorter ses congénères à maintenir la paix. Lorsque l'intervention de la police contre Riel devint une menace pour les siens et qu'il ne pouvait plus contenir davantage les impétueux, Poundmaker révéla aussi ses qualités de guerrier. Le rôle qu'il joua à l'occasion de cette rébellion, lui valut une peine d'emprisonnement. Toutefois, bon nombre d'historiens estiment aujourd'hui qu'il fut traité injustement.

Après un bref séjour en prison, il rendit aussitôt visite à son père adoptif, le chef Crowfoot, de la tribu des Pieds-Noirs. C'est au cours de cette visite qu'il mourut. Il fut alors enterré près de Gleichen. Au mois de juin, cette année, les Indiens ont décidé de transporter la dépouille mortelle dans la réserve de Cut Knife.

St-Brieux

Çà et là

Le samedi 5 août avait lieu le mariage de Mlle Lorette Tétreault à M. Denis Mevel, tous deux de St-Brieux.

Le 9 août, un bon nombre de personnes se réunirent au bord du lac pour un souper, genre "Weiner roast", en l'honneur de Mme Edith Tétreault qui quitte la paroisse pour aller habiter à Saskatoon. Un sac à main en cuir lui fut offert de la part des gens présents; une image sculptée de Jésus au jardin des Oliviers de la part des Dames de Ste-Anne dont Mme E. Tétreault était la présidente, et un joli trophée du Club de curling. Mme Tétreault était un membre très dévoué de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et avait servi comme présidente à plusieurs reprises. Elle fut aussi très active au comité du Club de curling et fut une des plus ardentes participantes à ce jeu populaire. Meilleurs voeux à Mme Tétreault et à sa famille.

Souhaits sincères de succès aussi à M. et Mme Charles Harmon et leur famille qui sont allés demeurer à Watrous; à M. et Mme Nelson Wright et leur famille, partis à Unity; à M. et Mme Frank Wright et leur famille, qui sont déménagés à Humboldt, et à M. et Mme Lucien Briens et leur famille, qui ont fait de Saskatoon leur résidence.

Bienvenue à M. et Mme Robert Boissière et leur fillette, revenus à St-Brieux.

Félicitations à Mme Albert Hoess, heureuse gagnante de $570.00 à "Casino" du poste CKBI de Prince-Albert.

M. et Mme Auguste Rohel et leurs six enfants, ainsi que Mme Délima Blandin, mère de Mme Rohel, de Moberly, C.-B., ont passé deux semaines à visiter parents et amis à St-Brieux.

Le pique-nique annuel de St-Brieux, au profit de la patinoire, donna la somme de $770.00.

Prompt rétablissement à M. Edmond Boissière, Mme Louise Carfantan et M. Jean Gueguen (père), tous hospitalisés à Melfort.

270e anniversaire des "Contes de ma mère L'Oye"

Ce fut en 1697 que Charles Perrault s'occupa de fixer par écrit des contes recueillis pour l'amusement des enfants.

Vieillard très fin, Perrault écrivit son livre sous la dictée de ces muses crédules que sont les mères-grands; et c'est leur voix cassée et lointaine qu'on entend comme un refrain perdu quand soeur Anne ne voit rien que le soleil qui **poudroie** et l'herbe qui **verdoie**, quand la vieille dit au méchant loup: **Tire la chevillette, la bobinette cherra,** ou qu'alternent comme de vieux couplets les questions du Petit Chaperon-Rouge et les réponses de la bête infâme qui s'en va le dévorer.

Mais, venus d'à travers les âges, ces contes portent la marque de leur temps. Les fées de Perrault penchées sur leurs baguettes magiques ressemblent aux vieilles dames de l'époque Maintenon, courbées sur leurs hautes cannes à bec de corbin. Ses princesses si polies sortent tout droit de la maison de Saint-Cyr. Avec leurs "mouches de la bonne faiseuse", les soeurs de Cendrillon sont des clientes de cette boutique de la rue Saint-Denis où l'on vendait des "assassins" pour mettre sur la joue, des "passionnées" près de l'oeil, des effrontées" sur le bout du nez. Il nous plaît que le Chat botté songe à porter manchon, comme le roi. On aime, dans le château de la Belle au Bois dormant, à retrouver Versailles et sa cour pavée de marbre, sa galerie de miroirs, ses filles d'honneur et ses mousquetaires, ses "suisses au nez bourgeonné".

La féerie est discrète et presque raisonnable. Un seul détail très souvent l'exprime: les bottes de sept lieues de Poucet, la clef magique de Barbe-Bleue. Les métamorphoses elles-mêmes restent sensées quand la bienveillante marraine de Cendrillon fait naître d'une citrouille un carrosse doré; un cocher moustachu, d'un rat "à maîtresse barbe", et six laquais à belles chamarrures de six beaux lézards verts et jaunes.

Il faut bien se persuader que le succès de Perrault, ce succès **qui le rend immortel,** tient à la couleur sobre et fine, à la grâce, la simplicité et l'aisance de son style.

("Information Larousse")

Dans une tête que des pensées sérieuses et des admirations légitimes occupent, s'il passe quelque caprice de coquetterie banale, il y est gêné, combattu, traité de haut par ces activités supérieures et qui se sentiraient avilies de lui obéir.

Etienne Lamy

St-Hubert

Décès de Mme E. Beaujot

Le 10 août eurent lieu, dans l'église de St-Hubert, les funérailles de Mme Eugène Beaujot (née Modeste Ecolan), décédée le 7 août chez ses fille et gendre, M. et Mme Emile Payot, après une longue maladie. M. l'abbé E. Toupin, curé, chanta le service.

Mme Beaujot naquit le 15 septembre 1885 en Bretagne, France. Arrivée au Canada le 27 mars 1909, elle épousait un mois plus tard M. Eugène Beaujot, fermier de cette paroisse, qui la précéda dans la tombe le 8 février. Elle habitait avec ses fils, Marcel et Emile. Ce n'est qu'il y a trois mois, après plusieurs semaines à l'hôpital qu'elle alla chez ses fille et gendre.

La défunte laisse dans le deuil trois enfants mentionnés ci-dessus; quatre petits-fils et cinq arrière-petits-enfants; son frère, Alfred, de Regina; un grand nombre de neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces, ainsi que de nombreux amis qui se souviendront longtemps de sa bonne humeur et de son bon coeur. Ceux-ci ont prouvé leur amitié en assistant aux prières le 9 août au soir et aux funérailles le lendemain.

Les Dames d'Autel, dont Mme Beaujot avait toujours été un membre actif de la société, servirent un goûter au sous-sol de l'église après les prières.

Les porteurs étaient six petits-neveux de la défunte, MM. Lionel Gatin, de Regina, Yvon, Albert et Adolphe Gatin, de Whitewood, Albert Poncelet et Frédéric Couronné, de St-Hubert.

Sont venus pour les funérailles: M. Alfred Ecolan, M. et Mme Ernest Gatin, leur fils, Lionel, leur fille, Mme Laura Davies, et une petite-fille, Mlle Lorraine Gatin, tous de Regina; la Rév. Sr Marie-Gertrude, de Redvers; M. et Mme J. Pirlot, de Kenosee, et Mme J. Driscoll, de Kipling.

Çà et là

MM. Marcel et Emile Beaujot et Alfred Ecolan et Mme E. Payot sont allés visiter des parents à Redvers, la semaine dernière.

Les jeunes Jacqueline et Christine Gatin, de Whitewood, ont passé une semaine chez leurs grands-parents, M. et Mme E. Gatin, la semaine dernière.

Le jeune Larry McCormick et sa petite soeur, Karen, de Regina, ont passé deux semaines chez leurs oncle et tante, M. et Mme C. Bachtold, dernièrement.

M. et Mme Léon Beaujot et leurs enfants sont revenus d'un voyage à l'Expo et ont visité des parents à Montréal. Le 12 août, ils ont assisté au mariage d'un neveu et cousin, M. Léon Driscoll, à Weyburn.





Combien de points doit-il y avoir sur le dessus du dé, en haut à gauche? Réponse: ... car les points de deux côtés opposés forment toujours 7 au total.

Réponse

Les progrès de la Science

La littérature chinoise la plus ancienne vit le jour pendant la dynastie Tch'ou (1050 à 255 avant J.-C. environ). Elle se composait de 'Che' (offertoires et chants populaires) et d'écrits en prose. Ces textes furent réunis dans le Che-King, le livre des chartes. ①

Che Huang-Ti, le premier prince de la dynastie Tch'in (255-206 avant J.-C.), qui fit construire la grande muraille, s'opposa au féodalisme de ses prédécesseurs (Confucius et autres) et ordonna en 213 que fussent brûlées toutes les annales anciennes. ②

Seuls les livres traitant de médecine, de botanique, d'astrologie et d'agriculture furent épargnés. ③

La possession des odes (Che) ou des chartes (Chou) entraînait la peine de mort. Il suffisait même pour cela d'en parler! ④

En 1623, on découvrit près de Si-an-fou un monument de 781 portant une très longue inscription. C'était l'histoire du nestorianisme en Chine. ⑤

LIVRE 5

Au début du 20ième siècle, on exhuma à Toun-Huang (Kansou) une bibliothèque de temple qui avait été murée en 1035 et qui avait donc conservée jusqu'à nos jours beaucoup de trésors anciens. ⑥

Un livre de prières hébreu trouvé à Toun-Huang prouve que des marchands juifs y habitaient dès le 7ième siècle! ⑦

Au cours de la période T'ang, des relations étroites unissaient la poésie et la peinture. Dans les temples bouddhistes, on imprimait déjà des livres au moyen de planches en bois, grâce à l'invention du papier en 105 après J.-C. ⑧

Les merveilles de la nature!






Des solens ou couteaux, nous ne connaissons la plupart du temps que les longs et jolis coquillages rencontrés sur la plage. Ce mollusque vit sur le fond de la mer et souvent même dessous. A l'aide d'une sorte de pied musclé qui se tend et se rétracte, l'animal s'enfonce dans le sable. Comme tous les êtres vivants le couteau a besoin d'oxygène et de nourriture. Quand il s'est enterré, nous voyons un long tube sortir du sable. Ce tube (le siphon) a deux ouvertures, une pour recevoir la nourriture et l'oxygène, l'autre pour expulser les restes indigestibles. Pour ne pas réabsorber ces restes, ils sont projetés au loin avec force. L'extrémité du siphon est munie de petits poils tactiles qui détectent chaque danger approchant. Le tube est alors vivement retiré et un jeu d'eau expulsé, au grand effroi des mouettes.

LE SAVIEZ-VOUS?

Quand la Megapodius Freycinet, variété de dinde des jungles tropicales, veut fonder une famille, elle enterre ses oeufs sous un tas de végétaux pourris. Quand la chaleur des feuilles et plantes putrescentes a fait éclore les oeufs, les petits se frayent un chemin vers la jungle, à la recherche de nourriture, n'ayant aucunement besoin d'aide maternelle!

Au marché de Valence, ce coq à... cornes s'est vendu très cher! Un coq à cornes au pays des toréadors!

Pendant 17 ans, Mr. ILG, de Niles (Illinois, U.S.A.) a vécu dans sa tour penchée particulière, copie de celle de Pise et va maintenant déménager, voulant enfin vivre dans une maison... normale!

Jusqu'à leur évacuation en 1928, les habitants de St-Kilda, petite île au large de l'Ecosse, avaient un service postal unique en son genre. Les navires ne pouvant aborder la plus grande partie de l'année, le courrier était jeté à la mer dans des peaux de mouton cachetées que le courant traversant la mer du Nord emportait à 800 km. jusqu'à la côte norvégienne où on les recueillait pour enfin expédier le courrier...

La petite Susanna Giardina, de New-York, est gardée en vie par 109 personnes. Elle a depuis sa naissance une maladie du sang qu'on ne peut combattre que par transfusions régulières (1 par quinzaine) mais elle mène une vie d'enfant tout à fait normale.

Supériorité biologique incontestable de la femme

Par Thérèse Dallaire

Tout comme moi, vous avez lu un peu partout, au hasard des articles de journaux et des magazines féminins, que la femme a sur l'homme une incontestable supériorité biologique due: 1) à sa longévité plus grande; 2) à sa plus forte résistance aux facteurs pathologiques, spécialement aux microbes; 3) à sa meilleure constitution morphologique et à ses caractères évolutifs.

On ne nous dit pas pour autant, pourquoi il en est ainsi. Comment on peut expliquer le phénomène.

Mon métier m'a rendu très... très curieuse. Il me faut avouer en tout humilité que je l'étais bien un peu avant. Voilà pourquoi j'ai feuilleté de gros bouquins, d'innombrables revues médicales. Et voici résumé, le résultat de mes "fouilles". Surtout, ne le prenez pas pour un traité physiologique. Je ne vous livre que de simples hypothèses.

Avant tout, la supériorité du sexe féminin sur le sexe masculin doit être recherchée dans le facteur chromosomique. Chacun sait aujourd'hui, ce que sont les chromosomes, ces mystérieuses parcelles de protéines nobles, nichées dans le noyau de chaque cellule, et qui sont les prodigieux dépositaires de tous nos caractères héréditaires. Nos grands-pères croyaient, dur comme fer, qu'ils se transmettaient par le sang. Sang de mon sang...

Ces chromosomes varient dans leur siège, selon l'espèce et la race. Par exemple, le lapin en a 44, le singe 54, l'homme 48. Bien entendu, lorsqu'on dit que l'homme possède 48 chromosomes, cela signifie que, dans ses cellules, il se trouve 24 paires de chromosomes dont la moitié provient de sa mère et la moitié de son père. Tous les hommes, quelle que soit la race à laquelle ils appartiennent, possèdent ces 24 paires de chromosomes.

Cette affirmation n'est pas tout à fait exacte. C'est la femme qui possède 24 paires de chromosomes. L'homme n'en possède que 23. Le pauvre!... Cette différente constitution chromosomique, plus complète chez la femme pourrait expliquer sa plus grande résistance aux facteurs adverses du milieu, aux poisons, à l'activité microbienne, la plus longue durée de sa vie et sa supériorité morphologique. Tout ceci est peut-être expliqué par le fait que la femme est un individu "pair" au point de vue chromosomique alors que l'homme est un individu "impair". Selon l'antique conception hellénique, pair signifie "harmonieux, complet" tandis que "impair" signifie "disharmonieux et incomplet".

Monsieur, quand madame vous dit que vous êtes un "impair", avouez qu'elle a mille fois raison!

Mais, il ne faudrait pas s'arrêter au facteur chromosomique, si l'on veut vraiment expliquer la plus grande résistance et la longévité féminines; il faut aussi considérer le facteur hormonal.

Ces hormones de nature sexuelle, secrétées par le foetus, sont douées d'une grande puissance d'influence. Elles se répandent dans le sang et dans les humeurs du corps de la mère, où, ne pouvant demeurer indifférentes, elles impriment le sceau biologique de leur présence.

Il est aujourd'hui prouvé que, pour toute femme normale et bien constituée, la grossesse est un facteur biologique profitable à l'organisme, qui en bénéficie non seulement indirectement, à travers le secteur neuro psychique, mais directement, grâce à des rapports complexes, d'ordre bio-chimiques, qui s'établissent entre l'organisme du foetus et celui de la mère.

Ce sont en effet ces tréphones, mystérieux messagers de celui qui grandit dans l'intimité du milieu maternel, qui confèrent à la femme enceinte la santé corporelle, et ce sublime sentiment, obscur et profond qui a nom "maternité" fait d'une plus grande aptitude à la compassion, au pardon, d'une plus grande douceur dans l'obéissance, d'une sorte de sens de la mesure en toute chose. Avec la maternité, s'installe dans l'intellect de la femme, un air de logique et de stabilité; dans son oeil apparait la sérénité du matin, et sur son visage, se répand un calme tranquille. Chez la femme enceinte, le désir cède le pas à l'amour; la caresse se dépouille de sa sexualité pour devenir protectrice; et la personnalité psychique, pendant de l'égoïsme, se teinte d'altruisme et de consentement au sacrifice.

Voilà ce qu'est la maternité, et voilà le don magnifique que chaque enfant fait à sa mère avant de l'abandonner pour venir au monde.

Et bien, nous voilà un peu renseignées. Grâce à ses 24 paires de chromosomes, grâce à la maternité, la femme a sur l'homme une incontestable supériorité biologique.

Le chauffe-eau de grosseur appropriée réduit la dépense

Le chauffe-eau ne peut suffire à tous les besoins que s'il est de la grosseur appropriée. C'est là une considération qu'il faut faire au moment de remplacer l'appareil ou d'acheter une maison neuve. Car, à la longue, le chauffe-eau de capacité adéquate coûte moins cher et dure plus longtemps que l'appareil dont la grosseur exige qu'il soit constamment utilisé à plein rendement.

Grâce à son expérience, l'entrepreneur en plomberie peut vous aider à déterminer la grosseur de l'appareil en fonction des besoins de votre famille. La consommation quotidienne d'eau chaude d'une famille de quatre personnes se situe au minimum à 130 gallons, dont plus de la moitié est requise aux heures de pointe. Cette moyenne de consommation peut évidemment varier beaucoup selon le nombre de douches ou de bains pris chaque jour et selon aussi le nombre de fois où la machine à laver et le lave-vaisselle sont employés. Il faut savoir aussi que la quantité d'eau chaude nécessaire aux soins d'un bébé est double de celle normalement employée pour un adulte. Par ailleurs, il est recommandable d'échelonner sur une année la consommation prévue d'eau chaude afin de tenir compte des grands ménages de la maison, des lavages de l'auto, etc.

Il convient de se rappeler certaines choses pour jouir pleinement de la commodité que procure l'eau chaude sanitaire. En premier lieu, la température de l'eau doit être réglée avec soin avant de mettre le chauffe-eau en marche. Votre entrepreneur en plomberie peut vous expliquer que des températures trop élevées (au-dessus de 140 degrés) augmentent inutilement les frais d'utilisation et provoquent éventuellement la corrosion dans l'appareil. Pour alors réduire la dépense et aussi prolonger la durée du chauffe-eau, il est recommandé de fixer au degré voulu le dispositif qui sert à régler la température de l'eau.

Le robinet de vidange posté en bas de l'appareil devrait être ouvert une fois le mois afin de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle redevienne limpide. Ces saignées, qui permettent d'évacuer le sédiment, les dépôts de minéraux et toute accumulation de rouille, augmentent effectivement l'efficacité du chauffe-eau et y ralentissent les effets de la corrosion. La condition de l'eau peut varier selon la région, mais cette précaution constitue le moyen le plus sûr d'obtenir un rendement maximal du chauffe-eau, peu importe la qualité de l'eau.

Un plat classique... pour l'été

Des fouilles archéologiques dans les îles Orkney, au large de la côte de l'Ecosse ont démontré qu'il y a dix mille ans, les insulaires se régalaient d'oies sauvages et de homards. Après la découverte du Nouveau Monde, le homard redevint populaire vu que les Indiens mayas arrosaient la chair de ce crustacé d'une boisson très forte appelée "pulque".

Le homard à la Newburg est maintenant un plat classique qui a été mis à la mode par un chef du restaurant Delmonico à New York, après que le riche armateur Charles Wenberg eut fait la description du mélange qu'il avait consommé en Amérique du Sud. Pendant quelques semaines, le homard à la Wenberg fit partie du menu du restaurant Delmonico, jusqu'à ce que M. Wenberg se fut déshonoré lui et le restaurant de luxe en se battant à coups de poings dans la salle à manger principale. A l'heure actuelle, estime-t-on, les Nord-Américains mangent chaque année 10 millions de livres de queues de homard congelé en provenance de l'Afrique du Sud, sans parler de quantités inouïes de homard pêché dans nos eaux.

Le homard à l'amandine est un plat classique qui se distingue des autres. La substitution de la bière au xérès atténue le goût sucré de la sauce et laisse au homard, tout au long du repas, une saveur qui a du corps et un arome merveilleux.

Quoi de mieux, après avoir dégusté du poisson, que de savourer une mousse au citron qui fond dans la bouche. Ces deux plats peuvent se préparer la veille.

Homard à l'amandine

4 c. à table de beurre
3 c. à table de farine
1 tasse de crème légère
½ tasse de lait
½ tasse d'ale légère
¼ c. à thé de poivre
2 jaunes d'oeufs
½ tasse d'amandes blanchies et tranchées
2 tasses de cubes de homard cuit (ou trois boîtes de homard en conserve)

Faire fondre le beurre sur un feu doux. Incorporer graduellement la farine en remuant ce mélange pour en faire une pâte. Aussitôt, mais peu à peu, ajoutez la crème, le lait et l'ale remuer constamment jusqu'au point d'ébullition, sans laisser bouillir. Laisser mijoter sur feu doux pendant cinq minutes.

Battre légèrement les deux jaunes d'oeufs avec ½ cuillérée à thé de sel et ¼ de cuillérée à thé de poivre. Ajouter lentement la sauce aux jaunes d'oeufs, remuer sans arrêt pour empêcher la coagulation. Remettre le mélange dans la lèchefrite et ajouter les cubes de homard et les amandes. Chauffer sans laisser bouillir. Assaisonner au goût. Ce plat est encore plus délicieux si on le met au réfrigérateur la nuit pour le réchauffer ensuite.

Servir avec un monceau de riz floconneux instantané. 6 portions.

Mousse au citron

5 jaunes d'oeufs
5 blancs d'oeufs battus vigoureusement
¾ de tasse de sucre
Jus de deux citrons

Battre les cinq jaunes d'oeufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange soit léger et prenne une couleur de citron. Ajouter le jus de citron et bien mélanger.

Verser le mélange dans la partie supérieure d'un bain-marie et remuer au dessus de l'eau chaude jusqu'à consistance épaisse. Retirer du feu et incorporer lentement dans les blancs d'oeufs bien battus.

Verser le mélange dans un plat à servir ou dans des moules individuels. Bien refrodir avant de servir.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Les deux routes

Il est deux routes dans la vie.
L'une solitaire et fleurie,
Qui descend sa pente chérie
Sans se plaindre et sans soupirer.
Le passant la remarque à peine.
Comme le ruisseau de la plaine.
Que le sable de la fontaine
Ne fait pas même murmurer.
L'autre, comme un torrent sans digue,
Dans une éternelle fatigue,
Sous les pieds de l'enfant prodigue
Roule la pierre d'Ixion.

L'une est bornée et l'autre immense,
L'une meurt ou l'autre commence:
La première est la patience.
La seconde est l'ambition.

A. de Musset

Pas très aimable, cette définition donnée par Georges Simenon:

"Le charme, c'est la qualité que l'on accorde aux femmes chez qui l'on en trouve pas d'autres."

✦ ✲ ✦

Si vous sortez après une journée fatigante: après vous être démaquillée, appliquez sur votre visage une compresse très chaude, suivie d'une compresse très froide.

✦ ✲ ✦

Ajoutez un peu de bicarbonate de soude à l'eau de vos légumes: le temps de cuisson se trouvera considérablement réduit.

✦ ✲ ✦

Pour enlever des taches d'oeufs sur l'argenterie, utiliser du sel humide.

✦ ✲ ✦

— Docteur, pourquoi avez-vous tant recommandé à ma femme de respirer par le nez?

— C'est pour votre bien, mon ami: pour respirer du nez il faut qu'elle ait la bouche close.

✦ ✲ ✦

Pour réussir les oeufs pochés, choisissez les oeufs de forme ronde et de taille moyenne, plongez-les une seconde à l'eau bouillante pour coaguler légèrement le blanc. Cassez les oeufs dans de l'eau bouillante vinaigrée et procédez comme d'habitude.

✦ ✲ ✦

Il y a des gens qui parlent, qui parlent... jusqu'à ce qu'ils aient enfin trouvé quelque chose à dire.

Sacha Guitry

✦ ✲ ✦

Pour conserver vos fleurs pendant un certain temps avant de faire vos bouquets, il faudra les placer dans un endroit froid sans courants d'air, puis couper les tiges sous l'eau courante, afin d'éviter que l'air n'y pénètre au détriment de l'eau.

✦ ✲ ✦

— Quel est le mot favori d'une femme?
— Le dernier.

Une femme pour qui les joies sérieuses de l'intelligence seront devenues une habitude et un besoin se défendra mieux contre la banalité des relations. Comme il faudra, pour l'attirer, des natures à la hauteur de la sienne, elle se liera moins et s'attachera mieux.

Etienne Lamy

De quoi nous mettre l'eau à la bouche

Voici un livre, petit de taille mais considérable par la substance — et ses effets possibles — qui plaira aux femmes et à leurs maris.

Il a trait à la cuisine, et l'on n'est pas sans savoir que les femmes aimant leurs maris se font un devoir d'aimer la cuisine, pour cette raison vieille comme le monde et restée jeune, ou d'actualité, que le plus court chemin menant au coeur de l'homme est son estomac.

En d'autres termes, mesdames et demoiselles, soignez le palais et les papilles de la langue, l'estomac, le ventre, et vous tenez l'homme en vos mains.

Cela est vrai, plus qu'on ne le croit.

Qu'il l'admette ou non, l'homme est gourmand avant de devenir gourmet, et rien ne lui plait autant que la bonne chère, qui comprend le liquide et le solide, l'un n'excluant pas l'autre, les deux allant de compagnie.

L'homme, c'est vite dit, car les femmes sont de la partie, dans l'art du bien boire et du bien manger, et il n'est de raffinement complet qui ne comprenne la table.

• • •

Le livre dont il est question a pour auteur Armel Robitaille et il s'intitule **Les Grands chefs de Montréal et leurs recettes.** (1)

Si l'on en juge par ses titres, cet Armel n'est pas le premier ni le dernier venu.

Croyez-le ou non, il est ensemble et à la fois chevalier du Tastevin, grand sénéchal de la Patrie des Vins de France, commandeur de l'Ordre du Bontemps de Médoc et de Graves, chevalier de l'Ordre de Saint-Fortunat, Vice Echanson de la Chaine des Rôtisseurs, officier de la Confrérie des Vignerons de Saint-Vincent, vigneron d'honneur de la Jurade de Saint-Emilion, chevalier de Sancerre, membre du Club Gastronomique Prosper Montagné, membre des Amis d'Escoffier, président du Cercle du Canada des Amitiés Gastronomiques Internationales, correspondant pour le Québec de La Cuisine et Vins de France.

S'il mange et boit autant que le promettent ces distinctions, ce qu'il doit avoir comme foie et reins!

• • •

La première cuisine du monde est la française.

Celle qui vient après, à ce qu'on dit, est celle de la Nouvelle-Orléans, où l'on doit savourer **Chez Antoine,** restaurant qui tient depuis 1840, les crevettes à la créole ou le pompano en papillotte.

L'italienne n'est pas à mépriser, et il en est qui la préfèrent à la française, à cause du velouté que lui donne l'huile d'olive, plus facile à digérer que le beurre fondu, salé ou pas.

Chaque pays a ses particularités gastronomiques et il n'en faut mépriser aucune, des goûts multiples étant dans la nature, qui s'opposent et parfois se contredisent, mais ne se discutent point.

Si le couscous arabe a ses bons points, la grasse aubergine a les siens, que les Turcs servent à maintes sauces, et d'aucuns ne sauraient se rassasier de mets à la chinoise, qui faiblissent devant une **goulash** de Hongrie.

• • •

Toujours est-il que notre Armel Tastevin, grand mangeur devant l'Eternel, non moins connaisseur en crus et fines liqueurs, se donna comme tâche de chercher les meilleurs endroits où se régaler à Montréal, en ses entours et piquant vers le nord, dans les refuges montagneux des Laurentides.

Il y prit plaisir à tout voir et tout goûter, tout essayer, tout tâter, acquit à ce pénible manège une science peu ordinaire de la mangeaille, des ingrédients et condiments qu'elle suppose à son meilleur, des apéritifs qui la précèdent, breuvage qui l'accompagnent, élixirs et digestifs qui la suivent.

Cela étant, il sait où se trouvent les meilleurs restaurants, gargotes et buffets de la région montréalaise; connait les chefs de cuisine les plus réputés comme les plus difficiles d'approche; peut nommer à la suite les spécialités de chacun, obtint même d'eux quelques recettes parmi les plus savoureuses et les plus fignolées, à l'intention d'un public qui lui devra pour autant une reconnaissance éternelle — s'il est possible.

Ceux qui n'en sont convaincus n'ont qu'à essayer, avec l'aide bénévole de leur souriante épouse, les quenelles de brochet en vol-au-vent d'Albert Schnell, le boeuf braisé mariné (Sauerbraten) de Fredy Schwende, le sauté de veau au cari d'Emile Bélisle, le lapin sauté à la crème de Micheline Delbuget, l'omble d'Arctique braisé au champagne, de Normand Groulx.

Il y en a encore, et pas mal beaucoup, comme dit l'autre.

L'Illettré

(1) **Les Editions de l'homme,** Montréal.

Ce don d'être difficile que donne la familiarité avec le beau n'écarte pas seulement de la femme le désir de plaire par des futilités, il la sauve d'un autre fléau, celui des vaines lectures. — Etienne Lamy



R. — **"A Anxieuse de savoir".** Je tiens à remercier très sincèrement les lecteurs qui se sont dérangés afin de me renseigner sur le Cardinal François-Marie-Benjamin-Richard de la Vergne. Leurs beaux gestes contribuent à l'intérêt du courrier.

Ce vénéré prélat était archevêque de Paris durant les jours sombres qui ont marqué la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la spoliation des biens de l'Eglise. Sans entrer dans de grands détails, il fut expulsé de son archevêché dans des conditions navrantes qui soulevèrentt l'indignation de tous les gens de bien et mourut peu après, le coeur brisé de tristesse. Mgr A. Amette, originaire de Douville, alors évêque de Bayeux, fut nommé directement par Pie X à ce poste important et nommé cardinal peu après, puisque l'un des résultats les plus clairs de la séparation laissait au Saint-Siège l'absolue liberté de la nomination des évêques, sans avoir à obtenir l'approbation préalable du gouvernement, comme il était coutume précédemment en vertu du Concordat de 1801.

Le cardinal Richard est né à Nantes le 1er mars 1819. Il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1844, sacré évêque de Belley le 22 décembre 1871, nommé archevêque titulaire de Larisse et coadjuteur de Paris le 5 juillet 1875, archevêque de Paris le 8 juillet 1886, cardinal du titre de Sainte-Marie in Via le 24 mai 1889. Il est décédé à Paris le 28 janvier 1908. C'est le cardinal Richard, alors qu'il était évêque, qui commença le procès en vue de la canonisation du Curé d'Ars.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me dire comment je pourrais arriver à convaincre mon mari qu'un époux, père de jeunes enfants, devrait avoir des assurances pour protéger sa famille en cas de mort prématurée ou accidentelle? Il est très généreux, nous fait bien vivre et est un excellent père, mais à ce sujet, il ne veut rien entendre. Aussi, il n'a pas de testament et refuse d'en rédiger un, ou de consulter un avocat qui le ferait. Il lit parfois votre courrier et trouve que vous avez un bon jugement. J'espère que vous trouverez les mots qui l'éclaireront, car je me fais du souci, surtout à cause de nos chers petits. Merci. — **Anxieuse.**

R. — Malgré toutes ses belles qualités, votre mari manque beaucoup de prévoyance. Il n'est malheureusement pas le seul qui pense de cette façon. N'avez-vous pas parmi vos amis un homme au jugement sûr, qui a bien réussi dans la vie et qui pourrait causer avec lui tout bonnement au sujet d'affaires en général et en particulier des avantages d'avoir des assurances et un testament, pour que, en cas de malheur, sa femme et ses enfants puissent vivre en sécurité. Trop de jeunes couples, comme le vôtre, ne réalisent pas qu'advenant la mort de l'un ou de l'autre conjoint, s'il n'y a pas de testament, et que les enfants soient mineurs, la situation du survivant et des enfants sera très compliquée, car la loi devra intervenir pour la protection de ceux-ci. Il est donc préférable d'indiquer ses volontés par testament pour éviter de grandes dépenses et surtout des complications plus tard. Très peu d'hommes gagnent assez d'argent pour assurer l'avenir de leur famille et c'est pour cela qu'en payant des sommes relativement petites à intervalles réguliers, ils épargnent tout en protégeant. Je trouve votre mari téméraire et je lui suggérerais fortement de consulter un avocat et un représentant d'une compagnie d'assurance, qui, sans obligation, le renseigneront. Mais de grâce, qu'il fasse vite.

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

UN SOIR D'AUTOMNE

par Paul Ferault

NUMERO 7

Lorsqu'il revint vers l'endroit où Helga attendait, elle lui demanda, en voyant le désordre de ses habits et de sa chevelure:

— Grand Dieu, Marcos, que vous est-il arrivé?

— Rien d'important, répondit-il d'un ton énervé. Maintenant, il faut rentrer.

Le visage qui se tournait vers lui était effrayé. La petite bouche laissa filtrer d'une voix à peine distincte:

— Je crois... que je ne pourrais pas faire un pas... Je suis glacée... J'ai dû rester dans l'eau près d'une heure avec cet individu qui m'épiait et guettait ma sortie...

— Eh bien, sors, à présent... Il faut te réchauffer.

— Je n'ai pas mes vêtements!

Marcos retourna vers le fourré témoin de la bataille. Les habits d'Helga avaient été soigneusement déposés sous un arbrisseau et il les trouva sans peine. Quand il revint, il s'étonna que la jeune fille fut encore dans l'eau glacée et il lui ordonna:

— Sors immédiatement... Tu es en train de prendre froid!

Elle protesta vivement:

— Je ne peux pas sortir... A quoi pensez-vous? Je n'ai pas de costume!

Marcos grommela, retira sa veste et la jeta sur l'herbe, puis il s'éloigna.

— Et naturellement, tu n'as pas non plus un linge pour t'essuyer! lança-t-il aux arbres de la forêt.

La voix toute tremblante de la jeune fille répondit:

— Cela ne fait rien, je m'habillerai sans me sécher... J'aurai quand même moins froid qu'en ce moment...

— Je ne comprends pas que tu sois allée te baigner sans prendre ton maillot, gronda-t-il encore... Ainsi, tu risquais bien de devoir demeurer dans l'eau toute la journée, si cette brute ne s'était pas décidée à s'en aller... Mais s'il avait résolu d'attendre assez longtemps pour que tu sois complètement épuisée, qu'aurais-tu fais? Tu ne te serais pourtant pas laissée noyer!

— Je savais que vous viendriez... Ne me voyant pas rentrer, Camilla vous aurait averti. Je n'avais pas d'abord l'intention de me baigner. C'est seulement quand je me suis trouvée en face du lac que l'idée m'est venue de m'y plonger un instant. Je ne supposais pas qu'il pût y avoir quelqu'un... Personne ne vient jamais de ce côté, pendant la semaine...

— Ce n'est pas une raison pour se baigner toute nue! Tu n'es pourtant plus une gamine!

En dépit de la colère qui grondait en lui, Marcos se rendit compte que, dans son dos, la jeune fille s'était mise à pleurer. Il demanda, un peu inquiet:

— As-tu mal?

— Non... pas vraiment mal ... mais j'ai de la peine... Vous me jugez sévèrement... Pourtant, je n'ai pas même pensé que quelqu'un pourrait me voir et, je vous l'assure, j'aurais préféré mourir noyée que sortir de l'eau devant cet homme qui me guettait!

— Bon, bon, n'attache pas trop d'importance à ce que je t'ai dit. Es-tu habillée, maintenant?

— Oui... Vous pouvez vous retourner, si vous acceptez encore de regarder une étourdie honteuse de ce qui est arrivé.

Marcos arrangea machinalement sa cravate en désordre. Il tourna sur ses talons, mais ne fit pas un pas vers Helga qui le regardait avec des yeux suppliants. Elle demanda, d'une voix tremblante:

— Est-ce que vous me pardonnez?

— Je ne sais vraiment pas si je dois le faire, dit-il sèchement.

La jeune fille s'approcha, posa sa tête toute mouillée sur la manche de la veste, comme elle le faisait depuis des années quand elle avait un chagrin, et balbutia, tout contre le cou de Marcos:

— Il faut que vous me pardonniez, parce que je suis très malheureuse. J'ai commis une imprudence, mais c'était seulement une imprudence... Je ne pensais pas mal faire...

— Tu m'as obligé à me battre contre ce Heiden, grogna-t-il en s'efforçant d'en paraître contrarié. (Mais on pouvait deviner que, de cela, du moins, il n'était pas fâché.) Je lui ai donné une correction. Je pense que, désormais, il te laissera tranquille.

— Je n'aime pas cet homme, déclara Helga. Il est très antipathique.

— Tu n'auras même pas l'occasion de le lui dire... Il n'osera certainement plus te regarder en face, après ce qui s'est passé. Sois certaine qu'on le saura dans le village et on le jugera sévèrement. Ici, les gens ont des moeurs pures et ils n'apprécieront pas du tout la façon dont le forgeron s'est comporté. Cette mésaventure aura eu au moins un bon résultat.

— Alors, vous me pardonnez?

— Oui... mais il faut me promettre que tu n'iras plus te promener toute seule...

— Volontiers... et je crois que je ne me baignerai plus jamais dans le lac de Retzi. J'ai eu trop d'épouvante, quand je sentais que mes forces s'en allaient dans cette eau glacée!

— Je ne t'en demande pas tant! Il me suffit que tu n'y viennes qu'en ma compagnie ou en celle de Felipe et que, lorsque tu iras vagabonder dans les bois, tu prennes Bab avec toi...

— Brave Bab! murmura la jeune fille, en flattant la grosse tête du chien... Il n'aurait certainement pas laissé Heiden cacher mes vêtements...

— Et il lui aurait suffisamment mordu les mollets pour qu'il n'insiste pas, affirma Marcos. Mais, à présent, il faut que nous rentrions. Tu dois mourir de froid.

— Je crois... que je ne puis pas marcher, soupira Helga... Mes jambes sont toutes raides. Asseyons-nous un moment.

— Pas du tout... D'abord, il est tard et Felipe doit s'inquiéter. Et, surtout, si tu restais assise, immobile sur l'herbe, tu ne te réchaufferais pas. Il faut marcher.

Helga fit quelques pas avec beaucoup de difficulté, puis s'arrêta, les larmes aux yeux:

— Je ne peux pas!

— Alors, moi, je peux te porter, dit Marcos, en la soulevant sans effort.

Il se mit à marcher, tandis qu'Helga protestait. Il répondit en riant:

— Ce n'est pourtant pas la première fois que je te porte!

— Oui, mais... c'était avant... Je veux dire: quand j'étais une enfant!

— Avant? Avant quoi?

— Je veux dire: maintenant, je suis une femme!

— Allons donc! Pas pour moi! Tu es toujours la fillette que tu étais jusqu'à présent. Pourquoi crois-tu que je ne pourrais plus te porter dans mes bras? Parce que tu es devenue trop lourde? Tu ne pèses guère, pourtant.

— Pas parce que je suis trop lourde, balbutia-t-elle... Parce que je suis une femme...

— Ne dis pas de bêtises, répondit-il, avec dans la voix une note émue. Tu peux devenir une femme, je penserai toujours à toi comme à ma petite fille. Les années passeront, mais je n'oublierai jamais que tu as été toute petite, et que tu t'endormais dans mes bras...

— Mais... c'était... avant! répéta-t-elle. Puis elle affirma vaillante: Je crois que, si nous marchons lentement, je pourrai vous suivre.

— Essayons, répondit-il en la mettant sur ses pieds.

Elle fit quelques pas, avec peine, puis plus facilement et, bientôt, elle put marcher presque normalement à côté de Marcos qui la soutenait par le bras.

Après quelques minutes de marche, Helga demanda:

— Pourquoi donc avez-vous eu l'idée de venir me chercher ici?

Le souvenir de ce qui avait provoqué l'inquiétude dans son coeur revint tout à coup à Marcos. Il l'avait complètement oublié...

— C'est à cause de mes notes, dit-il... Il paraît que tu les as emportées. Ou cachées, mais personne ne semble savoir où. Et moi, je ne comprends pas pourquoi tu les as prises.

— Mais... pour les lire! Elles sont dans ma chambre. Je lis toujours ce que vous écrivez.

— Et... cela te plaît? demanda Marcos, intérieurement flatté.

— Oh! oui, beaucoup... C'est tellement beau... tellement vrai et sincère... Mais bien triste, souvent. Je sais bien que c'est votre âme qui vibre dans ces pages, mais je n'arrive pas à m'imaginer que vous puissiez être mélancolique, ou découragé... parce que je ne vous ai jamais vu ainsi!

— Comprends-moi, petite, tu ne m'as connu que dans mes moments heureux... puisque tu étais alors près de moi.

Helga le regarda avec tendresse et sa main fine s'appuya légèrement sur le bras de Marcos. Elle murmura:

— Je n'aurais jamais soupçonné, si je ne l'avais lu dans votre livre, que vous ayez souffert. Vous ne m'en avez jamais parlé, acheva-t-elle avec un reproche dans la voix.

Il répondit doucement:

— C'est une chose ancienne... Un chagrin d'amour, mais que j'ai oublié. Grâce à toi, surtout. Car tu m'as donné une nouvelle raison de vivre, un but et une ambition, alors que je m'étais résigné à me laisser aller à la dérive mécontent de survivre à mon beau rêve. Oui, Muchachita, je me sentais écrasé par la vie... et tu as surgi dans mon existence... Tu lui as donné un sens. J'ai résolu de vivre pour toi, pour que tu sois heureuse... J'espère y avoir réussi...

— Oh, entièrement! lança-t-elle en se retournant vers lui et en lui sautant au cou. Je vous suis tellement reconnaissante! Je me sens si insignifiante, si indigne de votre affection...

— Pour moi, tu es la chose la plus précieuse au monde, chérie, affirma-t-il. C'est pourquoi je me préoccupe de ton avenir. Je veux que tu sois heureuse. Tu seras riche, mais cela ne suffit pas à assurer le bonheur. Je veux que tu sois aimée par un homme digne de toi. Je veux te voir mariée, je veux voir tes enfants.

— Oh! il n'est pas encore temps d'y penser! riposta-t-elle en riant de bon coeur. Se marier, ce n'est pas si simple, ni si rapide... Je n'y ai pas encore pensé, je vous l'avoue.

— Eh bien, moi, j'y ai pensé bien souvent, avoua-t-il. Je sais qu'un jour viendra où ton coeur parlera. Alors, tu quitteras le vieux Marcos pour t'en aller vivre ta vie, comme cela est naturel et nécessaire. Tu fonderas une famille.

— Je ne supporterai jamais qu'on me sépare de vous! Je ne vous quitterai pas!

Helga avait crié cela avec une conviction totale et le coeur de Marcos en fut bouleversé. C'était absolument sincère, il le sentait; mais Helga pouvait-elle, à seize ans, engager ainsi son avenir? Elle ignorait combien l'appel de l'amour naissant peut être puissant et combien peu, alors, comptent les affections anciennes! Marcos, lui, plus averti, était sceptique...

— Il faut me faire confiance, ma petite, dit-il tendrement... Tu te marieras et je te choisirai un homme qui te puisse aimer, avec qui tu seras heureuse. J'ai depuis longtemps fait des plans pour cela et, quand le jour sera venu, je te dirai ce que je souhaite que tu fasses... J'espère que tu tiendras compte de mes conseils.

— Oh! certainement... Mais nous avons bien le temps d'y penser, répondit-elle gaiement en reprenant sa marche.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1,00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 20

A LOUER — Très central. 3 pièces privées non meublées. Environ $60-$70. Libre: 1er octobre. Adultes tranquilles, très propres, travaillant le jour. Boîte 660, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 14-660-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Idéal pour une personne. Signaler: 233-1737. 19-729-20C.

A LOUER — Norwood. Logis meublé ou non: 2 pièces. Au 2e étage. Aussi: chambre meublée au 1er. Signaler: 233-4221. 19-723-20C.

DESIRE LOUER MAISON de 4 ou 5 pièces, ou grand appartement dans St-Boniface centre. Signaler: 247-9084. 17-698-T.F.

UN ETUDIANT MARIE cherche logis meublé d'une chambre à coucher, près du collège de St-Boniface. Devra être disponible: 1er septembre. Répondre à Boîte 733, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 19-733-20C.

A VENDRE OU A LOUER
Rue Chandos, paroisse Précieux-Sang. Maison: 7 pièces avec soubassement complètement fini avec chambre à coucher. Signaler: 233-6727. 18-718-T.F.

CHAMBRE ET PENSION — St-Boniface. Pour homme tranquille, étudiant ou travaillant. Pourrait en accommoder 2 qui partageraient la chambre. Signaler: CHapel 7-7361. 19-737-T.F.

CHAMBRE ET PENSION — Dans St-Norbert, pour étudiant universitaire. Signaler: 269-2155. 19-725-20C.

A LOUER — Chambre meublée avec pension pour jeune homme. Signaler: GLobe 2-4825 après 3 h. 19-727-20C.

A LOUER — Norwood. 2 chambres meublées. Facilités de cuisine. Signaler: 247-9139. 19-740-20C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune homme. Etudiant de préférence. Stationnement. Signaler: CEdar 3-3659. 20-750-20C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Pour jeunes filles (étudiantes de préférence). Facilités de cuisine. Signaler: 233-4345 après 6 h. 20-749-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, meublé. Entrée privée. Signaler: 233-1593. 20-753-20C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Pour jeune homme étudiant ou travaillant. Signaler: 233-7745. 20-746-T.F.

A LOUER
Près de l'Expo. Chambres. $5.00 par personne. S'adresser à Mme Elie Gagnon, 180 Guimond, Fatima, Ville Jacques-Cartier, Qué. Téléphone: 677-3104. 19-728-22C.

CHAMBRE ET PENSION A ST-VITAL — Pour trois personnes âgées ou trois jeunes. Signaler: CHapel 7-5404. 20-755-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

DESIRE LOGIS DANS MAISON: 1 chambre à coucher et si possible, salle de bain privée. Signaler: 247-7649. 20-742-20C.

ON DESIRE — A St-Boniface, aux environs de la cathédrale, logis: 3 ou 4 pièces. Signaler: 942-1788 avant 2 h. de l'après-midi. 20-747-20C.

HOMMES RETIRES qui cherchent du bon travail à l'extérieur, adressez-vous à M. Creed, 760, chemin Niakwa, St-Boniface. 20-748-21C.

ON DEMANDE

Pour le District scolaire consolidé Notre-Dame-de-Lourdes, no 2390, instituteurs ou institutrices pour enseigner à l'école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes en septembre 1967. S'adresser à Pierre Marcon, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 19-731-20C.

A VENDRE
St-Norbert, 115, rue St-Pierre. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher, 4 ans. Grande cuisine et dinette. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Bien paysagé, grands patio, jardin potager et floral dans cour clôturée. Signaler: 269-3841. 14-653-T.F.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 6 pièces. Nouvelle fournaise au gaz. Garage. Prix réduit. Signaler après 5 h.: 247-7020. 20-754-20C.

A VENDRE — Chevrolet "Belair" 1961. Très bon état. Complètement remise à neuf. S'adresser à Ted Tétreault, C.P. 219, St-Pierre, Man. Téléphone: 433-7833 ou 433-7815. 20-751-T.F.

A VENDRE — Sans agent. St-Vital. Maison: stuc, 4 chambres à coucher. Signaler: 253-9969. 20-752-T.F.

A VENDRE — Dans village d'Isle-des-Chênes. Maison située près de l'église et de l'école, avec petit magasin attenant. Aussi, 2 lots à vendre situés dans la Baie. Pour plus amples renseignements, appeler 878-2248. 20-745-21C.

A VENDRE
Norwood. Maison: 3 chambres à coucher, sur rue Hill, près des écoles. $12,000. S'adresser à Boîte 743, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 20-743-21C.

A VENDRE
St-Norbert, rue Lemay. Lot: 60 x 165'. Toutes commodités modernes. Signaler: CEdar 3-4915. 11-599-21C.

A VENDRE
St.Boniface, 372, rue Desautels. maison: 10 pièces dont 3 composent logis privés. $13,500. Appeler, le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457. 14-658-T.F.

A VENDRE — Maison: 3 chambres à coucher. S'adresser à 868, rue de l'Eglise, St-Norbert, ou appeler 269-1310. 19-738-21C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALBERT MONDOR, late of the Village of Ste. Anne, in Manitoba, Retired Farmer, Deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 706 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 23rd day of September, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 15th day of August, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executrix.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

RUE RITCHOT
Nouvelle construction. Duplex à mur mitoyen, 5 pièces et 3 chambres à coucher avec tapis mur à mur chacun. Jolies armoires en érable. Grand salon, planchers bois dur. Très bien situé. Prix attrayant.

ST-VITAL
Immeuble-appartements: 8 logis, tous loués sur bail. Très bien situé. Grands logis contenant poêle et réfrigérateur. Bon placement rapportant intérêt considérable.

ST-BONIFACE
Maison très attrayante, 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini avec salle de bain. Garage double. Prix réduit à $15,000.

ST-BONIFACE
Bon restaurant. Gros chiffre d'affaires. Revenu net au-delà de $10,000.

TRANSCONA
Bungalow très attrayant: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. Garage. Grand lot avec jardin. Près école française. Comptant requis: $5,000. Balance portée par vendeur.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
17-699-20C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Norbert — Maison: 2 étages. Garage attenant, 3 chambres à coucher, 3 salles de bain. Soubassement complètement fini. Cuisine: acajou, poêle et four encastrés. Tapis mur à mur. Possession immédiate.

St-Norbert — 270 pieds de frontage, sur chemin Pembina, centre du village. Grand jardin, arbres fruitiers, nombreuses bâtisses. Seulement $17,000.

St-Norbert — Joli bungalow: 4 ans. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage double. Possession: 1er septembre.

Norwood — Rue Braemar. Grande maison: 5 chambres à coucher. Récemment décorée. Grand soubassement pourrait être fini en salle de récréation ou on pourrait duplexer la maison. 2 compteurs pour électricité.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
ou
TONY WIEBE: 253-5365
17-697-20C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Rue Taché. Maison moderne: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Taxe: environ $300. Grand terrain, chauffage gaz, salle de récréation, foyer. Possession immédiate. Propriétaire quittant le pays. Prix et terme très attrayants.

St-Boniface — Rue Langevin près CKSB. Propriétaire transféré. Maison moderne: 7 pièces, 4 grandes chambres à coucher, 3 plomberies. Tapis mur à mur. Grand soubassement partiellement fini. Nombreuses commodités supplémentaires. Intérieur tout récemment décoré. Prix très raisonnable avec intérêt sur 1ère hypothèque à 6¼%.

St-Vital — Ellsmere. Près église et école Ste-Marie. $12,500. Joli bungalow: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Nouvelle fournaise: gaz. Garage, jardin, arbres fruitiers. Termes faciles.

St-Boniface — Magasin: épicerie et viande. Bureau de poste et agence de collection. Accessoires modernes. Marchandise environ $5,000. Bon chiffre d'affaires. Termes faciles.

St-Boniface centre — Rue Des Meurons. Grande maison de rapport très attrayante. Revenu mensuel: $135.00, plus 4 grandes pièces pour propriétaire. Logis avec poêles et réfrigérateurs. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $6,000 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
18-716-20C.

A. J. DESAULNIERS REALTY (Broker)

407, rue De la Morénie
St-Boniface

A VENDRE

Ste-Anne, Man. — Maison: 6 pièces. 1 acre de terrain. $4,000.

Rue St-Jean-Baptiste — Bonne maison de famille ou conviendrait comme duplex. 8 pièces. Garage. $12,500. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire.

Rue Marion — Maison: 6 pièces. Garage double. Prix: $9,000. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire.

Appeler CEdar 3-5874
ou Albert Lesy 233-7049
11-608-T.F.

À VENDRE

Rue Aulneau
près cathédrale.
Maison. Pas d'agents.
Appeler CEdar 3-4843
après 6 h. p.m.
19-741-T.F.

Le R. P. Jean-M. Provost, O.S.M., vient d'être nommé Prieur du monastère des Servites de la paroisse du Saint-Rosaire de Winnipeg. Le Père Provost fut vicaire de cette paroisse de 1956 à 1963. Il sera l'assistant du curé, le R. P. Dominic M. Fiore. Né à Ste-Julie-de-Verchères, Qué., il y commença ses études classiques qu'il termina à Montréal. Il fit son entrée chez les Frères Servites en 1948 poursuivant ses études philosophiques et théologiques chez les Dominicains à Ottawa et à l'Institut théologique des Servites à Rome. Le Père Provost a aussi exercé son ministère à Ottawa et à Montréal.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Près hôpital. Immeuble-appartements: 4 logis. 3 ans. Revenu annuel: $4,800. Prix: $39,000. Termes faciles.

RUE LARIVIERE
Près Des Meurons. Bungalow 4 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Prix: $8,500.

RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4. 2 salles de bain. $1,500 comptant. Balance: termes faciles.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
17-688-TF

Cours des oeufs

Transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants.

A-gros	43.7c
A-moyens	36.6c
A-petits	25.0c

Le taux de natalité du Canada touche son plus bas niveau

OTTAWA — Le taux de natalité au Canada a atteint le niveau le plus bas de l'histoire, soit 19.4 par 1,000 habitants, l'année dernière, a annoncé le Bureau fédéral de la statistique.

Le niveau le plus bas qui ait été enregistré précédemment a été de 20.1 en 1937; le taux de l'année dernière était de 19.4, alors qu'en 1965 il était de 21.4.

Le nombre des naissances au Canada a décliné l'année dernière de 418,595 à 387,710. Dans toutes les provinces, ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, on a enregistré une baisse de la natalité.

La Colombie-Britannique a enregistré le taux le plus bas, soit 17.3 par 1,000 habitants. Terre-Neuve a enregistré le taux le plus élevé, soit 28.5. Dans les autres provinces, les taux de natalité ont été l'an dernier: Ile-du-Prince-Edouard, 20.3, Nouvelle-Ecosse, 20.1, Nouveau-Brunswick, 20.6, Québec, 19.0, Ontario, 19.0, Manitoba, 18.7, Saskatchewan, 19.9, Alberta, 20.9, Colombie-Britannique, 17.3, Yukon, 25.7, Territoire du Nord-Ouest, 40.3.

SOUMISSIONS

Des soumissions faites par écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à minuit le 30 août 1967, pour l'achat de la propriété à 506, rue La Vérendrye. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus haute ni aucune des soumissions. Possibilité de financement offert.

La Caisse Populaire de St-Boniface,
a/s M. Maurice Therrien,
194, ave Provencher,
St-Boniface 6, Man.
(téléphone: 247-8995)

VOLAILLES

(Livrées à Winnipeg
Vivantes no 1 aux producteurs:

Poulets		
4-5½ lb		-.17
5½-6¾ lb		-.18
Poulets, plus de 6¾ lb	.19	-.20
Poulets moins de 5 lb	.20	-.20½
Poulets à frire		-.20
Dindes		-.23
Dindons		-.23
Poules		
Moins de 4½ lb		-.03
4½-5¾ lb		-.03
Plus de 5¾ lb	.12	-.13

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95	95.4	95.6	95.6	95.6
C.W. No 3	92	92.4	92.6	92.6	92.6
Fourrage No 1	91	91.4	91.6	91.6	91.6
Fourrage No 2	88	88.4	88.6	88.6	88.6
Fourrage No 3	85	85.4	85.6	85.6	85.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	141	140.4	140.4	141	141.2
C.W. No 3 6 rangs	139	138.4	138.4	139	139.2
Fourrage No 1	129	128.4	128.4	129	129.2
Fourrage No 2	127	126.4	126.4	127	127.2
Fourrage No 3	124	123.4	123.4	124	124.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	130.2	128.4	130	130.2	130.2
C.W. No 3	123⅞	122⅛	122⅝	123	123⅛
C.W. 2 rej.	126.2	124.4	126	126.2	126.2
C.W. No 4	112.2	112.4	113	113.2	113.2
Ergot	103.2	101.4	102	102.2	102.2
Sur voie net	129	127.2	127.6	128	128.2
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Novembre	259.2	260.2	260.6	264	262.2
Janvier	255	257	258⅛	261	259⅜
Mars	255	255	256⅛	258.2	257.2
Mai	.....	.....	255	257.4	256.2
AVOINE —					
Juillet	95.4	96	96.2	96.2	96⅛
Décembre	94.2	94.6	95	95	95
Mai	94⅝	95	96.2	95.2	95⅛
ORGE —					
Octobre	134	133.4	133⅜	133⅞	134⅛
Décembre	131.6	131⅞	131⅞	132	132⅛
Mai	134	133⅜	133.2	133⅝	133⅝
LIN —					
Octobre	347	350⅞	352.4	354.6	354
Décembre	346.6	350⅝	352	355⅛	352.6
Mai	352.6	356⅜	357.4	362.2	361
SEIGLE —					
Octobre	131	129.4	130	130.2	130.2
Décembre	131⅝	130⅜	131⅛	131⅛	131.2
Mai	135.6	134.6	135.2	135.2	135⅝

Pour la semaine du 14 au 18 août 1967)

Taux alarmant d'émigration des provinces de l'Atlantique

ST-JEAN, T.-N. — Il faut se préoccuper du problème souligné par un rapport du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, selon lequel le taux d'émigration dans ces provinces est alarmant.

C'est ce que M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, en tournée pour préparer sa candidature à la tête du parti conservateur progressiste national, a déclaré à St-Jean au cours d'une conférence de presse.

M. Stanfield a affirmé qu'il était nécessaire pour les gouvernements provinciaux et fédéral de voir à ce que les citoyens des provinces de l'Atlantique jouissent de perspectives d'avenir intéressantes. La situation est "sérieuse", a-t-il dit.

Toute la vérité sur lady Godiva

COVENTRY — La vérité sur lady Godiva est qu'elle ne s'est pas promenée nue à cheval dans les rues de Coventry, dit un rapport préparé pour le 9e centenaire de sa mort.

Pour commémorer cet anniversaire, qui aura lieu le 9 septembre, le conseil de ville de Coventry a retenu les services de Mlle Joan Lancaster et du Dr Hilda Davidson pour écrire un livre. Mlle Lancaster, autrefois archiviste de la ville, occupe maintenant le même poste d'archiviste au bureau des relations extérieures du Commonwealth britannique.

"Il se peut que lady Godiva se soit promenée à cheval et sans selle, mais vêtue d'un habit de mendiant, dit Mlle Lancaster.

"Nous croyons fortement qu'elle ne se serait pas promenée nue au onzième siècle. Cela ne se faisait pas." "Lady Godiva, poursuivent-elles, se promenait sans aucune insigne de son rang; c'est tout ce que disent les textes anciens."

Le Dr Davidson a dit que cette promenade fut exagérée. Lady Godiva s'est promenée afin de protester contre les taxes cruelles que levait son mari, Leofric. Si ces deux dames ont raison, le monde entier doit ses excuses auprès du premier "peeping tom", un matelot de Coventry, nommé Tom, censé être le seul citoyen à observer la dame.

VOIR AUTRES DEMANDES D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES EN PAGE 5

La Division Scolaire Unitaire de la Rivière-Seine No 14

invite des demandes de professeurs pour les postes suivants, aux endroits indiqués.

Au niveau élémentaire à:

La Salle, Ste-Geneviève

Rétribution de salaires pour toutes les années de service. Allocations pour cours professionnels et académiques. Bénéfices supplémentaires. Pour plus d'information,

Ecrire à: Georges Guilbault, surintendant,
C.P. 339, St-Norbert, Man.
Téléphone 269-3487